

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 27 JANVIER 2014

VOLUME 162

ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité et pour
M. Michel Arsenault
Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité
Me CHARLES LEVASSEUR pour M. Gérard Cyr
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du
Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
MICHEL ARSENAULT	8
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	8

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
114P-1333.1 : Écoute électronique 08-0459_4560 du 20 avril 2009	94
114P-1333.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_4560 du 20 avril 2009	94
114P-1334.1: Écoute électronique 08-0459_2124 du 17 février 2009	187
114P-1334.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2124 du 17 février 2009	187
114P-1335.1: Écoute électronique 08-0459_2723 du 5 mars 2009	188
114P-1335.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2723 du 5 mars 2009	188
114P-1336.1: Écoute électronique 08-0459_2796 du 5 mars 2009	188

114P-1336.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2796 du 5 mars 2009	188
114P-1337.1 : Écoute électronique 08-0459_2177 du 17 février 2009	240
114P-1337.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2177 du 17 février 2009	240

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-septième
2 (27ième) jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 M. MICHEL ARSENAULT :

7 Madame, Monsieur.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, bonjour à tous. Est-ce que... Bonjour,
10 Monsieur Arsenault. Maître LeBel, est-ce que les
11 avocats peuvent s'identifier, s'il vous plaît?

12 Me SONIA LeBEL :

13 Alors, Sonia LeBel pour la Commission.

14 Me KEITH RITI :

15 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité et
18 pour le témoin.

19 Me LAURENT THEMENS :

20 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
21 solidarité.

22 Me CHARLES LEVASSEUR :

23 Bonjour. Maître Charles Levasseur pour monsieur
24 Gérard Cyr.

25

1 Me MÉLISSA CHARLES :

2 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 M. YURI TREMBLAY :

5 Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des
6 municipalités du Québec.

7 Me DENIS HOULE :

8 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
9 l'Association des constructeurs de routes et grands
10 travaux du Québec.

11 Me SIMON LAPLANTE :

12 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
13 constructeurs de routes et grands travaux du
14 Québec.

15 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

16 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
17 Québec.

18 Me PIERRE POULIN :

19 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
20 poursuites criminelles et pénales.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Si vous voulez vous lever debout pour être
23 assermenté, Monsieur.

24

25 (09:33:41)

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-septième
2 (27ième) jour du mois de janvier,

3

4 A COMPARU :

5

6 MICHEL ARSENAULT, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[1]** Merci. Alors, bonjour, Monsieur Arsenault.

12 Bienvenue.

13 R. Bonjour, Madame.

14 Q. **[2]** C'est une question qu'on va avoir l'occasion
15 d'explorer plus à fond ensemble au cours des
16 prochains jours, mais j'ai le goût de commencer par
17 vous demander, ce matin, là, en date d'aujourd'hui,
18 quelle est votre relation avec monsieur Accurso?

19 R. Je lui parle à l'occasion, on a soupé... il m'a
20 invité à souper après ma décision prise pour ma
21 retraite. Sa conjointe et la mienne partagent des
22 repas à l'occasion. Elles ont les mêmes affinités,
23 ce sont deux joueuses de piano, des femmes aiment
24 la musique et on se rencontre à l'occasion.

25 Q. **[3]** Est-ce que c'est la définition d'un ami ça pour

1 vous?

2 R. C'est certainement pas un ennemi, mais c'est pas un
3 ami que je vois à toutes les semaines, là, mais on
4 se parle à l'occasion et on partage des repas à
5 l'occasion.

6 Q. **[4]** O.K. Donc, plus qu'une connaissance.

7 R. Oui.

8 Q. **[5]** Parfait. On peut peut-être parler un peu de
9 votre expérience de travail, ce qui vous a amené
10 comme président de la FTQ. Je pense que c'est
11 important qu'on comprenne un peu, là, le
12 cheminement qui vous a amené là puis qu'on puisse
13 explorer effectivement les différents... les
14 différents rôles que vous avez joués au cours des
15 années. Votre expérience professionnelle, Monsieur
16 Arsenault, est-ce que vous êtes en mesure de nous
17 en parler un peu?

18 R. Bien, je voudrais commencer par vous dire que j'ai
19 grandi dans une ville minière qui s'appelle
20 Murdochville. Je suis arrivé là à l'âge de quatre
21 ans et en dix-neuf cent cinquante-sept (1957), mes
22 parents ont décidé de m'envoyer à une maternelle
23 privée francophone parce que je ne parlais pas le
24 français et pour pouvoir m'envoyer, bien sûr, à
25 l'école française. Et Murdochville était à ses

1 début et, bien sûr, étant anglophone à l'époque,
2 on parlait anglais, je fréquentais des familles
3 d'anglophones et j'ai vu immédiatement la
4 différence. Nous, on demeurait sur la deuxième rue,
5 la ville est bâtie en flanc de montagne et on était
6 trois à l'époque. On avait une maison pas de sous-
7 sol. Nos voisins, les O'Connor qui étaient des
8 irlandais, eux, ils avaient neuf, dix (10) enfants,
9 une maison de deux chambres, pas de sous-sol. Et
10 lorsque t'allais chez tes amis anglophones, il y
11 avait des sous-sols finis, des salles à manger. À
12 l'école, c'était la même chose. Les francophones,
13 on allait à l'école dans des camps de mineurs.
14 Notre sport, c'était de jouer à la tag sur la
15 galerie. Les anglophones, eux, avaient un gym
16 moderne avec des planchers cirés. C'étaient des
17 bons joueurs de basket-ball, et caetera. Et dès mon
18 jeune âge, j'ai vu les... les inégalités qui
19 pouvaient y avoir à cette époque-là dans les villes
20 industriels puis dans le monde industriel.

21 Lorsque je suis arrivé en dix-neuf cent
22 soixante-huit (1968), mon père a été terrassé au
23 début de la cinquantaine par une crise cardiaque,
24 il est décédé. J'étais l'aîné d'une famille de cinq
25 enfants et j'ai fini mon cours technique en

1 électrotechnique. Et en dix-neuf cent soixante-neuf
2 (1969), je suis allé travailler à la mine. Et là
3 également je me suis rendu compte que mon
4 bilinguisme faisait en sorte que les... les
5 travailleurs avaient confiance en moi. Mon
6 contremaître était un anglophone, le contremaître
7 général, le surintendant, dans ce temps-là, on
8 appelait ça le gérant ou l'assistant gérant de la
9 mine, et caetera, et tout se passait en anglais.
10 Nos rapports quotidiens étaient en anglais. Et dans
11 la fonderie, entre autres, je dirais qu'il y a
12 peut-être cinquante pour cent (50 %) des gens qui
13 étaient illettrés, francophones, bien sûr.

14 Et là ça a vite fait de moi un leader et
15 les gars me disaient : « Écoute, t'as du crayon, tu
16 parles anglais en plus, on aimerait ça que tu nous
17 représentes » et je suis devenu assez vite délégué
18 syndical pour le département électrique et
19 ensuite...

20 Q. **[6]** Donc, je comprends que rapidement vous vous
21 êtes impliqué dans...

22 R. En soixante-quatorze (74), à l'âge de vingt-trois
23 (23) ans, j'ai été élu président de la section
24 locale qui était une grosse section locale. Une
25 section locale de quinze cents (1500) membres, pas

1 toujours des membres faciles. Et après deux
2 négociations difficiles, le gouvernement de Pierre
3 Elliot Trudeau avait passé une loi, la loi des
4 mesures anti-inflationnistes. Après deux
5 négociations difficiles, le syndicat des métallos
6 m'a offert un poste de permanent.

7 Et là je suis venu... j'ai travaillé
8 quelques mois à Montréal et, en septembre soixante-
9 dix-huit (78), on m'a transféré à Sept-Îles. Et là
10 j'ai été dix (10) ans à Sept-Îles, cinq ans comme
11 permanent syndical, cinq ans comme coordonnateur
12 régional. Le coordonnateur régional c'est le chef
13 de groupe de l'ensemble des permanents.

14 Q. [7] Donc, à partir de soixante-quatorze (74), à peu
15 près, plus ou moins, je comprends que votre... vous
16 avez été impliqué, là, presque à temps plein dans
17 le mouvement syndical?

18 R. C'est exact. C'est exact. Et, à Sept-Îles, j'avais
19 la responsabilité de toutes les négociations de la
20 Côte-Nord au niveau Québec mais également le
21 Labrador terre-neuvien, donc il fallait négocier
22 avec les Terre-Neuviens, deux langues, trois codes
23 du travail, et caetera. Ça a été une expérience
24 enrichissante. On donnait également le service au
25 îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie. Donc, c'était

1 une vaste région, on était sur les avions toutes
2 les semaines.

3 Et le rôle du permanent syndical, bien
4 c'est d'assister les sections locales. Quand tu es
5 permanent syndical au syndicat des métallos tu as
6 vingt-cinq (25), trente (30) sections locales à
7 servir et tu assistes les officiers du syndicat à
8 préparer leurs négociations, négocier les
9 conventions collectives, à défendre les arbitrages,
10 les griefs, les cas de... dans ce temps-là c'était
11 la CAT maintenant c'est la CSST, les cas
12 d'assurance-emploi, et caetera. Donc, tu animes la
13 vie syndicale puis tu es une personne-ressource
14 pour les différentes sections locales.

15 Comme coordonnateur régional j'avais la
16 responsabilité de l'ensemble des permanents. Et
17 j'étais le porte-parole aux grandes tables de
18 négociations dans l'industrie minière.

19 Q. **[8]** Par la suite vous avez toujours continué, je
20 comprends...

21 R. Ensuite, je...

22 Q. **[9]** ... (inaudible)?

23 R. ... suis allé à Québec. Là, à Québec, je me suis
24 occupé des gens de l'amiante, du Saguenay - Lac-St-
25 Jean, on allait de... jusqu'à Rivières du Loup, La

1 Malbaie, l'autre côté du fleuve, Trois-Rivières
2 également. Et j'ai cumulé ces fonctions-là pendant
3 cinq ans, ensuite on m'a... il y a eu un changement
4 de direction au syndicat des métallos et on m'a
5 demandé d'aller coordonner les négociations de la
6 sidérurgie québécoise, le bureau était à Saint-
7 Jean-sur-Richelieu, et là j'ai été deux ans, deux
8 ans et demi, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

9 Ensuite, au référendum de dix-neuf cent
10 quatre-vingt-quinze (1995), le syndicat m'avait
11 offert de me détacher du Québec, si vous voulez, et
12 d'aller dans une capacité officielle à Toronto pour
13 être l'adjoint au directeur canadien du syndicat
14 des métallos. Et, tout bonnement, à l'été quatre-
15 vingt-quinze (95), ma réponse avait été : « Si le
16 référendum est... - perdu pour certains, gagné pour
17 d'autres, mais dans mon cas c'était une perte -
18 j'irai tenter l'expérience dans le Canada anglais
19 voir ce qui se passe là. » Peut-être que cinquante
20 point un pour cent (50.1 %) des Québécois ont
21 raison, peut-être que les Anglais sont pas si pires
22 que ça. Et je suis passer cinq ans dans le Canada
23 anglais, ça a été une expérience formidable. Je me
24 suis occupé, entre autres, des affaires
25 internationales de notre syndicat. Et, bien sûr,

1 les grandes négociations au niveau canadien, j'ai
2 été impliqué dans les négociations à Hamilton dans
3 la sidérurgie.

4 Q. **[10]** Vous avez toujours... vous êtes toujours au
5 niveau du syndicat des métallos à ce moment-là?

6 R. Je suis toujours aux métallos, oui. Oui. Oui.

7 Q. **[11]** Oui. Par rapport à la FTQ centrale, là,
8 quelles sont vos relations dans ces années-là?

9 R. Bien, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille
10 (2000) inclusivement, j'ai aucune relation avec la
11 FTQ. Aucune relation avec la FTQ, je suis...

12 Q. **[12]** Les métallos sont affiliés, à ce moment-là,
13 quand même?

14 R. Les métallos du Québec sont...

15 Q. **[13]** Du Québec.

16 R. ... affiliés à la FTQ mais les métallos au niveau
17 canadien sont pas affiliés à la FTQ. Moi, je fais
18 beaucoup d'affaires internationales, j'ai eu
19 l'opportunité de me promener...

20 Q. **[14]** Et avant quatre-vingt-seize (96), vous étiez
21 au Québec?

22 R. ... un peu partout sur le globe. Avant quatre-
23 vingt-seize (96), j'ai été, pendant des années, sur
24 le conseil général de la FTQ. Toute l'époque que
25 j'étais coordonnateur régional au syndicat des

1 métallos, à peu près de quatre-vingt-quatre (84) à
2 quatre-vingt-seize (96), j'étais sur le conseil
3 général de la FTQ. Puis le conseil général de la
4 FTQ, puis tout à l'heure, dans mon cheminement, je
5 vais vous l'expliquer, mais c'est l'instance
6 décisionnelle entre deux congrès. Et on se
7 rencontre, le conseil général, trois fois par
8 année. Ça c'est les statuts minimums, ça peut aller
9 à quatre, cinq fois, dépendamment des événements.

10 Q. **[15]** Qui fait partie de ce conseil-là en général?

11 R. C'est des représentants des différents syndicats
12 affiliés, au prorata du nombre de membres. Les
13 métallos, par exemple, ont le droit, je pense, à
14 dix (10) représentants au conseil général, le CFP
15 peut-être doit à seize (16), une section locale qui
16 a moins de membre à un, et caetera.

17 Q. **[16]** Un représentant, un vote, j'imagine, à ce
18 moment-là?

19 R. Au conseil général, oui.

20 Q. **[17]** O.K. Et qui désigne, c'est le syndicat lui-
21 même qui désigne son représentant?

22 R. C'est le syndicat qui nomme ses représentants au
23 conseil général. Comme c'est le syndicat qui nomme
24 également son représentant au bureau de la FTQ.

25 Q. **[18]** Ce conseil-là, est-ce qu'il est présidé par le

1 président de la FTQ ou...

2 R. Oui. Bien, oui.

3 Q. **[19]** C'était une facile?

4 R. Oui.

5 Q. **[20]** Deux mille un (2001), on revient au Québec?

6 R. Décembre deux mille (2000), le directeur du
7 syndicat des métallos de l'époque, Arnold Dugas,
8 décide de tirer sa révérence et j'ai été approché
9 par la vaste majorité des... des présidents, des
10 présidents des grosses sections locales et
11 également du « staff » du Québec me demandant du
12 revenir au Québec et de diriger le syndicat des
13 métallos. J'ai été, au début, appointé ensuite on
14 m'a... j'ai été réélu deux fois. Et, au syndicat
15 des métallos, l'élection c'est au suffrage
16 universel, un membre, un vote. Il y a soixante
17 mille (60 000) membres au Québec. Et j'ai été élu,
18 j'ai été appointé la première année parce que j'ai
19 fini le terme de collègue Arnold Dugas, qui lui
20 avait démissionné. Et ensuite j'ai été réélu à deux
21 reprises et là j'ai dirigé le syndicat des métallos
22 au Québec de décembre deux mille... deux mille
23 (2000) à... le trente (30) novembre deux mille sept
24 (2007), la journée que j'ai été élu président de la
25 FTQ.

1 Q. **[21]** Vous savez, Monsieur Arsenault, plusieurs
2 personnes ou, en tout cas, plusieurs informations
3 nous ont dit que vous étiez comme une surprise
4 comme président de la FTQ. Vous êtes arrivé un peu
5 dans l'angle mort. Est-ce que c'est exact?

6 R. Bien, écoutez, j'ai... j'ai... lorsque Henri Massé
7 m'a... Au départ, j'étais pas le genre de
8 syndicaliste qui rêvait d'être président de la FTQ,
9 j'ai pas... je lisais la biographie de Joe Clark
10 qui avait mis dans une bouteille à l'âge de quinze
11 ans, il voulait être premier ministre du Canada. Je
12 suis pas le genre de ce gars-là. C'est pas de quoi
13 qui me... j'ai été... j'ai toujours eu beaucoup
14 de... de revalorisation à être syndicaliste. C'est
15 un métier que tu aides du monde à tous les jours.
16 Tu as des mauvaises journées, mais dans chaque
17 journée tu aides quelqu'un. Et moi je trouvais ça
18 extrêmement revalorisant.

19 Regardez, je suis issu de la classe
20 ouvrière. Dans ma famille j'ai des ouvriers, puis
21 j'ai des professionnels, mais c'est un travail,
22 j'ai toujours eu du plaisir à aller travailler
23 jusqu'aux derniers deux, trois mois.

24 Q. **[22]** Oui, mais ma question...

25 R. Mais...

1 Q. **[23]** ... Monsieur Arsenault, était la suivante,
2 est-ce que c'est vrai...

3 R. J'y arrive, j'y arrive, j'y arrive, Maître...

4 Q. **[24]** ... que vous étiez pas dans le radar de
5 personne?

6 R. ... j'y arrive. Et lorsque je suis revenu au Québec
7 j'ambitionnais pas de devenir président de la FTQ
8 d'aucune façon. Bon, je suis allé, j'étais sur le
9 bureau de la FTQ et c'est une passion qui a grandi
10 tranquillement, je trouvais ça emballant le travail
11 que la FTQ faisait. Et Henri Massé assez souvent
12 m'invitait avec lui aller rencontrer des ministres,
13 des premiers ministres, ainsi de suite. Et j'y ai
14 pris goût...

15 Q. **[25]** Et pour quelle raison et à quel titre il vous
16 invitait comme ça?

17 R. Parce que j'étais un des vice-présidents, si on
18 parlait, par exemple, secteur sidérurgique, il
19 m'amenait, puis j'étais même allé au dévoilement de
20 la statue de Robert Bourassa. J'étais un peu
21 surpris qu'il m'avait invité, là. Lui, il était
22 invité, il m'avait appelé pour me sonder, il dit :
23 « Irais-tu? », j'ai dit : « Oui, je pense que c'est
24 important que tu y ailles, mais il dit, j'ai deux
25 billets, tu vas venir avec moi. » J'étais un peu

1 coincé, je suis allé. Et il invitait d'autres vice-
2 présidents aussi, là, je veux dire je pense pas que
3 je suis le seul qu'il invitait.

4 Et lorsque Henri m'a annoncé qu'il
5 quittait, j'ai fait le tour, c'est de même que ça
6 fonctionne. J'ai fait le tour des VP et je me suis
7 rendu compte que j'avais l'appui de la vaste
8 majorité des vice-présidents de la FTQ.

9 Q. **[26]** Est-ce que monsieur Massé vous a suggéré de
10 vous présenter?

11 R. Monsieur Massé était confortable avec ma
12 candidature.

13 Q. **[27]** Mais ça veut dire quoi, ça, Monsieur
14 Arsenault...

15 R. Ça veut dire que...

16 Q. **[28]** ... est-ce qu'il vous a suggéré de vous
17 présenter?

18 R. ... qu'il a pas désapprouvé ma candidature.

19 Q. **[29]** Qui a mis votre candidature sur la table en
20 premier, lui ou vous?

21 R. C'est un peu les deux, on est allé dîner puis il
22 dit : « Je m'en vais ». Puis on a discuté de :
23 « Comment tu vois ça? » puis finalement j'ai dit :
24 « Moi j'aurais le goût. » Mais il dit : « Moi je
25 pense que tu es le gars de la situation, tu es

1 capable. » Il m'a pas dit : « Tu t'en vas président
2 de la FTQ. » C'est pas de même que ça fonctionne.
3 Et après ça j'arrive chez nous, j'ai parlé à mon
4 épouse, puis j'ai dit : « Pourquoi pas ».

5 J'avais cinquante-six (56) à l'époque,
6 c'est un beau « challenge » dans une carrière
7 syndicale. Et j'avais également fait le tour du
8 jardin au Syndicat des métallos, ma relève était
9 préparée, Daniel Roy était mon adjoint, j'avais
10 confiance en lui pour prendre la relève.

11 Q. **[30]** Est-ce que quelqu'un d'autre était intéressé
12 par ce poste-là en même temps que vous en deux
13 mille sept (2007)?

14 R. Ah, écoutez, René Roy certainement qui était
15 secrétaire général et j'ai eu une conversation avec
16 René lui expliquant que j'avais la majorité et qu'à
17 partir de là, je me lancerais, puis finalement il a
18 décidé de m'appuyer.

19 Q. **[31]** Ça fait qu'il s'est pas présenté au poste?

20 R. Il a décidé de m'appuyer. Non seulement il s'est
21 pas présenté, il a appuyé ma candidature au conseil
22 général.

23 Q. **[32]** Il vous a appuyé?

24 R. Oui.

25 Q. **[33]** O.K.

1 R. En mille neuf cent quatre-vingt (1980), il faut pas
2 que je me trompe, septembre quatre-vingt-sept (87).

3 Q. **[34]** On parle du poste de président de la FTQ, là?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[35]** En deux mille sept (2007)?

6 R. En deux mille sept (2007), pardonnez-moi, je me
7 suis trompé de vingt ans, deux mille sept (2007).
8 En septembre deux mille sept (2007), il y a eu un
9 conseil général de la FTQ où Henri Massé a annoncé
10 son départ et moi j'ai annoncé que je serais
11 candidat. Et, là, les syndicats qui m'appuyaient
12 sont venus au micro, l'un après l'autre, dire
13 qu'ils m'appuyaient. Et de mémoire, écoutez, je
14 m'attendais pas à ces questions-là, mais de
15 mémoire, René Roy a fait une conférence de presse
16 après pour dire qu'il m'appuyait, de mémoire. Je
17 sais qu'il y avait... il y avait... C'est ça.

18 Q. **[36]** Il vous suivait. C'est parfait.

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[37]** Donc, deux mille sept (2007), pendant six ans,
21 jusqu'au dernier congrès qu'on connaît?

22 R. Pas pendant six ans, pendant trois ans.

23 Q. **[38]** Pendant trois ans, jusqu'en deux mille dix
24 (2010)?

25 R. Oui. En deux mille dix (2010), il y a eu un autre

1 congrès et une autre élection, j'ai présenté ma
2 candidature et j'ai été réélu également.

3 Q. **[39]** Jusqu'au dernier congrès où vous avez pas...

4 R. J'ai terminé mon terme...

5 Q. **[40]** ... repostulé?

6 R. ... et au dernier congrès j'ai décidé que je me
7 présentais plus, je prenais ma retraite.

8 Q. **[41]** Parfait. Différents conseils d'administration,
9 plusieurs implications au cours des années
10 également, c'est exact. On parle président, bon,
11 naturellement, président du conseil
12 d'administration du Fonds et de la FTQ, on connaît,
13 on va en parler plus à fond dans les quelques...
14 dans les minutes qui s'en viennent. Administrateur
15 et président de la Fondation de la formation
16 économique du Fonds de solidarité FTQ, qu'est-ce
17 que c'est ça?

18 R. C'est une Fondation économique, pardon, la
19 Fondation économique?

20 Q. **[42]** Oui?

21 R. Oui. Bien écoutez, le Fonds de solidarité a trois
22 missions.

23 Q. **[43]** La formation économique?

24 R. En vertu de la loi, sa première mission bien sûr,
25 c'est de créer et maintenir des emplois, la

1 deuxième c'est d'avoir du rendement pour nos
2 actionnaires et la troisième c'est de faire de la
3 formation économique à l'intérieur de nos rangs. Ça
4 a été fort bénéfique, je vais juste vous donner un
5 exemple.

6 Moi quand je suis arrivé à la FTQ dans les
7 années soixante-dix (70), on avait deux pour cent
8 (2 %) de nos membres qui avaient des REER. Quand je
9 suis parti, il y en avait soixante-treize pour cent
10 (73 %). On donne également de la formation
11 économique à nos gens pour les alerter sur les...
12 c'est-à-dire leur montrer comment interpréter un
13 bilan d'entreprise, leur employeur, sans en faire
14 des comptables agréés, mais être capable, ça fait
15 que ça ça aide énormément aux négociations.

16 Puis moi je suis d'avis que lorsqu'on
17 regarde les résultats des relations de travail au
18 Québec, le nombre de grèves et de « lock-out »,
19 surtout de grèves a baissé énormément. Et moi je
20 crois que la formation économique à la FTQ, au
21 Fonds de solidarité est en partie responsable de
22 ça.

23 Quand tu es capable de comprendre la
24 capacité de payer de ton employeur, quand tu es
25 capable de comprendre dans quel secteur économique

1 est ton employeur, à partir de là, tu te bats quand
2 c'est le temps, puis quand c'est pas le temps, bien
3 tu... tu fais un règlement.

4 Q. **[44]** Président du Fonds étudiant solidarité de
5 travail du Québec, encore...

6 R. Au niveau de la formation économique, pour
7 l'intérêt de la Commission, j'aimerais rajouter,
8 parce que je sais que vous allez venir avec des
9 questions : Est-ce que les gens de la FTQ
10 interviennent au Fonds de solidarité? Notre
11 formation économique, on dit à nos gens, quand vous
12 sentez que votre employeur, ça ne va pas bien,
13 parlez-en au Fonds de solidarité. Quand quelqu'un
14 vient livrer chez vous puis que le livreur dit, là,
15 moi, si je ne suis pas payé immédiatement, là, je
16 ne débarque pas la livraison, parlez-en au Fonds de
17 solidarité, parlez à votre employeur, demandez-lui
18 s'il a des problèmes financiers, demandez-lui s'il
19 aurait besoin d'aide financière, dites-lui qu'on a
20 au Fonds de solidarité des experts qui peuvent
21 venir lui donner un coup de main.

22 C'était ça le but du législateur quand on a
23 fondé le Fonds de solidarité en dix-neuf cent
24 quatre-vingt-trois (1983). C'est de faire en sorte
25 que les travailleurs puis les travailleuses

1 puissent faire des économies pour leur retraite.
2 Puis en plus de ça, qu'ils s'intéressent au bilan
3 financier de leur employeur puis aux finances en
4 général. Puis c'est ce qu'on fait. Et, moi, je
5 préside ce comité-là. On a des budgets. Et on
6 s'assure à ce que les argents soient dépensés aux
7 bonnes places.

8 Q. **[45]** On s'entend que le Fonds a évolué depuis mil
9 neuf cent quatre-vingt-trois (1983), Monsieur
10 Arsenault? On n'en est plus à gérer le bas de laine
11 des travailleurs?

12 R. Le Fonds, effectivement, c'est une grande réussite.
13 C'est un joyau dans l'économie québécoise. Nous
14 sommes l'institution financière, la capitale de
15 risque qui investit le plus d'argent dans le
16 maintien et création d'emplois au Québec. Le Fonds
17 de solidarité investit plus dans le maintien
18 d'emplois que la Caisse de dépôt, que n'importe
19 quelle banque à charte, qu'Investissement Québec,
20 la SGF à l'époque. C'est un grand succès financier.
21 On a sauvé et maintenu dans les vingt dernières
22 années cinq cent mille (500 000) emplois, cinq cent
23 mille (500 000) emplois. Donc, on en est très fier.

24 Q. **[46]** Avec raison. Donc, pour reprendre ma question,
25 on s'entend que le Fonds de deux mille treize

1 (2013) puis le Fonds de mil neuf cent quatre-vingt-
2 trois (1983), c'est deux choses différentes?

3 R. C'est un fonds qu'on a bâti.

4 Q. **[47]** Est-ce qu'on s'entend que c'est deux choses
5 différentes, Monsieur Arsenault? Ça ne prend pas un
6 grand discours pour répondre à cette question.

7 R. Bien, je ne comprends pas votre question. C'est sûr
8 qu'il y a plus d'argent. Il y a neuf point sept
9 milliards (9,7 G\$) dans le Fonds aujourd'hui. Puis
10 en dix-neuf cent quatre-vingt-treize (1993) (sic),
11 il y avait vingt millions (20 M\$) qui nous avait
12 été donné par les deux paliers de gouvernement, dix
13 millions (10 M\$) d'un bord, dix millions (10 M\$) de
14 l'autre. Puis on l'a fait fructifié. J'espère qu'il
15 n'y a rien de mal là-dedans.

16 Q. **[48]** Est-ce que ma question disait qu'il y avait
17 quelque chose de mal? Je vous dis, on s'entend que
18 le Fonds de quatre-vingt-trois (83) et le Fonds de
19 deux mille treize (2013), c'est deux choses
20 différentes?

21 R. C'est un fonds qui a fructifié puis qui a fait son
22 travail. Qui a été fort utile à l'économie
23 québécoise, qui nous a permis de maintenir et créer
24 cinq cent mille (500 000) emplois dans
25 (inaudible)...

- 1 Q. **[49]** Donc, pour revenir à mon président de
2 l'Association immobilière FTQ. Ça également c'est
3 un autre comité qui vient avec...
- 4 R. Non. Je n'ai jamais été président de ça.
- 5 Q. **[50]** Non.
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[51]** Parfait. Alors, président du Regroupement pour
8 la promotion des fonds, ça?
- 9 R. Non plus.
- 10 Q. **[52]** Non plus?
- 11 R. Non.
- 12 Q. **[53]** Siège au comité exécutif du Congrès du travail
13 du Canada?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[54]** Oui. Et, ça, ça vient-tu avec le poste de
16 président de la FTQ?
- 17 R. Exactement.
- 18 Q. **[55]** Oui. Donc, les différents...
- 19 R. On a négocié...
- 20 Q. **[56]** ... comités qu'on a énumérés jusqu'à
21 présent...
- 22 R. On a...
- 23 Q. **[57]** Monsieur Arsenault...
- 24 R. Au CTC, on a négocié à l'époque de Fernand Daoust
25 et Clément Godbout... Fernand Daoust était

1 président de la FTQ; Clément Godbout était
2 secrétaire général. On a négocié au niveau canadien
3 une souveraineté association avec le Congrès du
4 travail du Canada. Donc, le Congrès du travail du
5 Canada... La FTQ a la responsabilité, par exemple,
6 de l'ensemble des permanents de la FTQ. Avant ça,
7 les gens travaillaient pour le Congrès du travail
8 du Canada. Et, là, le Congrès du travail du Canada
9 nous envoie... pas des subsides, mais des argents à
10 chaque mois.

11 Et au Québec, la FTQ joue le même rôle que
12 le Congrès du travail du Canada dans le Canada
13 anglais. Et on a quand même gardé les liens avec
14 eux, parce que la majorité de nos syndicats sont
15 soit nationaux et internationaux. Nationaux dans le
16 sens canadiens. Et dans la charte ou dans les
17 statuts du Congrès du travail du Canada, il y a une
18 spécification qui dit que le président de la FTQ
19 est automatiquement vice-président du CTC. C'est
20 juste ça que je voulais exprimer. Je n'ai pas eu à
21 cabaler pour cette job-là.

22 Q. **[58]** La CSST?

23 R. La CSST, j'ai été membre du conseil d'administra-
24 tion de la CSST comme directeur des métallos et
25 comme président de la FTQ. Donc, j'ai été membre du

1 conseil de la CSST, du conseil d'administration de
2 la CSST du printemps deux mille un (2001) jusqu'à
3 ma prise de retraite. Là également... Pour le
4 bénéfice de la Commission, Madame la Commissaire,
5 Monsieur Lachance, j'aimerais vous expliquer, au
6 CTC, c'est du tripartisme qu'on parle pratique au
7 CTC. Ça, ça a été amené à l'époque par Louis
8 Laberge et le président du Conseil du patronat
9 Ghislain Dufour.

10 Et on s'est entendu que le monde syndical,
11 le monde patronal auraient des porte-paroles. Et à
12 la Commission des accidents de travail de l'époque,
13 qui est devenue la CSST, qu'on aurait un conseil
14 d'administration composé de sept représentants
15 syndicaux et sept représentants patronaux. Et c'est
16 le PDG de la CSST qui préside le conseil
17 d'administration. Donc, tout ça se fait au prorata.
18 Et pardonnez-moi, il y a quatre, quatre membres du
19 conseil d'administration qui viennent de la FTQ,
20 deux de la CSN et un de la CSD. Ceux de la FTQ sont
21 nommés par le bureau, entérinés par le conseil
22 général. Et suite à ça, il y a une enquête qui est
23 faite par la Sécurité publique sur chaque membre
24 qu'on envoie là. Et suite à cette enquête-là, la
25 nomination est corroborée par la CSST.

- 1 Q. **[59]** Qui étaient les représentants de la FTQ dans
2 les dernières années?
- 3 R. C'était depuis, je dirais, une quinzaine d'années
4 le président de la FTQ.
- 5 Q. **[60]** C'est-à-dire?
- 6 R. Moi.
- 7 Q. **[61]** Ensuite?
- 8 R. C'était le directeur du syndicat des métallos,
9 Daniel Roy; c'était le directeur du syndicat
10 québécois des métallos... Non. Excusez-moi! La
11 directrice du SFP Québec, madame Lucie Levasseur.
12 Et c'était également le président de... le
13 directeur général de la FTQ Construction, Yves
14 Ouellet.
- 15 Q. **[62]** Yves Ouellet, dans les dernièrese années.
- 16 R. Dans les dernières années, oui.
- 17 Q. **[63]** Avant ça, c'était Jean Lavallée entre autres?
- 18 R. Avant Jean Lavallée, je peux vous dire qu'à la FTQ
19 Construction on a eu Richard Goyette qui a été sur
20 le conseil. Au SCFP, on a eu Michel - j'ai un blanc
21 de mémoire - en tout cas Michel. Il me pardonnera
22 pas ce matin. Michel Poirier.
- 23 Q. **[64]** Ces quatre per...
- 24 R. Et c'est ça. On a eu... C'est une règle non écrite
25 à la FTQ mais par tradition, ça a toujours été les

1 métallos, la construction, le SCFP qui sont les
2 trois plus gros affiliés en population à la FTQ et
3 le président. Maintenant dernièrement, j'ai appris,
4 suite à mon départ, ça va être le secrétaire
5 général qui va être à la CSST et non le président.

6 Q. [65] Donc c'est la FTQ qui décide de quelle façon
7 elle attribue les quatre postes qui lui sont
8 réservés, c'est ça?

9 R. Décide mais ça doit être approuvé par le bureau de
10 la FTQ et le conseil général de la FTQ.

11 Q. [66] O.K.

12 R. C'est démocratique notre affaire.

13 Q. [67] Parfait. Et après ça, ça s'en va à la CSST. Ça
14 doit repasser un processus aussi d'approbation?

15 R. Un processus à la sécurité publique, c'est ça.

16 Q. [68] O.K. Et c'est...

17 R. Donc si t'as un passé criminel, tu peux pas être
18 membre du conseil d'administration de la CSST.

19 Q. [69] Institut de recherche Robert-Sauvé?

20 R. Ça c'est l'IRSST.

21 Q. [70] Hum, hum.

22 R. C'est un institut de recherche et effectivement,
23 les membres du conseil d'administration de la CSST
24 sont à la fois président de cet institut de
25 recherche là et à chaque conseil d'administration

1 de CSST, on a une... un conseil d'administration de
2 l'institut qui dure quinze, vingt (15-20) minutes,
3 ensuite c'est le conseil d'administration de la
4 CSST. De toute façon, ce sont les mêmes personnes
5 dans les deux au conseil d'administration.

6 Q. [71] O.K. Et la CCTM, Conseil consultatif du
7 travail et de la main-d'oeuvre?

8 R. Oui. Là encore, il y a plusieurs centrales
9 syndicales qui sont là et du côté patronal aussi. À
10 la CSST, je n'ai pas nommé, je sais pas si ça vous
11 intéresse, les gens du côté patronal. Il y a, entre
12 autres, le conseil du patronat et chambre de
13 commerce, l'association des manufacturiers
14 indépendants, il y a également madame Hébert, là,
15 de l'Association des petites entreprises
16 indépendantes, et cetera. En tout cas, ils sont
17 sept de leur bord aussi.

18 Au conseil consultatif du travail et de la
19 main-d'oeuvre, là ça c'est plus les présidents des
20 centrales ou les secrétaires des centrales avec des
21 conseillers. Donc, à l'époque où j'étais là, on
22 trouvait... on y trouvait madame Claudette
23 Carbonneau pour la CSN, on y trouvait François
24 Vaudreuil pour la CSD, on y trouvait Parent...
25 Réjean Parent pour les professeurs, et cetera, et

1 là aussi on se rencontre quelques fois par année
2 pour parler de lois du travail, loi de la CSST, et
3 cetera, puis essayer... On a essayé, comme je vous
4 ai dit, tout ça a débuté à l'époque de Laberge et
5 Ghislain Dufour, essayé... On avait au Québec, moi
6 quand j'ai commencé, le pire record des relations
7 de travail, le plus grand nombre d'heures de grèves
8 et on s'est dit entre nous autres, est-ce qu'on est
9 capable faire les choses différemment? Puis on aura
10 toujours des intérêts divergents mais de temps en
11 temps, on peut en avoir convergents puis si on se
12 parlait plus souvent, peut-être qu'on pourrait
13 assainir les relations de travail et c'est là qu'on
14 a décidé au Québec, avec, de mémoire c'était Robert
15 Bourassa par ailleurs qui était premier ministre,
16 mais ensuite avec René Lévesque, essayer d'avoir
17 des institutions tripartites où les gens puissent
18 se rencontrer puis se parler. Vous savez, présider
19 la FTQ, c'est ça. C'est parler aux patrons. C'est
20 ça présider.

21 Q. [72] Coude-à-coude, pas face à face, c'est ça votre
22 motto?

23 R. Bien on est capable faire du face à face. Tu sais,
24 quand l'employeur veut rien savoir, là, puis...

25 Q. [73] Mais on est pas pire dans le coude-à-coude

1 aussi, là?

2 R. Bien, écoutez, moi, si on regarde le record des
3 dernières années, il y a eu pas mal plus de « lock-
4 outs » que de grèves au Québec puis
5 effectivement... Moi, qu'est-ce que vous voulez que
6 je vous dise, au Québec on est huit millions (8 M)
7 d'habitants, là. Moi, là, des cadres, j'en ai dans
8 ma famille O.K.? J'ai un frère qui est cadre à la
9 ville de Québec, j'ai une soeur qui est cadre
10 également puis on se rencontre puis on se chicane
11 pas. Est-ce que le monde syndical est obligé d'être
12 dans la guerre constante contre les employeurs? Moi
13 je ne crois pas et quand je regarde la société
14 québécoise dans son ensemble, je pense, c'est pas
15 parfait mais nous sommes au Québec la société la
16 plus égalitaire des Amériques et ça, moi je crois
17 sincèrement, le fait qu'on soit syndiqué à quarante
18 pour cent (40 %), ça fait toute une différence,
19 toute une différence et j'ai appris ça quand je
20 suis allé travailler en Ontario.

21 Vous savez, dans les provinces anglaises
22 puis aux États-Unis, là, l'équité salariale ça
23 existe pas. Les garderies à sept piastres (7 \$), ça
24 existe pas. Le droit d'une femme de refuser de
25 travailler dans un endroit dangereux lorsqu'elle

1 est enceinte avec pleine compensation de la CSST,
2 ça existe pas dans les provinces anglaises. Dans
3 les provinces anglaises, ils ont des semaines
4 d'attente quand tu es en CSST au lieu d'avoir tes
5 prestations immédiatement comme au Québec.

6 L'accès à la syndicalisation au Québec est
7 moins difficile que dans les provinces anglaises et
8 qu'aux États-Unis et quand je suis allé en Europe
9 puis un peu partout, je me suis rendu compte que
10 dans tous les pays où t'as une classe moyenne
11 forte, t'as un haut taux de syndicalisation. Puis
12 dans les pays qui sont contrôlés soit par la droite
13 ou la gauche, ou la police ou les régimes
14 totalitaires, ce sont des pays où il y a pas de
15 classe moyenne, il y a pas de classe moyenne. Moi
16 j'ai constaté ça dans quarante (40) ans de
17 syndicalisme. Et je regarde l'Europe économique à
18 l'heure actuelle, le pays qui s'en sort le mieux,
19 c'est l'Allemagne. C'est le pays qui est syndiqué à
20 quarante pour cent (40 %). La France est à dix
21 (10 %). Et je suis profondément convaincu qu'on
22 joue un rôle important dans une société pour faire
23 en sorte que le partage de la richesse se fasse
24 correctement. C'est là-dessus que j'ai consacré ma
25 vie professionnelle.

1 10:02:32

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [74] Monsieur Arsenault, je crois que vous avez
4 l'air d'avoir des documents devant vous et de lire.
5 Est-ce que ce sont des aide-mémoire ou que...

6 R. Non, non, c'est des notes, Madame. C'est marqué
7 « quatre-vingt-huit (88), quatre-vingt-dix-neuf
8 (99) ».

9 Q. [75] Des notes... des aide-mémoire que vous avez
10 apportés pour aider?

11 R. Des « benchmark ». J'ai fait ça hier soir en
12 écoutant Tout le monde en parle.

13 Q. [76] Ah! bon.

14 R. Je lis rien, là.

15 Q. [77] Non, non, je voulais juste...

16 R. Je lis rarement des (inaudible).

17 Q. [78] Non, non, je voulais juste m'assurer que ce
18 que c'était c'est un aide-mémoire pour vous,
19 finalement?

20 R. Bien, regarder, c'est marqué « quatre-vingt-huit
21 (88), quatre-vingt-treize (93), secteur
22 construction public, parapublic », c'est ça, j'ai
23 pas...

24 Q. [79] Il y a pas de problème.

25 R. O.K.

1 Q. **[80]** Ma question était simplement : C'est un aide-
2 mémoire?

3 R. Oui, oui, c'est pas des... je lis pas.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[81]** Je pense qu'il va falloir qu'on... on va peut-
6 être un peu quitter, là, votre expérience
7 professionnelle puis on va essayer de quitter vos
8 messages officiels aussi de temps en temps, ça
9 serait intéressant de vous parler vraiment. FTQ
10 Construction, avez-vous siégé, avez-vous eu affaire
11 là-dedans? Je connais la réponse mais je veux
12 connaître un peu ce que vous savez de la structure
13 et votre implication.

14 R. Bien, si vous êtes d'accord, je pourrais vous
15 expliquer c'est quoi la FTQ. La composition de la
16 FTQ puis la façon qu'on fonctionne puis je pense ça
17 pourrait être répondre...

18 Q. **[82]** Bien, je pense que c'est une bonne... une
19 bonne question pour commencer.

20 R. ... à plusieurs de vos... Puis c'est quoi le rôle
21 du président puis c'est quoi les pouvoirs d'un
22 président. Vous savez, quand je lisais dans les
23 journaux, hier puis ce matin, « le grand patron de
24 la FTQ », ça me fait bien rire. Quand tu présides
25 la FTQ tu peux pas donner d'ordres bien, bien. Ta

1 job c'est de convaincre et... puis je vais vous
2 expliquer pourquoi.

3 Dans un premier temps, FTQ, les membres...
4 les... les affiliés de la FTQ sont chez nous sur
5 une base volontaire. Ça c'est bien important. Puis
6 on a des gens du secteur de la construction, bien
7 sûr, puis tout à l'heure je vais revenir les
8 différences entre la construction puis les autres
9 secteurs, si vous me permettez. Mais, pour suivre
10 mes petites notes d'hier soir, là, le secteur de la
11 construction, on a des gens du public, parapublic :
12 les postes, les employés du fédéral, les écoles,
13 les CPE, l'Hydro-Québec, les hôpitaux, et caetera.
14 On a des membres dans les mines, la métallurgie,
15 d'où je viens, on a des membres dans les
16 communications, dans la pétrochimie, dans
17 l'énergie, dans le papier, dans le commerce, dans
18 l'alimentation - ça je lis ça, Madame - dans
19 l'aéronautique, dans la fabrication mécanique...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[83]** Ça se voit.

22 R. ... dans l'imprimerie, dans le - pardon? - dans le
23 journalisme...

24 Q. **[84]** J'ai dit, ça se voit.

25 R. Dans le journalisme, on a des professionnels, des

1 gens de bureau, et caetera. Donc, c'est... c'est
2 souvent, comme Henri Massé disait : « Diriger à la
3 FTQ, la FTQ c'est souvent comme un jell-o qui est
4 en train de prendre puis tu as ça dans tes mains
5 puis je veux pas en échapper des parties puis il
6 faut que tu gardes ça ensemble tout le temps. » Tu
7 sais, tu as pas le même discours dans une assemblée
8 syndicale de travailleurs d'université que tu as
9 dans une assemblée syndicale de la FIPOE. C'est
10 deux sortes de mondes. C'est les mêmes idées mais
11 tu te dois d'être polyvalent puis d'adapter à
12 tes... à tes affiliés.

13 Le portrait des membres de nos affiliés,
14 moi, je dirais que trente-cinq pour cent (35 %) de
15 nos membres ont trente-cinq (35) ans et moins,
16 trente-cinq pour cent (35 %) de nos membres sont
17 des femmes, soixante pour cent (60 %) de nos
18 membres viennent du secteur privé puis quarante
19 pour cent (40 %) de nos membres viennent du secteur
20 public. Et, tout ça ensemble, quand on calcule les
21 membres... les membres de nos affiliés, ça fait six
22 cent mille (600 000) membres dans trente-sept (37)
23 syndicats. Dans trente-sept (37) syndicats.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. [85] C'est quoi le rôle de la FTQ au juste? Parce

1 que, si je comprends, à l'intérieur même de la
2 structure de la FTQ on parle de syndicats affiliés
3 qui ont leur autonomie, leur indépendance, non?
4 R. Les syndicats affiliés, Madame, chez nous, là, ils
5 embauchent qui ils veulent, ils débauchent qui ils
6 veulent. C'est eux qui décident de leurs stratégies
7 de négociations. C'est eux qui administrent leurs
8 budgets, c'est eux qui font leur recrutement puis
9 c'est eux qui décident quel genre de formation
10 syndicale leurs membres vont suivre, c'est eux qui
11 paient. Et ces affiliés-là donnent à la FTQ, de
12 mémoire, une piastre et trente-cinq par mois, par
13 membre. Et le rôle de la FTQ c'est de donner des
14 services à nos affiliés qui sont chez nous sur une
15 base volontaire. Ce qu'on donne, dans un premier
16 temps, bien, pas besoin de vous le dire, on fait du
17 lobby. La FTQ... c'est une mise en commun et
18 lorsqu'on a un groupe important ou un ensemble
19 d'affiliés qui nous demandent de livrer une
20 bataille... je vais vous donner un exemple, la
21 Régie des rentes du Québec.

22 Vous savez, c'est pas tout le monde qui
23 peut bénéficier, au Québec, d'une retraite à
24 prestation déterminée comme, moi, j'ai le privilège
25 et comme plusieurs d'entre nous vont avoir à leur

1 retraite. Soixante pour cent (60 %) des gens au
2 Québec n'ont pas ce genre de retraite là. Il y a un
3 Québécois, une Québécoise sur deux qui a recours au
4 supplément du revenu garanti, ça c'est le seuil de
5 la pauvreté. Et, ensemble, on s'est dit : « Il faut
6 changer les choses, donc il faudrait améliorer la
7 Régie des rentes du Québec et le CPP dans le Canada
8 anglais », le régime de pension... excusez mon
9 anglicisme, régime de pension du Canada anglais. Et
10 là on a parti une campagne.

11 Q. **[86]** O.K. Regarde, on rentrera pas dans les détails
12 de la campagne, si vous permettez...

13 R. Bien, vous me demandez le rôle de la FTQ, je vous
14 donne un exemple...

15 Q. **[87]** Oui, mais j'ai pas besoin de cet exemple.

16 R. ... pour que tout le monde comprenne.

17 Q. **[88]** Monsieur Arsenault. Monsieur Arsenault...

18 R. Donc, on fait... ça, ça...

19 Q. **[89]** Monsieur Arsenault.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[90]** Monsieur Arsenault...

22 R. Oui.

23 Q. **[91]** ... s'il vous plaît.

24 R. Non, mais ça amène à... C'est parce que j'en parle
25 avec passion, j'ai passé quarante-quatre (44)

1 ans...

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[92]** C'est parce que je peux aller prendre un café
4 puis revenir tantôt, si vous voulez, là.

5 R. Bien, écoutez, Madame, moi, là... écoutez, je vais
6 être poli avec vous, je pense que j'ai droit à la
7 (sic) même égard.

8 Q. **[93]** Oui. Alors, je vous pose une question,
9 Monsieur Arsenault.

10 R. Ça fait que je vous demande d'être polie avec moi
11 aussi.

12 Q. **[94]** Tout à fait. Monsieur Arsenault, le rôle de la
13 FTQ, donc, c'est une super machine de lobbyisme?

14 R. C'est pas un super machine. C'est une... une
15 organisation qui fait du lobbyisme et je vous donne
16 un exemple. Au niveau de la santé on a fait le même
17 genre de lobbyisme et au niveau, chaque fois qu'il
18 y a un budget, mon Dieu, c'est le ministre... le
19 ministre des finances qui nous convoque, puis qu'il
20 nous parle du budget. Et nous on en parle à nos
21 affiliés, puis...

22 Vous savez présider la FTQ, tous les mois
23 tu as un bureau, tous les mois. Et tu as
24 l'obligation d'avoir un bureau en vertu de nos
25 statuts. Donc, il faut que tu consultes constamment

1 les gens qui sont chez vous sur base volontaire.

2 Q. **[95]** Qu'est-ce qui se passe...

3 R. Les gens sur lesquels tu as aucune autorité
4 hiérarchique. Deuxièmement, il faut que tu
5 consultes au niveau des conseils... du conseil
6 régional... du conseil général qui est au minimum
7 trois par année, des fois quatre, cinq. Ce qu'on
8 fait également, pour répondre à votre question, on
9 fait de la formation syndicale.

10 (10:09:33)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[96]** Vous avez pas dû beaucoup écouter « Tout le
13 monde en parle »?

14 R. Madame, j'ai passé quarante-quatre (44) ans là-
15 dedans.

16 Q. **[97]** Non, c'est parce que vous nous dites...

17 R. Mais j'en parle avec passion.

18 Q. **[98]** ... que vos notes ont été préparées?

19 R. Bien non, c'est pas dans mes notes ce que je vous
20 dis, là. C'est... « off the cuff » comme les
21 Anglais disent.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[99]** Monsieur Arsenault?

24 R. Tout ce que je vous dis, là, c'est pas dans mes
25 notes, là, moi j'ai marqué : « Lobby, formation

1 syndicale ». Là, j'aimerais si ça vous intéresse
2 vous expliquer c'est quoi la formation syndicale.
3 Et ça c'est pas dans mes notes, c'est dans ma tête.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 On va voir les questions de maître LeBel.

6 R. Mais elle me demande les services, excusez-moi,
7 Madame. Allons-y.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[100]** Mais formation syndicale, je pense que c'est
10 une bonne réponse à ce service-là?

11 R. Bon, elle me demande c'est quoi les services. Ça
12 fait que je les donne, si vous me permettez, je
13 pense que c'est important que vous ayez quelques
14 explications. Parce que tout à l'heure j'ai hâte de
15 vous parler.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[101]** Tout à fait.

18 R. J'ai écouté votre Commission la semaine passée,
19 puis j'ai hâte de vous parler du bilan social,
20 parce que je pense qu'il y a, respectueusement, il
21 y a peut-être une incompréhension du...

22 Q. **[102]** O.K.

23 R. ... bilan social.

24 Q. **[103]** Est-ce que... est-ce que ça vous dérange
25 beaucoup d'attendre les questions?

- 1 R. Pas du tout.
- 2 Q. **[104]** O.K.
- 3 R. Je suis à votre service jusqu'à vendredi, parce que
4 vendredi j'avais un voyage organisé depuis le mois
5 de novembre. J'espère que je vais être capable d'y
6 aller.
- 7 Q. **[105]** Bien ça ça dépend.
- 8 Me SONIA LeBEL :
- 9 Q. **[106]** Ça dépend si vous attendez mes questions.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 11 Ça dépend si vous répondez aux questions ou si vous
12 partez pendant dix minutes.
- 13 R. Je suis à votre entière disposition, entière
14 disposition.
- 15 Me SONIA LeBEL :
- 16 Q. **[107]** Parfait. Alors, la FTQ centrale, je comprends
17 que s'il y a pas de syndicat affilié à l'intérieur
18 de la FTQ elle n'a pas d'existence. Est-ce qu'on se
19 comprend là-dessus?
- 20 R. Ça c'est sûr.
- 21 Q. **[108]** Ça c'est sûr?
- 22 R. C'est une certitude.
- 23 Q. **[109]** Alors, ensemble, c'est sur le principe
24 d'ensemble on est le plus fort, c'est un
25 regroupement de syndicats qui peut permettre de

1 faire avancer des points qu'ils ont en commun. On
2 peut-tu s'entendre là-dessus?

3 R. C'est exactement ça.

4 Q. **[110]** Des intérêts communs. On pourrait entrer dans
5 des exemples, mais comme vous devez partir
6 vendredi, je pense qu'on va y aller plus court, si
7 vous le permettez. O.K. Donc, une machine de
8 lobbyisme également pour les intérêts communs. Vous
9 êtes habituellement comme président de la FTQ le
10 représentant des syndicats affiliés. Je comprends
11 que c'est pas chacun des présidents de chacun des
12 syndicats ou des locaux qui se présente pour faire
13 valoir leurs points auprès des gouvernements ou des
14 organismes ayant leurs intérêts en commun. Non?
15 C'est vrai?

16 R. Ça peut arriver.

17 Q. **[111]** Ça peut arriver?

18 R. Ça peut arriver qu'il y a des directions syndicales
19 qui rencontrent, dernièrement, Daniel Roy a
20 rencontré madame Ouellet qui est, là, qui au MIN,
21 puis la FTQ n'était pas là. Ça peut arriver aussi.

22 Q. **[112]** O.K. Donc, une bonne force ce regroupement de
23 travailleurs, de gens qui votent également. Donc,
24 on parle... on peut s'entendre que la FTQ centrale
25 a une bonne oreille auprès des gouvernements. Je

1 pense que c'est tout à fait normal?

2 R. Des gens qui votent je prends ça avec une bémol,
3 souvenez-vous aux dernières élections, on avait
4 demandé aux gens de voter pour le Bloc québécois,
5 puis tout le monde a voté NPD au Québec. Ça fait
6 que je suis pas sûr que j'ai une si grande
7 influence que ça. Assez que je me posais la
8 question peut-être qu'on devrait demander aux gens
9 de voter pour le parti qu'on veut pas voir rentrer,
10 puis... Ça fait que de là à dire, tu sais, je veux
11 pas être prétentieux, c'est pas vrai que la FTQ
12 dirige le Québec, puis que les gouvernements ont
13 peur de nous autres.

14 On vit dans une société tripartite où les
15 premiers ministres puis c'était de même dans le
16 temps de... de monsieur Charest aussi. Les premiers
17 ministres consultent le monde syndical à
18 l'occasion, je suis pas assis dans le bureau du
19 premier ministre tous les jours. Mais ça arrive à
20 l'occasion qu'ils nous consultent, puis quand on
21 les appelle, effectivement ils nous rappellent.

22 Q. **[113]** Bien déjà ça c'est un avantage, hein? On
23 s'entend-tu?

24 R. Bien c'est un avantage; si tu en abuses tu l'as
25 plus l'avantage.

1 Q. **[114]** Non, tout à fait?

2 R. Si tu te mets à appeler tous les ministres tous les
3 jours, je peux vous dire moi qu'après quelques
4 semaines ils vont s'organiser pour ne plus te
5 parler. Ça fait que, tu sais, c'est ça diriger. Les
6 autres, oui, allez-y. Bien les autres services de
7 la FTQ. Est-ce que vous voulez toujours les savoir?

8 Q. **[115]** Non, pour l'instant, ça va aller. Merci. O.K.
9 Donc, on s'entend, toujours bien, là, puis je
10 comprends que donc ce que vous nous dites c'est que
11 vous avez quand même une influence limitée sur le
12 vote de votre... de votre membership, si on veut.
13 Pensez-vous que vous avez une certaine influence
14 comme... moi je suis travailleur, O.K., je suis
15 travailleur de la construction ou dans n'importe
16 quel autre syndicat, j'ai mon président qui
17 s'occupe de moi et à un moment donné, mon président
18 me dit : « Écoutez, on a de l'intérêt, ce
19 gouvernement-là dans son programme a quelque chose
20 qui converge vers l'intérêt des travailleurs, je
21 pense que ça serait intéressant qu'il soit au
22 pouvoir. Pensez-vous que cette voix-là est entendue
23 à la base? En grande majorité, on peut-tu dire oui?

24 R. J'aurais, à travers mes années, préféré qu'elle
25 soit plus entendue. J'ai déjà eu des grandes

1 déceptions. Les dernières élections fédérales,
2 c'est un exemple. Moi, je suis porté à dire que nos
3 membres votent comme le reste de la population.
4 Maintenant, c'est sûr qu'on a des militants chez
5 nous, puis on a des gens qui, qui ont une
6 influence. Je l'espère qu'on a une influence. Mais
7 je ne suis pas... je ne suis pas prétentieux au
8 point de dire que lorsqu'on dit à un membre de
9 voter à telle place, il... Je ne pense pas que ce
10 soit ça.

11 Q. **[116]** Vous ne pensez pas que vous avez l'influence
12 nécessaire. Parce qu'il y a combien de... Vous
13 l'avez dit tantôt, mais j'avoue que le chiffre m'a
14 échappé. Combien de membres à la FTQ, tout syndicat
15 confondu, combien de personnes à la FTQ?

16 R. Il y a trente-sept (37) affiliés.

17 Q. **[117]** Trente-sept (37) affiliés qui regroupent pas
18 mal de monde. Au total?

19 R. Six cent mille (600 000).

20 Q. **[118]** Six cent mille (600 000) personnes. Six cent
21 mille (600 000) personnes, on s'entend que c'est un
22 beau bassin de votants ça, surtout si on est
23 capable de les faire sortir?

24 R. Oui. Mais...

25 Q. **[119]** Et même s'il y en a juste quarante pour cent

1 (40 %) qui suivent votre influence?

2 R. Oui, là, O.K., là, oui. Mais regardez, je connais
3 bien du monde qui sont membres de la FTQ puis que
4 le matin qu'ils vont voter, ils n'appellent pas FTQ
5 pour savoir où voter. Il ne faut pas prendre les
6 gens pour des imbéciles non plus.

7 Q. **[120]** Ce n'est pas ça que j'ai dit.

8 R. Il y a des gens qui... Mais est-ce qu'on a une
9 influence dans la société? Je l'espère.

10 Q. **[121]** Pensez-vous que les gouvernements sont
11 conscients de cette influence-là? Parce que c'est
12 un beau bassin de voteurs, on s'entend.

13 R. Lorsque tu es au gouvernement, j'ai l'impression,
14 il faut que tu conjugues avec les différentes
15 organisations de la société. Comme moi, je suis
16 obligé de faire avec la FTQ Construction, avec les
17 métallos puis et cetera. Les gouvernements, Dieu
18 m'en préserve, je n'ai jamais été premier ministre
19 ni ministre, puis je ne le serai jamais. Mais j'ai
20 l'impression que lorsque le Conseil du patronat
21 débarque dans ton bureau, ils doivent avoir toute
22 une influence eux autres aussi. Puis lorsque la
23 Chambre de commerce débarque dans ton bureau, ils
24 doivent avoir toute une influence aussi. Puis le
25 contrepoids de ça, bien, souvent, c'est le monde

1 syndical.

2 Q. **[122]** Donc un contrepoids veut dire influence, on
3 s'entend? Si on n'a pas d'influence, on n'a pas le
4 contrepoids?

5 R. J'espère qu'on a une influence. Mais ce n'est pas
6 nous autres qui dirigent, ça, je peux vous dire ça,
7 la société. Loin de là.

8 Q. **[123]** Ce n'est pas vous autres qui dirigez le
9 Québec dépendamment qui rentre au pouvoir?

10 R. Ça irait mieux si c'était nous autres.

11 Q. **[124]** On pourra conclure ça à la fin, vendredi
12 matin.

13 R. C'est une blague.

14 Q. **[125]** On verra ça.

15 R. Non, mais ce n'est pas nous autres qui décident.

16 Q. **[126]** Votre siège au Fonds de solidarité, je
17 comprends que, tout comme un peu les autres
18 conseils, c'est un automatisme comme président de
19 la FTQ, c'est exact? Il n'y a pas d'élection? À
20 partir du moment où vous êtes élu président de la
21 FTQ, le siège de président du Fonds de solidarité
22 vient avec le poste, c'est exact?

23 R. Non.

24 Q. **[127]** Non. Alors, expliquez-moi ça, Monsieur
25 Arsenault, en peu de mots s'il vous plaît.

- 1 R. De mémoire...
- 2 Q. **[128]** Une petite synthèse ce serait apprécié.
- 3 R. De mémoire, lorsqu'il arrive une nouvelle
4 nomination au Fonds de solidarité, elle doit être
5 entérinée par le bureau de la FTQ et le conseil
6 général de la FTQ.
- 7 Q. **[129]** Qu'est-ce qui se passe si ce n'est pas
8 entériné? On fait quoi? Qui va devenir président du
9 Fonds?
- 10 R. Il pourrait y avoir un débat au conseil général
11 puis décider de mettre quelqu'un d'autre que le
12 président. Théoriquement ça pourrait arriver.
- 13 Q. **[130]** On s'entend, là, tout ça, c'est théorique?
- 14 R. Mais ça pourrait arriver.
- 15 Q. **[131]** Ça pourrait arriver. C'est arrivé combien de
16 fois dans les trente (30) dernières années?
- 17 R. Ce n'est pas arrivé, mais ça pourrait arriver.
- 18 Q. **[132]** O.K. Ça, c'est sur papier?
- 19 R. Moi, ce que je vous dis...
- 20 Q. **[133]** Si on descend sur le plancher des vaches deux
21 minutes.
- 22 R. Regardez, Madame...
- 23 Q. **[134]** Dans la vraie vie, c'est automatique cette
24 nomination-là?
- 25 R. On me demande si c'est automatique. Ma réponse

1 c'est non, ça doit être entériné par le conseil
2 général.

3 Q. **[135]** Qu'est-ce qui se passe si le conseil général
4 ne l'entérine pas?

5 R. Il y aurait à ce moment-là un débat puis une
6 élection à l'intérieur du conseil général.

7 Q. **[136]** Et qui est membre du conseil général?

8 R. Les affiliés de la FTQ au prorata de leurs membres.

9 Q. **[137]** Ceux qu'on a nommés tantôt?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[138]** Dont le président de la FTQ?

12 R. Le président de la FTQ préside le conseil général.

13 Q. **[139]** Préside le conseil général. Est-ce qu'il y a
14 un veto?

15 R. C'est une bonne question. Je ne le sais pas.

16 Généralement, on atteint des consensus.

17 Q. **[140]** On atteint des consensus. Et généralement, le
18 président...

19 R. Mais il y a eu des votes, il y a eu des votes. Mais
20 est-ce que le président a un vote prépondérant? Il
21 faudrait que je vérifie les statuts. Je n'ai pas la
22 réponse.

23 Q. **[141]** Donc, généralement, on atteint les consensus.

24 Puis généralement, le président de la FTQ est donc
25 automatiquement appointé à titre de président du

1 Fonds de solidarité, c'est exact?

2 R. Le président est appointé suite à une résolution du
3 conseil général de la FTQ, de mémoire.

4 Q. **[142]** Et dans les trente (30) dernières années, le
5 président de la FTQ Centrale, et non pas
6 Construction, le président de la FTQ a toujours
7 obtenu le titre de président du Fonds de solidarité
8 de la FTQ, c'est exact?

9 R. Il faudrait que je vérifie.

10 Q. **[143]** Êtes-vous en train de me dire que, dans les
11 trente (30) dernières années, ça n'a pas été le
12 cas?

13 R. Écoutez, je ne peux pas dire ça sous serment. Je
14 crois que, lorsque Louis Laberge a quitté la
15 présidence, il a gardé la présidence du Fonds de
16 solidarité. Je... Je peux... Tu sais moi je veux
17 pas, là me mettre dans le trouble ici aujourd'hui,
18 là. De mémoire c'est ça mais faudrait que je
19 vérifie.

20 Q. **[144]** O.K. Après...

21 R. Je peux revenir cette semaine puis vous répondre à
22 ça mais je pense ...

23 Q. **[145]** Après Louis Laberge...

24 R. ... qu'il y a eu une exception.

25 Q. **[146]** Et après Louis Laberge?

1 R. Après Louis Laberge...

2 Q. [147] Qui a eu, qui a suivi Louis Laberge comme
3 président du Fonds?

4 R. C'est ça que je sais pas. Je me demande si c'est
5 Fernand Daoust ou Clément Godbout, je le sais pas.
6 Faudrait que je vérifie.

7 Q. [148] O.K.

8 R. Je m'attendais pas à cette question-là, là.

9 Q. [149] Il va y en avoir quelques-unes comme ça,
10 inquiétez-vous pas.

11 R. Pas de problème.

12 10:18:16

13 Me ANDRÉ RYAN :

14 Je voulais juste signaler à la Commission que
15 l'information a été transmise à la Commission en
16 début de septembre deux mille douze (2012) si je me
17 trompe pas. On a transmis toutes les informations
18 sur les compositions du conseil d'administration
19 pour la période d'enquête de la Commission.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Merci Maître Ryan.

22 Q. [150] Pensez-vous, Monsieur Arsenault, on va se
23 mettre d'accord pour les fins de discussion, là,
24 que minimalement dans les quinze (15) dernières
25 années, ou en tout cas, votre prédécesseur et vous,

1 la nomination entre président de la FTQ et
2 président du Fonds, là, l'appointement s'est fait
3 quand même sans heurt, on s'entend, et de façon
4 quasi automatique. Je parle pratico-pratique et non
5 pas dans les statuts, c'est exact? Vous avez pas eu
6 à vous battre fort, fort, fort pour la présidence
7 du Fonds?

8 R. Non.

9 Q. [151] Non, parfait. Pensez-vous que c'est quelque
10 chose qui devrait changer ça?

11 R. Moi je vous dis qu'à l'heure actuelle, il y a...
12 avant de partir de la FTQ, j'ai mis un comité sur
13 pied. Le conseil exécutif de la FTQ sont en train
14 de consulter des spécialistes en bonne gouvernance
15 et on va devoir faire, je suis allé avec Yvon
16 Bolduc, Mario Tremblay, Gaétan Morand en commission
17 parlementaire en début novembre. Le gouvernement du
18 Québec nous a demandé de regarder notre gouvernance
19 et c'est en train de se faire présentement avec le
20 président actuel, Daniel Boyer et le secrétaire
21 général.

22 Q. [152] Ça c'est dernièrement ça, vous avez dit?

23 R. Ça a commencé avant le congrès de la FTQ et ça se
24 continue, à ma connai...

25 Q. [153] Dans le bouillonnement de tout ce qui se

1 passe présentement, on s'entend?

2 R. Oui, oui, oui.

3 Q. [154] O.K. Quelle était votre opinion précédemment
4 à ça, là? Qu'en pensez-vous personnellement
5 Monsieur Arsenault, là? J'aimerais ça que vous me
6 disiez, pas y as-tu un conseil qui se fait, on est-
7 tu en train de faire un comité du sous-comité qui
8 va évaluer la situation. Qu'est-ce que vous en
9 pensez? Vous avez occupé le poste pendant six ans,
10 là.

11 R. C'est toute une job. C'est toute une job. Tu serais
12 probablement moins libre comme président de la FTQ
13 si t'étais pas président du conseil
14 d'administration du Fonds.

15 Q. [155] Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

16 R. Bien, c'est... t'as, quand tu présides le conseil
17 d'administration du Fonds, moi je l'ai présidé avec
18 aisance parce que j'ai développé énormément de
19 confiance aux externes et sous ma présidence, bien
20 il y a eu madame Louise St-Cyr, madame Martin,
21 Denise Martin, monsieur Vachon, il y a eu monsieur
22 Robichaud qui lui venait de la banque et ces gens-
23 là étaient d'une grande rigueur et tant qu'à moi,
24 d'une grande honnêteté. Je pouvais voir, par
25 exemple, quand je présidais mon conseil, la

1 personne la plus près qui était comme où vous êtes
2 mais elle était assise, je voyais ses notes,
3 c'était madame Louise St-Cyr. Madame St-Cyr, elle
4 lisait tous ses documents, c'était « highlighté »
5 avec des notes à côté. Elle posait énormément de
6 questions et ces gens-là me rendaient, me
7 réconfortaient, me rendaient fort aise. En même
8 temps, dans chaque dossier que j'ai eu à... chaque
9 conseil que j'ai eu à présider, la multitude des
10 dossiers, nous étions à ma connaissance, dans tous
11 les dossiers ou presque, quatre-vingt-dix-neuf
12 point neuf pour cent (99,9 %) des dossiers,
13 accompagnés d'une grande banque canadienne, la
14 Caisse de... souvent de la Caisse de dépôt, de
15 Desjardins, d'Investissement-Québec, la SGF à
16 l'occasion et ça, ça me rassurait aussi parce que
17 humblement, je me considère pas comme un grand
18 spécialiste en finances.

19 Q. [156] O.K. Si on parle des technicalités, là, pour
20 comprendre un peu pour les gens qui nous écoutent
21 puis pour moi particulièrement...

22 R. Maintenant... Oui?

23 Q. [157] J'étais pas rendue à mon point
24 d'interrogation.

25 R. Ah! j'avais pas fini de répondre à votre question.

1 Q. [158] O.K. Si on y va avec les technicalités, au
2 niveau du conseil d'administration du Fonds, c'est
3 quoi le rôle exact au niveau de l'approbation des
4 dossiers? Je comprends que les dossiers suivent
5 tout un processus, monsieur Morin est venu nous
6 l'expliquer. Moi je m'intéresse particulièrement au
7 rôle du conseil une fois que les dossiers sont sur
8 la table et à votre rôle de président.

9 R. Le rôle du président c'est de présider le conseil,
10 donner la parole à ceux qui veulent parler. Ensuite
11 on essaie d'atteindre des consensus puis je vous
12 dirais que il y a peut-être un dossier ou deux
13 dans... de deux mille un (2001) à deux mille treize
14 (2013), où il y a pas eu un consensus au conseil
15 d'administration.

16 Q. [159] À ce moment-là, on passe au vote, j'imagine.

17 R. Maintenant... Non, c'est des gens qui disent « moi,
18 j'ai un conflit d'intérêt, je sors » ou des gens
19 qui vont dire « regarde, moi, je peux pas... » Moi-
20 même, j'ai déjà voté contre un dossier de Tony
21 Accurso. Peut-être vous surprendre, mais... dans
22 une cimenterie dans le comté d'Argenteuil, j'avais
23 voté contre. Et ça arrive, mais, regardez, si c'est
24 arrivé cinq fois dans treize (13) ans, c'est beau.

25 Q. [160] Bien, quand vous parlez de non-consensus, à

1 ce moment-là, c'est parce que des gens
2 s'abstiennent de voter.

3 R. Ça peut arriver très rarement, mais ça arrive.

4 Q. **[161]** O.K. Mais, il y a un consensus des membres
5 qui restent et qui votent à ce moment-là.

6 R. C'est ça. Oui, oui.

7 Q. **[162]** O.K. Dans ce sens-là.

8 R. J'ai jamais eu... pour répondre à la question, j'ai
9 jamais eu à trancher un dossier, jamais, jamais.

10 Q. **[163]** Jamais eu à appeler... demander un vote ou
11 quoi que ce soit.

12 R. Non, jamais, jamais. Maintenant, lorsqu'un dossier
13 arrive au conseil d'administration... Je dois vous
14 dire ce qu'on a fait avec les fameux cinq, six
15 dossiers top sec qu'on a parlé pendant des mois à
16 cette Commission...

17 Q. **[164]** On va y... Monsieur Arsenault, regardez, là,
18 on va y revenir. On peut pas tout faire dans la
19 première demi-heure. Je comprends que vous avez
20 beaucoup, là, envie de tout dire et de tout nous
21 raconter rapidement, mais...

22 R. Non, non, j'ai tout mon temps, je suis à la
23 retraite.

24 Q. **[165]** ... inquiétez-vous pas, vous allez avoir
25 l'occasion. Vous allez avoir l'occasion de

1 passer... on va avoir l'occasion de passer à
2 travers ça.

3 (10:23:54)

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Q. **[166]** Regardez, on va faire une chose, Monsieur
6 Arsenault. Maître LeBel va vous poser des questions
7 et si à la fin de votre témoignage il y a des
8 choses que vous aimeriez dire et que vous vous
9 sentez... que vous voulez dire des choses pour
10 lesquelles on vous a pas posé de question, vous le
11 ferez. Est-ce que ça vous irait ça?

12 R. Ça m'irait certainement, Madame, je vais me plier à
13 vos règles. Mais, dans la question que maître LeBel
14 vient de me poser, j'ai pas fini ma réponse.

15 Q. **[167]** Alors, finissez votre réponse.

16 R. J'aimerais qu'on me donne l'oppor... Puis si vous
17 pensez que j'extrapole trop...

18 Q. **[168]** Non, non, je veux pas vous couper vos
19 réponses.

20 R. ... faites-moi signe de me fermer la boîte, ça sera
21 pas long.

22 Q. **[169]** Non, non, on veut pas vous couper vos
23 réponses, mais on veut pas non plus que vous
24 bifurquiez ailleurs. C'est pour ça que je vous dis,
25 si vous voulez aller ailleurs, à un autre moment

1 donné...

2 R. O.K.

3 Q. **[170]** ... il vous sera donné l'opportunité d'y
4 aller.

5 R. C'est un bon deal.

6 Q. **[171]** Parfait.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[172]** Puis inquiétez-vous pas, je suis convaincue
9 qu'on va explorer ensemble tous les points qui vous
10 intéressent puis qui vous sont à coeur, Monsieur
11 Arsenault.

12 R. Maître... Maître LeBel...

13 Q. **[173]** Moi, je m'intéresse vraiment au système...

14 R. Si vous permettez, Madame la Présidente. Maître
15 LeBel me demande comment ça fonctionne au conseil
16 d'administration, j'ai pas fini de donner ma
17 réponse. Est-ce que vous voulez que je garde ça
18 pour la fin ou je finis?

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Q. **[174]** Continuez, Monsieur Arsenault.

21 R. Merci, Madame. Bon. Lorsqu'un dossier arrive au
22 conseil d'administration, et là il y a l'avant puis
23 l'après.

24 Depuis mai deux mille neuf (2009),
25 lorsqu'un dossier arrive au conseil

1 d'administration, Maître LeBel, il y a, à tous les
2 dossiers qui sont passés, les dossiers ont passé à
3 travers ce qu'on appelle des équipes
4 multidisciplinaires. Ça, ce sont des professionnels
5 du Fonds qui répondent à des ordres professionnels.
6 Il y a des avocats là-dessus, il y a des
7 évaluateurs professionnels, il y a des conseillers
8 financiers, il peut y avoir un notaire à
9 l'occasion, et caetera. Et ces gens-là... et,
10 écoutez, de l'autre bord de la rue, là, à la FTQ,
11 on appelait ça « la machine à saucisse », là,
12 j'avoue que c'est pas un terme très très... entre
13 nous autres. Et ces gens-là font une recommandation
14 « tel dossier, on devrait le faire pour telle
15 raison ».

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. **[175]** Est-ce qu'il y a un seuil de recommandation
18 pour se rendre au conseil? Cinq millions (5 M\$),
19 est-ce que c'est possible ou ça a changé en mai
20 deux mille neuf (2009)?

21 R. C'est possible. Et les dossiers qui arrivent au
22 conseil d'administration, ils ont passé dans un
23 conseil décisionnel sectoriel qui, lui, est composé
24 d'une majorité d'externes du Fonds et de la FTQ.
25 Donc, quand les dossiers arrivent au conseil

1 d'administration en haut, les équipes
2 multidisciplinaires... multifonctionnelles,
3 multidisciplinaires, les ont... les ont
4 recommandés. Les conseils sectoriels ont challengé
5 ces gens-là et l'ont recommandé et là, finalement,
6 c'est l'étape du conseil d'administration. Et là
7 encore, les équipes professionnelles doivent venir
8 challenger leur dossier devant les membres du
9 conseil d'administration et là le dossier est
10 approuvé ou il est refusé.

11 Q. **[176]** Est-ce qu'à chaque étape que vous venez
12 d'énumérer...

13 R. C'est de même que ça fonctionne depuis...

14 Q. **[177]** Mai deux mille neuf (2009).

15 R. Avant mai deux mille neuf (2009), il y a certains
16 conseils sectoriels qui n'avaient pas une majorité
17 d'externes. En mai deux mille neuf (2009), on a
18 fait un conseil... on a eu un conseil
19 d'administration de deux jours et, unanimement, on
20 a décidé qu'à l'avenir, il faut qu'il ait non
21 seulement de la bonne gouvernance, mais qu'il y ait
22 apparence de bonne gouvernance aussi.

23 Q. **[178]** Très important l'apparence.

24 R. Apparence de bonne gouvernance. Comme on dit
25 souvent, il faut pas seulement qu'il y ait justice,

1 il faut qu'il y ait apparence de justice. Et, là,
2 unanimement, en mai deux mille neuf (2009), on a
3 décidé que les conseils seraient... les membres de
4 conseils seraient majoritairement des externes. Ce
5 qui fait que, dans l'ensemble du Fonds de
6 solidarité, il y a soixante et sept (67)
7 administrateurs... soixante et six (66)
8 administrateurs, trente-sept (37), trente-huit (38)
9 sont des gens de l'extérieur, de la FTQ et du
10 Fonds.

11 Q. **[179]** O.K. Mai deux mille neuf (2009). Avant mai
12 deux mille neuf (2009), quel était votre rôle, quel
13 était le rôle du conseil d'administration,
14 vraiment, là, je veux savoir, quand les dossiers
15 arrivent sur le bureau du conseil d'administration,
16 avant mai deux mille neuf (2009)?

17 R. Il y avait, là aussi, des équipes de... les
18 conseils sectoriaux (sic) et les équipes
19 multidisciplinaires, de mémoire, ça part de deux
20 mille (2000), deux mille un (2001).

21 Q. **[180]** O.K.

22 R. Je peux me tromper, là, mais c'est arrivé, ça, avec
23 la venue de monsieur Yvon Bolduc. Quand Yvon Bolduc
24 est arrivé adjoint pour Pierre Genest, c'est lui
25 qui a amené le concept des équipes

1 multidisciplinaires. Ça fait que chaque dossier...
2 Ces gens-là signent en bas, hein. Ils signent puis
3 ils ont des comptes à rendre à leurs ordres
4 professionnels. Le comptable signe, moi, je
5 recommande le dossier, et le conseiller financier,
6 et caetera.

7 Q. **[181]** Est-ce qu'à chaque étape, ces conseils-là ou
8 ces gens-là ont le pouvoir, si on veut, de bloquer
9 un dossier?

10 R. Oui. Certainement.

11 Q. **[182]** Est-ce que quelqu'un a un pouvoir de...
12 changer cette décision-là?

13 R. S'il y a pas d'entente entre les... les membres des
14 conseils sectoriels, le dossier monte plus, c'est
15 fini, là. Moi, j'ai référé des dizaines de dossiers
16 à la FTQ... au Fonds qui se sont jamais faits.

17 Q. **[183]** À partir du moment où le dossier est refusé
18 par un des... une des étapes, un des conseillers,
19 un des professionnels dont vous venez de
20 mentionner, si le dossier n'est pas recommandé, il
21 meurt là?

22 R. Il meurt là mais il peut ressusciter.

23 Q. **[184]** Allez-y.

24 R. Bien, supposons qu'il y a un entrepreneur qui veut
25 un partenariat avec le Fonds. Il arrive avec des

1 conditions puis le Fonds dit : « Regarde, ça marche
2 pas tes conditions. » Bon, bien, correct, deux ans
3 après il revient puis là : « Bien, regarde, j'ai
4 d'autres conditions »...

5 Q. **[185]** Il présente une nouvelle demande, finalement?

6 R. C'est ça. C'est ça. Parce que je veux pas vous
7 laisser sous l'impression que quand quelqu'un fait
8 une demande... Il y a des gens qui ont demandé
9 trois, quatre fois des partenariats puis ils ont
10 été refusés et, finalement, le dossier est devenu
11 plus faisable, au jugement de nos professionnels,
12 (inaudible).

13 Q. **[186]** Donc, ce que vous nous dites, dans le fond,
14 c'est que le dossier, dans l'état dans lequel il a
15 été refusé, lui meurt là, par contre, on peut
16 toujours présenter une nouvelle demande si on
17 change ou on améliore les conditions. Est-ce qu'on
18 explique aux gens...

19 R. Bien, les conditions peuvent changer.

20 Q. **[187]** Elles peuvent changer. Est-ce qu'on explique
21 aux gens, habituellement, les motifs des refus?

22 R. Oui. Oui.

23 Q. **[188]** Oui?

24 R. Certainement. Et... oui. À ma connaissance, oui.

25 Q. **[189]** O.K. Est-ce qu'on peut dire que le conseil

1 d'administration, une fois que c'est rendu à votre
2 niveau puis tous les filtres et les étapes et la
3 machine à saucisse, là, dans toute sa splendeur, a
4 déchiqueté et amené le dossier jusque-là, je pense
5 qu'on peut parler quasiment d'une approbation
6 presque automatique au conseil, en haut?

7 R. C'est pas automatique. Je vous le dis, là. Moi,
8 j'ai travaillé avec des externes qui... qui m'ont
9 appris beaucoup au niveau de la finance, je suis un
10 électricien je suis pas un financier, et... et les
11 externes, au conseil d'administration, je le
12 répète, là, madame Martin, madame St-Cyr, monsieur
13 Vachon, monsieur Robichaud, ensuite ça a été madame
14 Giraud et maintenant il y a d'autres gens là...

15 Q. **[190]** Est-ce que ces gens-là étaient là aussi avant
16 deux mille neuf (2009) ou c'est depuis deux mille
17 neuf (2009)?

18 R. Ils étaient là avant... dans le cas de madame St-
19 Cyr, madame Martin et monsieur Vachon, ils étaient
20 là avant deux mille neuf (2009).

21 Q. **[191]** Parce que j'ai bien compris, là, si je
22 comprends la composition du conseil, outre le
23 président qui... bon, ça compose dix-sept (17)
24 membres, j'ai dit (10) personnes de la FTQ,
25 habituellement, en plus du pdg, j'ai quatre

1 externes et j'ai deux personnes qui sont nommées
2 par l'assemblée des actionnaires, c'est exact?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[192]** C'est exact. Les deux personnes nommées par
5 l'assemblée des actionnaires, en règle générale,
6 traditionnellement on retrouve quel type de
7 personnes?

8 R. Vous les avez, là, c'est...

9 Q. **[193]** Je parle au niveau de leur profil, pas leur
10 nom, Monsieur Arsenault, leur profil? C'est des
11 gens, quoi, qui se présentent à l'assemblée des
12 actionnaires, lèvent la main, il dit : « J'aimerais
13 ça avoir le poste », et il y a un vote?

14 R. Hum.

15 Q. **[194]** En règle générale, quel genre de profil ces
16 gens-là ont?

17 R. Vous me parlez de qui, là?

18 Q. **[195]** Je vous parle des deux personnes qui sont
19 nommées par l'assemblée des actionnaires dans les
20 six années où vous avez été présent au Fonds...

21 R. C'est à tour de rôle. De souvenance, c'est...
22 Donnez-moi les noms, je vais vous dire qui c'est.
23 C'est souvent une personne de la FTQ puis, des
24 fois, quelqu'un du... de la CSQ.

25 Q. **[196]** Qui est nommé par l'assemblée, les deux

- 1 postes?
- 2 R. Oui, par l'assemblée.
- 3 Q. **[197]** Puis ces gens-là ont un mandat de combien de
4 temps, c'est-tu un mandant qui est équivalent...
- 5 R. Un an. Un an.
- 6 Q. **[198]** Un an?
- 7 R. Un an, oui. Chaque année on...
- 8 Q. **[199]** O.K. Les... est-ce que tous les membres du
9 conseil c'est des mandats d'un an ou...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[200]** Donc, il y a juste le président qui est là
12 pour les trois années de son mandat, jusqu'à temps
13 que...
- 14 R. Bien, je dis, oui, il... c'est moi qui présidais
15 les assemblées des membres... la loi prévoit qu'il
16 y a tant de gens de la FTQ, ça c'est un
17 automatique. La seule élection...
- 18 Q. **[201]** Ça, ça pas changé en deux mille neuf (2009)?
- 19 R. Je pense que je suis en train de vous induire en
20 erreur, là, je m'excuse. Non, non, ce qui se passe
21 à l'assemblée des membres c'est les postes... les
22 deux que vous parlez...
- 23 Q. **[202]** Oui, c'est...
- 24 R. ... qui sont élus, les autres c'est un automatisme.
25 Ils vont pas au vote des actionnaires.

- 1 Q. **[203]** Donc, il y a deux postes, finalement, qui
2 sont élus...
- 3 R. C'est ça.
- 4 Q. **[204]** ... sur le conseil.
- 5 R. Regardez, je peux vérifier puis vous revenir, là,
6 mais je pense...
- 7 Q. **[205]** Les dix (10) postes de la FTQ c'est des
8 automatiques.
- 9 R. ... c'est ça. FTQ, c'est des olympiques. C'était
10 des olympiques, c'était des automatiques et les
11 quatre membres externes aussi.
- 12 Q. **[206]** O.K. Et en règle... les quatre membres
13 externes, expliquez-moi comment on les choisit,
14 vous m'avez nommé leurs noms, là, je m'intéresse
15 pas nécessairement à ces personnes d'une façon
16 particulière?
- 17 R. Mais ce qu'on a essayé de faire...
- 18 Q. **[207]** Aux mécanismes?
- 19 R. Ce qu'on a essayé de faire dans le passé, c'était
20 d'avoir quelqu'un de la PME. Je vais vous donner
21 les quatre avec qui j'ai travaillé le plus, là,
22 monsieur Vachon qui est de la famille des gâteaux
23 Vachon qui a eu une PME dans la Beauce, qui a été
24 maire de Saint-Marie, qui a.... qui a... préfet de
25 comté, qui a étudié en Angleterre, qui a une

1 expertise extraordinaire dans les PME, lui quand
2 Louis Laberge est décédé, on l'a choisi pour venir
3 représenter les PME sur le conseil
4 d'administration.

5 Ensuite il y a madame Saint-Cyr. Madame
6 Saint-Cyr de mémoire était responsable de la Chaire
7 des PME également aux HEC. Donc, c'est une personne
8 qui a enseigné. C'est pas une PME au HEC. Madame
9 Martin elle venait, elle a été longtemps chez
10 Métro, un haut poste chez Métro, ensuite dans une
11 compagnie pharmaceutique. Et monsieur... de la
12 grande entreprise. Donc, quelqu'un de la petite
13 entreprise, quelqu'un de la grande entreprise.

14 Et monsieur Robichaud avait été pendant des
15 années je crois vice-président de la Banque
16 Nationale. Il venait de la Banque Nationale,
17 c'était un banquier.

18 Q. **[208]** Mais vous me parlez de...

19 R. Ça fait qu'on essaie d'équilibrer nos conseillers,
20 nos externes parce que « we relied on them », vous
21 comprenez ce que je veux dire. Nous autres ces
22 gens-là c'est bien important pour nous autres et je
23 peux vous dire que quand ils sont pas d'accord, on
24 n'est pas d'accord.

25 Q. **[209]** Bon il y a beaucoup de personnes qui sont

1 impliquées dans... bon, il y a beaucoup de
2 personnes qui sont issues du milieu de la petite,
3 moyenne et grande entreprise. De quelle façon ces
4 gens-là sont choisis particulièrement et par qui?
5 Parce que vous parlez que c'est pas une élection,
6 on est... c'est une nomination, c'est quelqu'un qui
7 est appointé, là. Alors, de quelle façon ces gens-
8 là sont choisis?

9 R. Mais je peux pas répondre, c'est pas moi qui a
10 participé au choix des quatre personnes que je
11 viens de vous nommer.

12 Q. **[210]** Alors, comment ça s'est fait ces choix-là?

13 R. Je le sais pas.

14 Q. **[211]** Ils étaient déjà en poste quand vous êtes
15 arrivé?

16 R. Oui, oui, c'est ça.

17 Q. **[212]** Et j'imagine, est-ce que c'est vous qui
18 pratiquez au renouvellement, parce que c'est des
19 mandats d'un an?

20 R. Ils partent quand ils décident de s'en aller.
21 Jusqu'à date, là, monsieur Robichaud à un moment
22 donné m'a dit : « Regarde, j'ai soixante-treize
23 (73) ans c'est assez, je veux partir ». Après la
24 crise qu'on a vécue, les cinq dossiers toxiques sur
25 les cinq mille (5000). Il a dit... la crise va

1 passer, après ça on va s'en aller. Et madame Saint-
2 Cyr, ça a été la même chose, à un moment donné,
3 elle a dit, madame Saint-Cyr elle avait des
4 problèmes personnels, elle a décidé de s'en aller,
5 puis j'ai tout fait pour la retenir.

6 Q. **[213]** Mais, là, c'est pas... c'est pas des mandats
7 a vie, là, je comprends que quand ça va bien, que
8 les gens avec qui vous travaillez sont des gens de
9 confiance comme ceux que vous avez nommés, on les
10 garde en poste, mais advenant le cas que ça
11 fonctionne pas, est-ce que vous avez un pouvoir?

12 R. On va... oui, oui, un pouvoir de leur dire :
13 « Merci beaucoup ».

14 Q. **[214]** Parfait.

15 R. Mais on va... on va... et j'étais rendu là à mon
16 départ, puis c'est ce que j'ai transmis dans mon...
17 dans mon testament à mon successeur. Il va falloir
18 qu'à l'avenir que les choses se fassent
19 différemment aussi. Parce que quand on regarde la
20 formation qui se donne sur la bonne gouvernance, la
21 formation sur les administrateurs de compagnie, on
22 recommande, ça se donne à l'Université Laval, si ma
23 mémoire est bonne, en tout cas, j'ai des amis qui
24 sont allés à l'Université Laval, on recommande
25 qu'après dix ans on devrait changer

1 d'administrateurs. Et j'étais dans cette réflexion-
2 là, là, lorsque je suis parti de la présidence.

3 J'ai transmis ça à mon successeur Daniel
4 Boyer dire, parce que tu sais, vous savez, moi
5 quand j'ai arrivé, là, des règles de bonne
6 gouvernance puis de risque réputationnel, on savait
7 même pas qu'est-ce que ça voulait dire, surtout
8 risque réputationnel. On tenait pas compte de ça à
9 l'époque, les choses évoluent.

10 Et moi je crois qu'à l'avenir le Fonds de
11 solidarité dans l'appointement des externes va être
12 obligé de tenir compte de la règle du dix, douze
13 ans. C'est ce qu'on recommande dans la formation
14 des administrateurs de compagnie. C'est ce qu'on
15 m'a rapporté, moi je l'ai pas suivi encore.

16 Q. **[215]** O.K. Moi je vais revenir à une question...
17 (10:36:39)

18 Me ANDRÉ RYAN :

19 Maître LeBel avec... Maître LeBel avec votre
20 permission, je voudrais quand même attirer
21 l'attention de la Commission sur l'alinéa 4 de
22 l'article 4 de la Loi sur le fonds de solidarité.
23 L'alinéa 3, pardon, qui prévoit que :

24 quatre personnes nommées par les
25 membres visés dans les paragraphes 1°

1 et 2° parmi les personnes que ces
2 membres
3 choisissent doivent être
4 représentatives des entreprises
5 industrielles pour une, des
6 institutions financières pour une
7 autre et des agents socio-économiques
8 pour la troisième et la quatrième;
9 Donc, la... je pensais que c'était bon d'attirer
10 votre attention en éclairage qui est dans la voie
11 tel que formulée.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. **[216]** C'est pour ça que ma question était qu'une
14 fois que ces grands secteurs-là sont définis par la
15 loi, de quelle façon sont choisies ces personnes-
16 là? Parce qu'il n'y a pas juste une personne issue
17 de chacun de ces milieux-là, on s'entend.

18 Donc, habituellement de quelle façon, s'il
19 y avait eu... si une personne décide de se retirer
20 du conseil d'administration, un de ces quatre
21 externes-là, de quelle façon, est-ce que vous
22 allez, il y a un message qui s'envoie pour
23 l'intérêt dans le secteur en commun, est-ce
24 qu'on... est-ce qu'on décide autour du conseil de
25 gens qui feraient... qu'on connaît et qu'on peut

1 recommander, est-ce qu'on attend que quelqu'un lève
2 la main. Comment le message se fait qu'un poste
3 d'un des grands secteurs que maître Ryan nous a si
4 gracieusement identifiés était libre? De quelle
5 façon on fait un appel de candidatures là-dessus?

6 R. Écoutez, quand on a eu à remplacer des gens, j'ai
7 eu des discussions avec le PDG. Et on consulte le
8 comité exécutif. On fait des consultations. Il y a
9 toujours des chercheurs de têtes, des
10 recommandations des gens qu'on connaît.

11 Q. **[217]** Il y a du bouche à oreille aussi, j'imagine?

12 R. Le Fonds de solidarité a une banque incroyable de
13 gens compétents qui peuvent être parfois des
14 consultants, parfois des membres du conseil
15 d'administration. On essaie aussi de balancer
16 hommes/femmes aussi. On a fait des efforts à
17 travers des années pour avoir de la représentation
18 féminine à notre conseil d'administration à la
19 demande des externes, mais aussi à cause de nos
20 principes syndicaux. Et on trouvait important, nous
21 autres, que, dans les externes, qu'on retrouve...
22 D'ailleurs, on l'a tellement fait que les quatre
23 externes, il y a trois femmes sur quatre. On
24 essayait au moins d'avoir un balancier entre
25 hommes/femmes sur le conseil d'administration en ce

1 qui regarde les externes. Puis on fait des efforts
2 constants aussi chez les différents comités
3 sectoriels.

4 Q. **[218]** J'aimerais qu'on revienne à une question qui,
5 en tout cas à mon sens à moi, vous n'avez pas
6 répondu de façon personnelle tantôt, vous avez
7 grosso modo été président de la FTQ et donc, par
8 ricochet, président du Fonds de solidarité pendant
9 six ans. Vous avez porté ce qu'on apporte et
10 qu'on... vous avez porté ce qu'on dit, là, on
11 véhicule dans les médias précédemment, les deux
12 chapeaux. Pensez-vous, là, vous personnellement,
13 oubliez les études qui se font présentement au
14 gouvernement pour séparer ou scinder les deux
15 institutions et mettre une scission plus claire
16 entre ça, est-ce que vous pensez, vous
17 personnellement, que c'est bon ou c'est mauvais que
18 le président de la FTQ, qui a une centrale, qui a
19 six cent mille (600 000) travailleurs, soit
20 également président du Fonds de solidarité, qui
21 peut avoir certains intérêts convergents, j'en
22 conviens, mais certains intérêts divergents
23 également? Pensez-vous que c'est une bonne idée,
24 vous personnellement?

25 R. Ça a du bon puis du mauvais. Mais écoutez, je ne

1 suis plus à la FTQ. Moi, je vais laisser les gens
2 qui sont là prendre les décisions, Madame.

3 Q. [219] Non, ce n'est pas ma question, Monsieur
4 Arsenault.

5 (10:39:55)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je pense que vous êtes... Si vous me permettez
8 maître LeBel...

9 Me SONIA LeBEL :

10 Oui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je pense que vous voulez donner votre opinion sur
13 bien des choses, mais on vous la demande sur celle-
14 là, et vous êtes très capable de répondre à cette
15 question-là, surtout à la lumière de ce que vous
16 avez vu et des révélations faites à la Commission.

17 PAR LE TÉMOIN :

18 R. Madame, à la FTQ, dans toute son histoire dans
19 cinquante (50) ans, il n'y a pas de belle-mère.
20 Moi, quand Henri Massé est parti, j'ai pris...
21 c'est moi qui ai dirigé. Puis j'en supporte les
22 pour et les contre. Aujourd'hui, c'est Daniel Boyer
23 qui dirige. Et ça va être à lui à faire des
24 recommandations avec le comité exécutif, est-ce que
25 le président de la FTQ doit demeurer président du

1 conseil ou non. Je ne crois pas que c'est à moi à
2 dire ça. Je ne veux pas m'ingérer, avec votre
3 permission, dans l'administration du Fonds puis de
4 la FTQ aujourd'hui. Je ne suis plus là. Je peux
5 répondre à ça : il y a des matins que ce n'est pas
6 facile d'être président de la FTQ et du Fonds.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[220]** En deux mille neuf (2009), qu'est-ce que vous
9 en pensiez, Monsieur Arsenault? Vous étiez
10 président de la FTQ Construction. Je pense que ma
11 question est quand même assez simple.

12 R. Je n'ai jamais été président de la FTQ
13 Construction.

14 Q. **[221]** De la FTQ. Vous avez tout à fait raison.
15 Alors président de la FTQ Centrale. Vous avez été
16 président du Fonds de solidarité. En deux mille
17 neuf (2009), si le gouvernement vous avait dit,
18 Monsieur Arsenault, c'est fini, on passe une loi,
19 peu importe, vous perdez la présidence du Fonds,
20 quelle aurait été votre réaction à ce moment-là?

21 R. Bien, moi, je suis un citoyen du Québec qui
22 respecte les législations. Quand on les viole, ça
23 coûte très cher. J'aurais respecté la volonté du
24 gouvernement. Que voulez-vous!

25 Q. **[222]** Je ne vous demande pas sur votre respect des

1 lois. Je vous demande quelle aurait été votre
2 réaction. Si on vous avait consulté là-dessus en
3 deux mille neuf (2009), quelle aurait été votre
4 réponse au gouvernement : faites-le, faite-le pas?

5 R. Les Anglais disent « if it aint broke, don't fix
6 it ». Le Fonds, ça va bien. Ça va bien. C'est un
7 « success story » ce fonds-là. On est capable à
8 l'interne s'améliorer dans les processus
9 d'amélioration continue au niveau de la bonne
10 gouvernance. Puis je suis sérieux, là. On l'a fait.
11 On l'a prouvé. On l'a prouvé. Et, moi,
12 respectueusement je vous demande de regarder les
13 changements qu'on a amenés au printemps deux mille
14 neuf (2009) en ce qui regarde la gouvernance suite
15 aux fameux cinq, six dossiers toxiques sur cinq
16 mille (5000).

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[223]** Dois-je comprendre que ce serait une
19 amélioration que de ne pas laisser ces postes à une
20 même personne?

21 R. Moi, je crois que, pour que le Fonds de solidarité
22 continue à fonctionner, qu'il continue à maintenir
23 et à créer des emplois, qu'il continue à pratiquer
24 une politique de capital patient, ça va prendre une
25 majorité de la FTQ sur le conseil d'administration

1 et je peux vous dire par expérience, dans le Canada
2 anglais, lorsqu'on a mis sur pied des « labour
3 funds » puis qu'on a confié l'administration de ça
4 puis le conseil d'administration à des
5 spéculateurs, il y en a vingt-huit (28) sur trente
6 (30) qui ont planté puis qui existent plus
7 aujourd'hui. Notre expertise expertise...

8 Q. [224] Comment vous expliquez ça?

9 R. J'explique ça parce qu'ils ont spéculé. Comment
10 vous expliquez que la Caisse de dépôt a perdu
11 quarante millions (40 M\$) dans le papier commercial
12 puis nous on l'a pas fait à la même époque?

13 10:43:18

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. [225] Et vous pensez que c'est parce que les
16 membres de la FTQ sont mieux à même de parler
17 d'investissement?

18 R. Moi je crois que les membres de la FTQ... Vous
19 savez, on a, lorsqu'on a fondé le Fonds de
20 solidarité dans les années quatre-vingts (1980),
21 moi j'étais à Sept-Îles à cette époque-là. Ma rue,
22 là, était à vendre. Je pense qu'il restait deux
23 maisons sur ma rue qui étaient pas à vendre parce
24 que l'Iron Ore s'était écroulée, parce qu'on avait
25 fermé Gagnon, parce qu'on avait fermé

1 Schefferville. Louis Laberge venait nous voir en
2 pleurant puis il disait si seulement, si seulement
3 on avait une institution financière au Québec qui
4 tire pas la « plug » quand ça va mal, une
5 institution financière qui accepterait
6 d'administrer du capital patient puis c'est ça
7 qu'on fait au Fonds de solidarité. C'est ce qu'on
8 fait différemment des grandes banques canadiennes,
9 de Desjardins et de d'autres. C'est ce qu'on fait
10 qui est différent et le rôle de la majorité de la
11 FTQ sur le conseil d'administration, ce sont les
12 gardiens de ça, les gardiens de cette philosophie-
13 là. Je peux vous dire que le Fonds de solidarité,
14 comme président de la FTQ puis comme promoteur du
15 Fonds de solidarité à l'étranger, je l'ai fait
16 pendant des années, on fait l'envie du monde
17 syndical partout à peu près sur le globe, partout à
18 peu près sur le globe.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [226] Mais à quoi...

21 R. Parce qu'on a été capable de maintenir et créer
22 cinq cent mille (500 000) emplois dans les derniers
23 vingt (20) ans. Cinq cent mille (500 000) emplois
24 dans les derniers vingt (20) ans qui seraient peut-
25 être pas au Québec s'il y avait pas eu de Fonds de

1 solidarité. Et lorsque t'as, lorsque tu as des
2 administrateurs qui sont exclusivement des
3 spéculateurs, plus souvent qu'autrement tu plantes
4 et ça c'est pas de la science-fiction, là. Regardez
5 ce qui s'est passé dans l'économie américaine en
6 deux mille huit (2008), là. J'ai pas rêvé ça cette
7 nuit, là. C'est ça qui s'est passé.

8 Comment se fait-il que nous on a passé à
9 travers de la crise? Comment se fait-il que le
10 Fonds de solidarité du Québec, en deux mille huit
11 (2008), a mis un point quatre milliards de dollars
12 (1,4 G\$) sur la table à la demande du ministre des
13 finances pour maintenir nos fleurons québécois?
14 C'est nous qui avons fait ça. C'est pas les banques
15 canadiennes qui ont fait ça. C'est nous, le Fonds
16 de solidarité qu'on a fait ça. C'est pour ça que
17 j'en parle avec passion puis grande fierté.

18 Q. [227] Mais vous pensez pas, Monsieur Arsenault,
19 qu'il y a pas une dichotomie certaine entre votre
20 rôle de président du Fonds de solidarité et votre
21 rôle de président de la FTQ advenant le fait où le
22 Fonds investit dans une entreprise, dans un
23 consortium, dans un... dans des... avec des
24 entrepreneurs qui pourraient du même souffle avoir
25 des conflits syndicaux de l'autre côté. Vous pensez

1 pas que vous êtes comme assis entre deux chaises à
2 ce moment-là comme président?

3 R. C'est un exercice souvent difficile mais les fruits
4 sont là. Moi il y a rien qui me rend plus fier que
5 de maintenir puis de sauver des jobs au Québec. Il
6 y a rien qui me rend plus fier non plus de voir des
7 entrepreneurs québécois, au lieu de vendre ça à des
8 étrangers.

9 Q. [228] Mais alors je fais quoi...

10 R. J'ai vécu dans ma carrière moi des usines qui ont
11 été vendues à des étrangers puis quelques années
12 après, c'était fermé. Quand tu peux avoir Québec
13 inc. qui dirige au Québec puis on a prêté à Québec
14 inc. combien de fois pour que ces emplois-là
15 restent au Québec. Je vais juste vous donner un
16 exemple.

17 Quand je négociais avec la compagnie
18 Noranda, le président de Noranda s'appelait Derek
19 Pannell. Derek Pannell, quand j'étais électricien à
20 Murdochville, il était surintendant de la fonderie.
21 Ses enfants sont allés à l'école où ma mère
22 travaillait. Quand je suis devenu directeur des
23 métallos puis j'avais un problème, j'appelais Derek
24 Pannell à Toronto, je sautais dans un avion,
25 j'allais le voir puis on réglait les problèmes.

1 Quand Noranda a vendu à Xstrata, compagnie
2 australienne. Le remplaçant de monsieur Pannell
3 c'était un gars de Brisbane en Australie. C'est dur
4 à comprendre au téléphone puis lui il te comprend
5 pas non plus. Puis aller en Australie régler un
6 problème, c'est un maudit problème.

7 Q. [229] C'était quoi votre rôle à ce moment-là? Vous
8 aviez quel titre?

9 R. Et moi je crois que si on est capable au Québec de
10 faire en sorte que nos industries demeurent puis
11 que ça croît dans les mains québécoises, je pense
12 qu'on est capable d'avoir des meilleures ententes,
13 on est capable d'avoir des meilleures conditions de
14 travail pour notre monde. J'ai foi en ça puis c'est
15 pour ça que j'ai consacré quarante (40) ans de ma
16 vie, puis c'est pour ça que j'ai mis bien de
17 l'énergie au Fonds de solidarité pour faire en
18 sorte qu'entre québécois on puisse s'entraider puis
19 qu'on puisse avoir une classe moyenne forte, puis
20 qu'on puisse être capable de payer nos gens comme
21 il faut puis en respectant les lois qui se
22 rattachent au travail.

23 Q. [230] Alors, qu'est-ce qu'on fait, Monsieur
24 Arsenault, quand on est pris à choisir entre le
25 bien des travailleurs et peut-être des... des choix

1 de mouvement syndical ou de moyens de pression qui
2 pourraient mettre en péril la santé financière dans
3 laquelle le Fonds a investi, on fait quoi?

4 R. On discute et c'est la raison pour laquelle on a au
5 Fonds de solidarité un service de formation
6 économique.

7 Q. **[231]** Et c'est quoi le principe (inaudible)?

8 R. Les travailleurs et les travailleuses, c'est des
9 gens intelligents ça. C'est pas des stupides, ça.
10 Et lorsque t'as... lorsque t'as le Fonds de
11 solidarité dans une usine à quelque part, on est
12 capable, parce qu'on est capable, on forme
13 également les gens qui sont dans l'usine, formation
14 économique. Et les employeurs qui sont partenaires
15 chez nous acceptent de mettre leurs livres sur la
16 table, là. Puis, là, on a des groupes, des focus
17 groupes de vingt (20), trente (30) gars. Puis, là,
18 on leur explique comment est-ce que l'industrie
19 marche, c'est quoi les dangers si on fait pas telle
20 action. Moi, j'ai vu des travailleurs demander à
21 leur employeur d'amener de la nouvelle technologie
22 même si le nombre d'emplois baissait. Parce qu'ils
23 disaient « si on n'amène pas de nouvelles
24 technologies, on va tout perdre à la fin de la
25 ligne, puis on sait que la compétition l'a. » Et,

1 ça, ça s'est fait par notre formation syndicale. Ça
2 s'est fait par notre formation, excusez-moi,
3 économique qu'on fait au Fonds de solidarité.

4 Q. **[232]** O.K. Donc...

5 R. On est capable de discuter puis trouver. Ça arrivé
6 qu'à un moment donné on frappe un mur, mais dans la
7 majorité des cas, il y a pas...

8 Q. **[233]** Alors, quand on frappe un mur, c'est quoi le
9 principe qui prime? Le bien des travailleurs ou le
10 rendement économique?

11 R. Ce sont les travailleurs qui décident au bulletin
12 secret ça, Madame. C'est la... le « bottom line »,
13 là, c'est les gens qui décident. Moi, quand un
14 groupe de travailleurs décide, par exemple, qu'ils
15 veulent aller en grève, même si tu leur mets sur
16 les yeux qu'il y a un danger que l'usine ferme,
17 bien, là, c'est leur décision, puis, moi, je
18 respecte leur décision. Mais, j'ai toujours eu
19 comme principe, j'ai appris ça du vieux
20 syndicalisme, des travailleurs puis des
21 travailleuses bien informés prennent les bonnes
22 décisions, prennent les bonnes décisions. Et j'ai
23 jamais voulu diriger le syndicat des métallos puis
24 la FTQ sur des cas d'exception. J'ai toujours voulu
25 diriger, moi dans ma tête, avec qu'est-ce qu'on

1 fait pour la vaste majorité des gens. Mais, ça
2 arrive, comme dans n'importe quelle situation, où
3 tu frappes des cas... des cas extrêmes.

4 Q. **[234]** O.K. Je vais essayer de résumer votre
5 réponse. Donc, je comprends que vous pensez que
6 c'est un... vous voyez pas de problème de conflit
7 d'intérêt, vous voyez pas de problème de conflit...
8 de conflit de philosophie à être à la fois
9 président de la FTQ ou président du Fonds de
10 solidarité, c'est exact?

11 R. Bien, si j'étais marxiste léniniste probablement
12 que j'aurais un conflit d'intérêt, mais, moi, je me
13 considère comme un pragmatique. Puis à la FTQ, on a
14 toujours tenté de trouver des solutions à nos
15 problèmes. Et notre bulletin est bon...

16 Q. **[235]** Non.

17 R. ... il est pas parfait, mais notre bulletin est pas
18 pire.

19 Q. **[236]** Encore une fois, pour tenter de résumer votre
20 réponse, je comprends que vous ne voyez pas de
21 problème à ce qu'une même personne porte les deux
22 chapeaux.

23 R. Moi, ce que je vous dis, cette réponse-là est dans
24 les mains de mon successeur. Il y a des comités
25 présentement qui sont à l'ouvrage là-dessus et ce

1 qui m'importe, moi, c'est que la majorité du
2 conseil d'administration soit de la FTQ, je pense
3 qu'il faut absolument préserver ça.

4 Q. **[237]** Majorité, et vous parlez des dix (10) membres
5 sur le conseil d'administration. Moi, je vous parle
6 de la présidence, là, j'essaie de vous parler de la
7 présidence d'ailleurs, là.

8 R. Bien, je vous dis, regardez, c'est dans les mains
9 de mon successeur, c'est pas à moi à dicter à la
10 FTQ puis au Fonds de solidarité quoi faire, je...

11 Q. **[238]** Madame Blanchette, l'onglet 53, s'il vous
12 plaît, on va aller voir la conversation 4560, une
13 conversation qui date du vingt (20) avril deux
14 mille neuf (2009). On va essayer d'avoir au moins
15 le fond de votre pensée en avril deux mille neuf
16 (2009), Monsieur Arsenault. Elle est très longue
17 cette conversation-là. Elle va être produite
18 éventuellement dans son entièreté, Madame la
19 Présidente, mais pour les fins de l'exercice, je
20 vais aller à la vingt-deuxième minute.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Quel onglet vous avez dit?

23

24 Me SONIA LeBEL :

25 53.

1 R. Quelle date, Madame?

2 Q. **[239]** Vingt (20) avril deux mille neuf (2009), la
3 conversation 4560. Je pense pas que vous l'ayez,
4 Monsieur Arsenault...

5 R. Ah! Je l'ai pas.

6 Q. **[240]** ... elle n'a pas été produite celle-là. On va
7 aller après la pause, je suis un petit peu trop
8 enthousiaste, mais elle n'est pas encore prête,
9 Madame la Présidente. J'ai demandé à la dernière
10 minute, c'est de ma faute, des modifications ce
11 matin, là, donc...

12 (10:52:08)

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Parfait. Je vais également annoncer aux parties de
15 prévoir votre agenda pour qu'il... que nous
16 puissions siéger plus tard cette semaine.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LA GREFFIÈRE :

21 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même
22 serment.

23 R. Oui, Madame.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[241]** Alors, juste avant la pause, Monsieur

1 Arsenault, on en était à essayer de comprendre le
2 fond de votre pensée sur le fait de cumuler le rôle
3 de président de la FTQ et le rôle de président du
4 Fonds de solidarité. Alors, Madame Blanchette, il y
5 a une conversation en... vingt (20) avril deux
6 mille neuf (2009) qui est entre vous et monsieur
7 Massé qui a occupé... qui est votre prédécesseur,
8 si je ne m'abuse, qui a occupé le même rôle que
9 vous et soit à la FTQ ou soit au Fonds de
10 solidarité. Vous avez une conversation avec...
11 Cette conversation-là qui dure présentement seize
12 (16) minutes, Madame la Présidente, l'onglet 53,
13 comporte plusieurs volets. Je vais la jouer
14 entièrement. Ce sont des volets, des aspects sur
15 lesquels on reviendra plus tard, mais il y a une
16 portion sur laquelle j'attirerai spécifiquement
17 votre attention, Monsieur Arsenault. Madame
18 Blanchette, on peut peut-être la coter, Madame la
19 Greffière.

20 LA GREFFIÈRE :
21 1333.1 et 1333.2.

22 Me SONIA LeBEL :
23 Parfait. Merci.

24 (11:34:33)

25

1 114P-1333.1 : Écoute électronique 08-0459_4560
2 du 20 avril 2009

3
4 114P-1333.2 : Transcription de l'écoute
5 électronique 08-0459_4560 du 20
6 avril 2009

7
8 Me ANDRÉ RYAN :
9 Pouvez-vous reprendre le numéro, Madame la
10 Greffière, s'il vous plaît?

11 Me SONIA LeBEL :
12 1333.

13 LA GREFFIÈRE :
14 1333.

15 Me ANDRÉ RYAN :
16 Merci.

17
18 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

19
20 Me SONIA LeBEL :
21 Q. **[242]** Est-ce qu'on peut arrêter là, Madame
22 Blanchette, s'il vous plaît? Cette rencontre-là et
23 monsieur Massé, vous et monsieur Dupuis a eu lieu
24 effectivement, Monsieur Arsenault?

25 R. D'après le Journal de Montréal, oui.

1 Q. **[243]** O.K. On peut peut-être avoir votre réponse à
2 vous, pas celle des médias, s'il vous plaît, là?

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[244]** Oui.

5 R. Si c'est la rencontre dont on fait mention dans le
6 Journal de Montréal qui ont eu de l'information.

7 Q. **[245]** O.K.

8 R. De façon illégale.

9 Q. **[246]** N'est-il pas vrai, Monsieur Arsenault, que la
10 rencontre qui est mentionnée dans la conversation
11 du vingt (20) avril deux mille neuf (2009) entre
12 vous et Henri Massé impliquant une rencontre avec
13 Jocelyn Dupuis a bel et bien eu lieu?

14 R. C'est vrai, Madame.

15 Q. **[247]** Merci. Alors, pouvez-vous nous expliquer
16 quelles sont les affaires si terribles que
17 monsieur... monsieur Dupuis vous avait cachées à ce
18 moment-là?

19 R. Le fait que Raynald Desjardins était vice-président
20 de Carboneutre.

21 Q. **[248]** O.K. Donc, on fait toujours référence à la
22 fameuse carte d'affaires?

23 R. Et vous allez voir, dans le film, que vous avez
24 sûrement en votre possession, c'est que je mets la
25 carte sur la table durant cette rencontre-là...

1 c'est ça.

2 Q. **[249]** O.K. Donc, les affaires terribles, là, c'est
3 l'existence de monsieur Raynald Desjardins au sein
4 du conseil d'administration de Carboneutre, à
5 l'époque?

6 R. C'est exact.

7 Q. **[250]** O.K. Et, le vingt (20) avril deux mille neuf
8 (2009), est-ce que le dossier avait été refusé, à
9 ce moment-là, par le Fonds?

10 R. Oui. De souvenance, oui.

11 Q. **[251]** O.K., on est dans la période où il a été
12 refusé. Et est-ce que c'est la raison pour laquelle
13 Jocelyn Dupuis est si - et je vais le mettre en
14 guillemets, Madame la Présidente - en « tabarnac »?

15 R. Écoutez, moi, si je suis bien votre conversation,
16 j'y avais pas parlé à Jocelyn. Je sais pas si on
17 peut réviser ça. C'est Henri Massé qui dit qu'il
18 est en... en maudit.

19 Q. **[252]** Oui, mais vous faites référence à une
20 conversation avec monsieur Bolduc à une station-
21 service où monsieur Bolduc, d'ailleurs, dans une
22 autre conversation, vous relate sa rencontre avec
23 Jocelyn Dupuis.

24 R. De souvenance...

25 Q. **[253]** Quelles étaient les doléances de monsieur

1 Dupuis?

2 R. De souvenance, Jocelyn Dupuis, lorsqu'il a parlé à
3 Louis Bolduc, c'était dans une station-service et
4 il a parlé de l'ensemble du problème. Je pense que
5 les banques avaient même gelé ses comptes de
6 dépenses, en tout cas. Louis Bolduc m'avait dit,
7 vous avez sûrement ça ailleurs... bien, je vais
8 vous dire ce que je me souviens puis s'il y en a
9 d'autres, je l'admettrai, mais... Louis Bolduc
10 m'avait dit : « Jocelyn est assez défait, il dit
11 que ça pas de bon sens, tout le monde est sur son
12 dos, personne dans le monde syndical le défend. »
13 Ça fait qu'il était pas content de la couverture
14 médiatique à son égard et il aurait laissé Louis
15 Bolduc sous l'impression que, nous, on devait le
16 défendre. Parce que Jocelyn disait : « J'ai quand
17 même fait des grandes choses dans le monde syndical
18 et j'ai négocié des bonnes conventions pour les
19 membres - et caetera - le taux de membership à la
20 FTQ Construction a augmenté sous mon leadership, il
21 me semble vous pourriez me... me défendre plus que
22 ça sur la place publique. »

23 Q. **[254]** O.K. Quand il dit que vous auriez dû le
24 défendre, il fait référence à vous
25 particulièrement, j'imagine?

1 R. C'est pas ce que Louis Bolduc... en tant cas, que
2 je me souviens, là. De mémoire, c'était l'ensemble
3 du monde syndical, pas juste moi, là.

4 Q. **[255]** À cette époque-là, en deux mille neuf (2009),
5 en avril deux mille neuf (2009), quels étaient les
6 sièges qu'occupait Louis Bolduc, il était à la
7 TUAC, c'est exact?

8 R. Louis Bolduc, oui, il était... c'était le
9 représentant qui... c'était le numéro 1 québécois
10 des TUAC au Québec, il était...

11 Q. **[256]** O.K., qui lui a... Parfait. Donc, sous la
12 TUAC qui est affiliée à la FTQ centrale.

13 R. Louis était... il était vice-président de la FTQ,
14 il était membre du conseil d'administration du
15 Fonds de solidarité puis il était membre également
16 du conseil d'administration de SOLIM qui allait
17 devenir le Fonds immobilier dans quelques semaines.

18 Q. **[257]** O.K. Quel était... On va revenir un peu à...
19 ça va me permettre de revenir un peu sur la
20 discussion de ce matin puis y aller peut-être un
21 peu plus précisément. Quel est le pouvoir, là, à...
22 on a parlé de lobbyisme, on a parlé d'intérêts
23 communs, on a parlé de l'ensemble des travailleurs,
24 le regroupement, ensemble on est plus fort. On va
25 quitter un peu, là, ces... ces grands discours

1 philosophiques là, si vous voulez, Monsieur
2 Arsenault, puis on va aller voir un peu quel était
3 votre pouvoir réel sur la FTQ Construction, à ce
4 moment-là, en tant que président de la FTQ? Avez-
5 vous un rôle de mentor? Avez-vous une influence?
6 Avez-vous des... pouvez-vous poser des gestes
7 concrets?

8 R. J'avais un pouvoir moral, j'avais pas de pouvoir
9 hiérarchique sur la FTQ Construction. Et, à cette
10 époque-là, la FTQ Construction était scindée droite
11 en deux, il y avait deux clans. Et ce que
12 j'essayais de faire, moi, c'était de rétablir la
13 paix entre les deux clans. Donc...

14 Q. **[258]** Vous étiez une forme de médiateur, à ce
15 moment-là, j'imagine?

16 R. C'est ce que... oui, c'est ça, je suis le
17 médiateur, puis essayer de... de... Comme je vous
18 ai dit tout à l'heure, le président de la FTQ, sa
19 job c'est de convaincre, c'est pas de donner des
20 ordres.

21 Q. **[259]** Oui.

22 R. Parce que ces gens-là sont pas obligés d'être
23 membres chez nous. J'essayais de... de faire en
24 sorte que la FTQ Construction, là, que la paix
25 revienne entre les deux groupes. C'est ça que

1 j'essayais.

2 Q. **[260]** On est d'accord, Monsieur Arsenault, que
3 Jocelyn Dupuis a occupé, je pense, une quinzaine
4 d'années, vous me corrigerez, là, un poste au sein
5 de la... du conseil d'administration de la FTQ
6 Construction, c'est exact, il a été vice-président,
7 je crois?

8 R. Il était...

9 Q. **[261]** Peut-être pas pendant les quinze (15) ans,
10 là, mais...

11 R. Il a été élu directeur général...

12 Q. **[262]** Directeur général.

13 R. ... pendant, de mémoire, je crois que c'est onze
14 (11) ans.

15 Q. **[263]** Onze (11) ans. Parfait. Donc, monsieur
16 Dupuis, de par la position qu'il a occupée à la FTQ
17 Construction, est quand même assez au fait de
18 l'indépendance de la FTQ Construction par rapport à
19 la FTQ centrale?

20 R. Monsieur Dupuis savait très bien que je ne pouvais
21 pas... que j'avais pas de lien hiérarchique avec la
22 FTQ Construction.

23 Q. **[264]** Alors, expliquez-moi sa très grande colère
24 par rapport à votre absence ou, en tout cas, par
25 rapport au mouvement que vous auriez fait dans

1 l'histoire de ces factures?

2 R. Bien, il aurait aimé que je défende ça sur la place
3 publique puis moi... Dans la rencontre, qu'on va
4 voir plus tard, j'imagine que vous...

5 Q. **[265]** On va continuer, ça sera pas long.

6 R. Vos films puis tout ça. Dans la rencontre, je me
7 souviens très bien de lui avoir dit que c'était
8 indéfendable, le fait qu'il avait... j'avais vu
9 des... des factures de cent trente (130), cent
10 quarante mille dollars (140 000 \$). J'étais...
11 j'étais sur le bord de la crise d'apoplexie quand
12 j'ai vu. C'est la même fille qui signait le matin,
13 le midi puis le soir. Il allait déjeuner dans un
14 restaurant, c'était Claudette; dans l'après-midi il
15 allait dans un autre restaurant, c'était Claudette
16 puis le soir c'était encore Claudette. « Prends
17 nous pas pour une gang d'imbéciles. » C'est
18 indéfendable sur la place publique puis...
19 D'ailleurs, je l'avais rencontré au début
20 septembre... Parce que là on est en deux mille neuf
21 (2009), là, hein?

22 Q. **[266]** Avril deux mille neuf (2009). Vingt (20)
23 avril deux mille neuf (2009).

24 R. On se souviendra que j'avais rencontré... Moi,
25 l'histoire des comptes de dépenses de Jocelyn

1 Dupuis, j'ai su ça fin août, début septembre deux
2 mille huit (2008).

3 Q. **[267]** O.K. On va...

4 R. J'ai réussi à contacter Jocelyn Dupuis et je lui ai
5 demandé de s'en aller puis, le dix-huit (18)
6 septembre, il était parti. Donc, dans dix-huit (18)
7 jours, j'ai usé de mon pouvoir... pas hiérarchique,
8 mon pouvoir moral, et je lui ai pas dit : « Tu t'en
9 vas. J'ai dit, j'aimerais que tu partes. C'est
10 rendu gênant pour nous autres ça a pas de bon sens,
11 c'est indéfendable. » Et finalement il est parti.

12 Q. **[268]** Mais donc, je comprends par contre de la
13 conversation du vingt (20) avril deux mille neuf
14 (2009) monsieur Dupuis aurait voulu que vous
15 fassiez un pas de plus, c'est-à-dire de le défendre
16 sur la place publique? C'est votre compréhension de
17 sa colère?

18 R. Monsieur Dupuis est en colère après moi pour deux
19 raisons. La première c'est exactement ce que vous
20 dites.

21 Q. **[269]** Et la deuxième...

22 R. La deuxième...

23 Q. **[270]** ... c'est Carboneutre?

24 R. ... un ensemble de dossiers qu'il amenait au Fonds
25 puis moi je lui disais pas non au téléphone parce

1 que je savais qu'il y avait encore de l'ascendant
2 sur une des deux gangs. Je ménageais le chou puis
3 la chèvre. Mais quand je parlais au Fonds de ses
4 dossiers, je leur disais, et vous avez un
5 enregistrement où je dis à Gaétan Morin :
6 « Regarde, le dossier a pas d'allure, tu dis non,
7 envoie-moi un courriel de deux lignes, c'est tout
8 ce que j'ai besoin, puis c'est fini là. »

9 Q. [271] Mais...

10 R. Donc, j'ai jamais voulu puis à un moment donné,
11 Dupuis s'en est aperçu, j'ai jamais voulu essayer
12 d'user un « fast track » pour lui, je ramenait
13 toujours ça aux équipes multidisciplinaires, aux VP
14 de l'investissement en lui disant dans l'oreille :
15 « Regarde, s'il y a rien là, fais-les surtout
16 pas ». C'est ça l'attitude que j'ai eue avec Dupuis
17 puis je pense qu'avec le temps il s'en est aperçu
18 que j'étirais la sauce. J'étirais la sauce parce
19 que je savais qu'il avait un ascendant sur sa gang
20 qui était encore là, puis j'essayais de mettre la
21 paix entre les deux groupes. Je voulais pas passer
22 à l'histoire comme le président de la FTQ qui voit
23 la FTQ Construction quitter les rangs de la FTQ ou
24 qui... Ça fait que c'est un peu ça, je présume,
25 parce qu'il était en maudit après moi. Et lorsqu'on

1 a eu cette rencontre-là, mais vous allez voir.

2 Q. **[272]** Mais pourquoi avez-vous impliqué Henri Massé
3 dans toute cette histoire-là? Henri Massé était
4 l'ex-président de la FTQ?

5 R. C'est Henri Massé qui m'a appelé, Madame...

6 Q. **[273]** C'est lui?

7 R. ... c'est pas moi qui l'ai appelé.

8 Q. **[274]** Parfait.

9 R. Si je vois comme il faut, est-ce que je me trompe?

10 Q. **[275]** Oui, mais votre souvenir, là, à votre
11 souvenir à vous?

12 R. C'est Henri qui m'en parle. Est-ce qu'on peut
13 revoir le début?

14 Q. **[276]** Monsieur Arsenault, écoutez ma question?

15 R. Le début de l'enregistrement, est-ce que je peux
16 l'avoir?

17 Q. **[277]** Monsieur Arsenault, Monsieur Arsenault?

18 R. Oui.

19 Q. **[278]** Je veux votre souvenir?

20 R. Bien le souvenir le plus frais que j'ai, je crois
21 que dans cet enregistrement-là c'est Henri qui m'a
22 appelé, puis j'aimerais ça qu'on revienne.

23 Q. **[279]** Parfait. Il y a pas de problème. Donc, à
24 votre souvenir c'est Henri qui vous a appelé. Est-
25 ce qu'il vous a appelé à la demande de Jocelyn

1 Dupuis à votre souvenir?

2 R. Je me souviens pas.

3 Q. **[280]** Parfait. Et pourquoi...

4 R. Oui, parce que là-dedans vous me dites, regardez,
5 Madame la Présidente, si vous voulez que je
6 commente ces enregistrements-là, j'aimerais être
7 capable de les visualiser.

8 Q. **[281]** C'est parce que c'est pas l'enregistrement...
9 (11:47:24)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[282]** Répondez juste aux questions ça va être
12 beaucoup plus rapide.

13 R. Mais...

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[283]** C'est parce que, là, vous allez devoir
16 modifier votre avion, Monsieur Arsenault?

17 R. Non. Mais je ferai pas de faux témoignage, puis je
18 veux pas induire la Commission en erreur. Moi, là,
19 ce que je viens de voir c'est Massé qui m'appelle.

20 Q. **[284]** Parfait. Mais moi votre souvenir de cette...
21 de cette histoire-là, pensez-vous que vous avez
22 contacté monsieur Massé ou c'est monsieur Massé qui
23 vous a demandé, sollicité cette rencontre-là pour
24 monsieur Dupuis à l'époque? Je vous parle de votre
25 souvenir, là?

1 R. Je pense que Jocelyn a appelé Henri Massé, puis
2 Henri Massé m'a appelé.

3 Q. **[285]** O.K. Est-ce que monsieur Massé et monsieur
4 Dupuis avaient une relation qui étaient
5 suffisamment étroite pour qu'il puisse lui demander
6 d'intervenir ou en tout cas de... d'instituer une
7 rencontre avec vous?

8 R. C'est ce que la... c'est ce que la... c'est ce que
9 ça dévoile, là.

10 Q. **[286]** Mais à votre connaissance à vous de leurs
11 relations à l'époque, est-ce que vous pensez que...
12 est-ce que vous avez un souvenir, peut-être que
13 vous le savez pas, mais est-ce que monsieur Massé
14 et monsieur Dupuis étaient proches ou avaient une
15 bonne relation à l'époque?

16 R. Moi à ma connaissance quand Henri Massé est parti
17 dans ses terres en décembre deux mille sept (2007),
18 il demeure pratiquement sur les lignes américaines,
19 à Saint-Camille et il s'est consacré à la lecture,
20 la construction de sa maison et à son agriculture
21 du printemps suivant. J'ai pas... en tout cas il
22 m'a jamais soufflé dans le cou et Henri quand il
23 est parti, il est vraiment parti.

24 Q. **[287]** O.K.

25 R. Maintenant est-ce que lui il appelait Dupuis, je le

1 sais pas.

2 Q. **[288]** Mais donc, vous connaissez pas la nature de
3 leurs relations à l'époque où monsieur...

4 R. En deux mille neuf (2009), non.

5 Q. **[289]** ... Dupuis était PDG...

6 R. En deux mille neuf (2009), non.

7 Q. **[290]** ... et monsieur Massé était présent à la FTQ.

8 À votre connaissance, vous savez pas s'il y avait
9 une relation plus étroite ou quoi que ce soit.

10 C'est exact? C'est possible, là?

11 R. Je me souviens pas.

12 Q. **[291]** Parfait. Est-ce que je me trompe, Monsieur
13 Arsenault, de par l'ensemble de ce qu'on a entendu
14 jusqu'à présent, monsieur Dupuis à tout le moins
15 avait l'impression que vous aviez le pouvoir
16 d'intervenir dans ses dossiers. Les conversations
17 que vous avez avec lui, certains échanges nous
18 laissent entendre, à tout le moins nous laissent
19 croire au premier abord, puis je veux avoir votre
20 opinion là-dessus, que nonobstant votre pouvoir
21 réel d'intervention dans les dossiers, ces gens-là
22 pensaient que vous en aviez un certain. Non?

23 R. En tout cas dans le cas de Dupuis il a dû être déçu
24 parce qu'il y a pas un de ses dossiers qui a passé.
25 S'il pensait que j'avais un pouvoir, ils ont pas

1 passé. Je parle des dossiers qu'on a entendu ici il
2 y a quelques mois, la promotion qu'il faisait à Joe
3 Borselino qui était prêt à passer quatre dossiers.
4 Ça j'ai jamais vu ça, ça a jamais passé. Et dans le
5 cas de Carboneutre, c'est un dossier qui a été
6 rejeté. Il avait été rejeté avant que je reçoive la
7 carte de Raynald Desjardins. Et moi dès que j'ai eu
8 la carte de Raynald Desjardins je suis allé mener
9 ça à Gaétan Morin, j'ai dit : « Regarde, fais pas
10 ce dossier-là », il dit : « Ce dossier-là est déjà
11 abandonné depuis quinze jours. »

12 Q. **[292]** O.K. Mais si on se fie aux conversations
13 d'écoute électronique celle que vous avez entendue
14 jusqu'à présent, si on se fie à un des motifs de la
15 colère exprimée par monsieur Dupuis lors de la
16 rencontre avec monsieur Massé. Monsieur Dupuis
17 était sous l'impression que vous aviez une telle
18 influence, un tel pouvoir, n'est-ce pas? À tort ou
19 à raison.

20 R. Il faudrait demander la question à monsieur Dupuis,
21 moi je peux pas répondre pour monsieur Dupuis, je
22 le sais pas.

23 Q. **[293]** Vous avez eu une conversation avec monsieur
24 Dupuis?

25 R. Est-ce que... est-ce qu'il... c'est sûr que

1 monsieur Dupuis m'a demandé d'intervenir au Fonds
2 dans certains dossiers que... qu'on pourrait
3 qualifier de... qui ont été... qui auraient été
4 nuisibles pour le Fonds si on l'avait fait, surtout
5 Carboneutre. Après ce qu'on a su après.

6 Q. **[294]** Quelle était la nature précise, Monsieur
7 Arsenault, des interventions qu'il vous a
8 demandées, qu'est-ce qu'il pensait que vous pouviez
9 faire?

10 R. Bien il me demandait de porter son dossier au Fonds
11 de solidarité.

12 Q. **[295]** Donc d'user de votre influence dans son livre
13 à lui, dans sa tête à lui, d'user de votre
14 influence puis faire en sorte que le dossier passe?

15 R. Je ne peux pas savoir ce qu'il y a dans la tête à
16 Jocelyn Dupuis. Tout ce que je peux vous dire,
17 c'est que, moi, au Fonds de solidarité, les
18 dossiers de Jocelyn Dupuis, je les ai fait passer
19 dans les équipes multidisciplinaires. Et j'ai parlé
20 aux gens en charge de l'investissement pour qu'ils
21 regardent, en prenant bien soin de leur dire : « Si
22 ça n'a pas d'allure, vous m'envoyez un courriel de
23 trois lignes m'expliquant que ça n'a pas d'allure,
24 puis ça va finir là. »

25 Q. **[296]** Alors, ce que vous nous dites, là, n'est-ce

1 pas, c'est que c'est une mauvaise conception soit
2 de monsieur Dupuis ou de toute autre personne de
3 penser qu'à l'époque où vous étiez président du
4 Fonds, ou que tout autre président du Fonds, et je
5 parle pré-mai deux mille neuf (2009), on
6 s'entend...

7 R. J'ai eu une rencontre...

8 Q. **[297]** ... que vous aviez un pouvoir d'influence?

9 R. Au début de ma présidence, j'ai eu une rencontre
10 avec monsieur Dupuis au Manoir des Sables. Et je
11 lui ai expliqué clairement que mon intérêt serait
12 les cinq cent soixante-quinze (575 000)
13 actionnaires du Fonds de solidarité. Moi, mon
14 intérêt, c'est que nos actionnaires soient bien
15 traités, qu'on ait des rendements de nos
16 actionnaires. Et ça allait être ma principale
17 préoccupation en ce qui regarde le Fonds de
18 solidarité durant mes trois ans de présidence qui
19 s'en venaient.

20 Q. **[298]** Quel était l'objet de cette rencontre-là?

21 Pourquoi vous avez rencontré monsieur Dupuis au
22 début de votre...

23 R. C'était lors d'une formation syndicale où lui était
24 présent avec d'autres.

25 Q. **[299]** Ce n'est pas une rencontre...

- 1 R. Non, non, non.
- 2 Q. **[300]** ... « one on one »?
- 3 R. J'ai arrivé en avant de la réception le matin, il
4 était là avec Richard Goyette. Parce qu'il était
5 là, je me suis assis avec eux.
- 6 Q. **[301]** Donc, c'est à l'occasion d'un autre
7 événement...
- 8 R. Oui, oui, c'est ça.
- 9 Q. **[302]** ... une rencontre presque au hasard dans ce
10 sens-là?
- 11 R. Oui. J'ai été très clair avec en partant.
- 12 Q. **[303]** Et, ça, c'était au début, début de votre
13 présidence, on est en deux mille sept (2007),
14 novembre deux mille sept (2007), janvier deux mille
15 huit (2008) peut-être?
- 16 R. C'est en deux mille huit (2008).
- 17 Q. **[304]** Parce que vous prenez... Je pense que les
18 élections sont en novembre, mais vous prenez
19 officiellement votre poste à ce moment-là en
20 janvier, c'est exact, vos fonctions?
- 21 R. Non, j'ai pris officiellement mon poste le trente
22 (30) janvier. Pardonnez-moi!
- 23 Q. **[305]** Trente (30) novembre?
- 24 R. Vendredi le trente (30) novembre. Mais vous savez
25 ce que c'est, janvier, le temps de faire le ménage

1 dans le bureau du président, choisir tes
2 conseillers politiques, t'amener dans l'arbre dans
3 Noël. Parce que c'est Noël, puis le jour de l'An.

4 Q. **[306]** Opérationnel en janvier?

5 R. Oui. On peut dire que j'ai commencé à opérer en
6 janvier.

7 Q. **[307]** On pourrait dire ça comme ça?

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[308]** Parfait. Donc, pour reprendre un peu le
10 résumé que j'essaie de faire de votre réponse,
11 c'est une mauvaise conception de la part de
12 monsieur Dupuis, entre autres, on verra s'il y a
13 d'autres personnes à cet effet-là, de penser que
14 votre rôle de président du Fonds de solidarité pré-
15 deux mille neuf (2009) naturellement, parce que je
16 sais qu'il y a eu des gros changements en deux
17 mille neuf (2009), pré-deux mille neuf (2009),
18 était tel que vous pouviez avoir une influence sur
19 les dossiers qui passaient ou ne passaient pas au
20 Fonds, c'est exact? C'est ce que vous nous dites,
21 c'est une mauvaise conception de sa part?

22 R. Moi, ce que je vous dis, c'est que tous les
23 dossiers qui sont venus sur mon bureau au Fonds ont
24 pris le chemin de l'investissement, incluant ceux-
25 là de Jocelyn Dupuis. J'ai juste eu une politique

1 au Fonds. Lorsque les gens venaient me voir avec
2 des dossiers, je les...

3 (11:54:15)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[309]** Donc, ce que vous dites, c'est que vous
6 n'aviez pas d'influence, c'est ça que vous dites?

7 R. Ce que je vous dis, je voulais que les choses
8 marchent correctement.

9 Q. **[310]** O.K.

10 R. C'est ça que je dis. Et, moi, je vous le répète...

11 Q. **[311]** Donc, la perception qu'il pouvait avoir que
12 vous pouviez avoir de l'influence en vous demandant
13 d'exercer, c'est faux?

14 R. Quand je disais à Jocelyn Dupuis : « Je vais passer
15 ton dossier », là, je le passais aux équipes
16 multidisciplinaires. C'est ça que je faisais.

17 Q. **[312]** Vous ne voulez pas répondre à la question?

18 R. Oui, oui. Je vous dis que si Dupuis pensait que
19 j'étais capable, moi, arriver au Fonds, là, cogner
20 sur la table puis dire « ça, ça passe », il se
21 trompait.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[313]** Bon. Alors, peu importe ce que vous avez fait
24 dans la réalité, vous nous dites que le président
25 du Fonds ne peut pas avoir d'influence sur les

1 dossiers qui passent au Fonds ou non?

2 R. Moi, ce que je vous dis...

3 Q. **[314]** Nonobstant ce que vous avez fait, vous.

4 R. C'est une question de perception. Je me souviendrai
5 toujours, un soir je suis allé promener mon chien,
6 mon quatrième voisin est venu me voir : « J'ai des
7 dossiers du Fonds, puis tu pourrais me passer ça. »
8 Puis, là, je lui ai expliqué : « Ce n'est pas de
9 même que ça fonctionne. » Et j'ai toujours eu à
10 coeur que... En même temps, quand tu es président
11 de la FTQ, tu es... tu deviens un personnage
12 public. Et, là, les gens t'accostent. « J'ai une
13 bonne idée. J'ai ci. J'ai ça. » Et j'ai toujours
14 référé ces gens-là au Fonds. Je me souviens, une
15 fois, j'étais allé au soccer avec...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[315]** Avez-vous l'impression que vous répondez à la
18 question? Avez-vous l'impression que, ça, vous
19 déviez un petit peu de la...

20 R. Non.

21 Q. **[316]** ... question qu'on vous a posée?

22 R. Non, pas du tout.

23 Q. **[317]** Non.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Mais je vais revenir là-dessus, si vous permettez,

1 Madame la Présidente.

2 Q. **[318]** Vous ne voyez aucune différence, vous, entre
3 votre voisin qui promène son chien et qui vous voit
4 comme...

5 R. Non, c'est moi qui promenais mon chien.

6 Q. **[319]** Vous. Qui vous rencontre alors que vous
7 promenez votre chien, qui vous accoste parce que
8 vous êtes un personnage public, puis que,
9 effectivement, dans l'oeil populaire, le président
10 du Fonds de solidarité a peut-être une certaine
11 influence, et Jocelyn Dupuis, DG pendant onze (11)
12 ans de la FTQ Construction, au sein de la FTQ, avec
13 un président impliqué sur la SOLIM, qui connaît les
14 règles, qui connaît comment ça fonctionne, vous,
15 vous ne voyez pas de différence entre ces deux
16 personnes-là? Une pense que vous avez de
17 l'influence, puis l'autre pense que vous en avez.
18 Ça, pour vous, là, c'est la même chose, là?

19 R. Il n'y a pas eu de dossiers de Jocelyn Dupuis qui
20 ont passé au Fonds sous ma présidence.

21 Q. **[320]** O.K. Pourquoi Jocelyn Dupuis était-il sous
22 l'impression que vous aviez cette influence-là?

23 R. Bien, il faudrait demander à Jocelyn Dupuis. Je ne
24 peux pas répondre à la place de Jocelyn Dupuis.

25 Q. **[321]** Vous n'avez pas eu cette conversation-là lors

1 de la rencontre avec monsieur Massé? Vous m'avez
2 dit : « Il est en colère pour (sic) moi pour deux
3 raisons. » C'est parce qu'il vous a parlé. Première
4 raison : « Je ne l'ai pas défendu adéquatement sur
5 la place publique concernant ses comptes de
6 dépenses. »

7 R. Deuxième, ses dossiers ne passent pas.

8 Q. **[322]** Le dossier ne passe pas. Alors, il est en
9 colère, là. Il est en colère.

10 R. Bien, c'est ce que je pensais de la raison pourquoi
11 il était en colère.

12 Q. **[323]** Donc vous spéculez. Il ne vous en a pas
13 parlé?

14 R. Non, il a parlé à Louis Bolduc.

15 Q. **[324]** Vous avez dit il y a à peu près quelques
16 minutes que, effectivement, la rencontre, qui est
17 mentionnée dans la conversation du vingt (20) avril
18 deux mille neuf (2009) impliquant Henri Massé, vous
19 et Jocelyn Dupuis, avait effectivement eu lieu.
20 Suite à ça, vous m'avez mentionné qu'il y avait
21 deux raisons à la colère de Jocelyn Dupuis. La
22 première on la connaît, la deuxième étant, vous
23 avez dit, m'a vous le dire c'est quoi les deux
24 raisons, Carboneutre. Alors, monsieur Dupuis est en
25 colère, monsieur Dupuis a été d.g. de la FTQ

1 Construction pendant longtemps, monsieur Dupuis
2 connaît la façon dont la machine fonctionne,
3 monsieur Dupuis est pas votre voisin qui prend une
4 marche, là. Monsieur Dupuis est en colère et on
5 l'entend dans l'écoute électronique. Il est
6 vraiment en colère. Alors c'est une personne qui
7 avait réellement, à tort ou à raison, l'illusion
8 que vous aviez une certaine influence. Pourquoi?

9 R. Bien j'étais le président de la FTQ. Mais ce que je
10 vous dis, il avait une fausse perception parce que
11 tous les dossiers qu'il m'a amenés, que j'ai
12 référés aux équipes du Fonds, ont pas été faits et
13 j'ai pris bien soin de dire au Fonds, la décision
14 c'est vous autres qui la prenez, c'est pas moi.

15 Q. [325] O.K. Monsieur Dupuis est un homme informé.
16 C'est pas l'homme de la rue par rapport à la FTQ
17 puis le Fonds. Pourquoi il avait une fausse
18 perception? Qu'est-ce qui lui a donné, quels sont
19 les éléments qui lui ont donné à croire ça? Est-ce
20 que c'est quelque chose que vous véhiculiez?

21 R. Que moi je véhiculais, que je pouvais passer ce que
22 je voulais au Fonds?

23 Q. [326] Oui.

24 R. Non.

25 Q. [327] Non? Est-ce qu'on peut continuer la

1 conversation Madame Blanchette?

2 11:58:18

3

4 POURSUITE DE L'ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION

5 TÉLÉPHONIQUE

6

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[328]** Ce qui m'intrigue ici, Monsieur Arsenault,
9 c'est que là on parle... bon, on entre dans les
10 dossiers un peu qui ont fait... qui ont été
11 problématiques pour les Fonds dans la période du
12 printemps deux mille neuf (2009). Pour quelle
13 raison apporter le dossier à monsieur Massé puis
14 pour quelle raison en parler avec lui alors que
15 vous avez dit que quand monsieur Massé s'est
16 retiré, là, il s'est retiré complètement? C'était
17 quoi votre intention, à ce moment-là, avec lui?

18 R. Écoutez, on était dans une situation de crise et
19 c'est clair, dans les situations de crise, que
20 c'est tout à fait normal que l'ancien président de
21 la FTQ t'appelle pour savoir comme ça va.

22 Q. **[329]** Non, mais quel était votre intérêt ou quelle
23 était votre intention en lui apportant le dossier?

24 R. J'ai aucun intérêt. L'intérêt que j'avais c'était
25 d'amener des correctifs au Fonds de solidarité puis

1 c'est ce que j'ai fait au mois de mai deux mille
2 neuf (2009).

3 Q. **[330]** C'est pas plutôt, Monsieur Arsenault, que ces
4 dossiers-là, concernant monsieur Beaulieu, entre
5 autres, si on parle des dossiers qui ont été
6 mentionnés devant la Commission, ce sont des
7 dossiers qui ont eu lieu avant deux mille sept
8 (2007), donc sous le règne de monsieur Massé, est-
9 ce que c'est exact?

10 R. Oui.

11 Q. **[331]** Bon. Alors, vous avez pas plutôt l'intention
12 de demander à monsieur Massé ce qu'il en était,
13 peut-être avoir des précisions?

14 R. Je me souviens pas.

15 Q. **[332]** Vous vous souvenez pas?

16 R. Non.

17 Q. **[333]** D'accord. On peut continuer, Madame
18 Blanchette.

19

20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE (suite)

21

22 Me SONIA LeBEL :

23 Vous pouvez arrêter deux minutes, Madame

24 Blanchette.

25 Q. **[334]** Vous en avez parlé très tôt ce matin, quand

1 on a commencé à parler un peu de la façon dont le
2 Fonds se gouverne et tout ça. Le fait que le Fonds
3 soit accompagné d'une grande banque canadienne, là,
4 ça revient... c'est récurrent dans votre discours. À
5 chaque fois qu'il y a une justification à donner
6 sur un dossier qui a semblé être problématique pour
7 le Fonds, à chaque fois qu'il y a des choses, des
8 points qui sont soulevés sur la façon dont le Fonds
9 a approuvé un dossier ou peut-être sur le dossier
10 d'approbation du... qui a été soumis au Fonds, une
11 de vos grandes réponses c'est : « On était
12 accompagnés d'une grande banque canadienne. » Vous
13 faites pas vos propres évaluations au Fonds?

14 R. Je vous l'ai expliqué tout à l'heure, chaque fois
15 que j'ai eu à amener des dossiers au conseil
16 d'administration, la question que je pose là, je me
17 suis inspiré des externes sur le conseil
18 d'administration. C'était une des premières
19 questions. C'est important qu'on ait une grande
20 banque canadienne, la solvabilité et la réputation
21 des banques canadiennes, quand on regarde le crash
22 de deux mille huit (2008) aux États-Unis, bien, on
23 disait, les banques canadiennes c'est différent.
24 Par exemple, dans les hypothèques, ils demandent
25 plus de garanties, et caetera. Mais dans le centre

1 d'achats de Port-Cartier, dans l'histoire de Ron
2 Beaulieu, là c'était rendu à la télévision. C'est
3 pour ça que je me suis... moi, j'avais à faire face
4 aux journalistes, là, quasiment sur une base
5 quotidienne, il fallait que je dise de quoi, là. Et
6 ce que le Fonds m'a informé c'est deux affaires.
7 Ron Beaulieu, effectivement, quelqu'un que je
8 connais pas, j'ai jamais rencontré Ron Beaulieu de
9 ma vie, j'ai aucune idée, il serait dans cette
10 salle, je pourrais pas le reconnaître. Ron
11 Beaulieu, dans les premiers temps, il a eu des
12 problèmes de « shylocking » puis en voie d'avoir un
13 pardon, qu'on m'a dit.

14 Deuxièmement, dans le centre d'achats de
15 Port-Cartier non seulement une grande banque
16 canadienne mais la Caisse de dépôt est également
17 associée avec Ron Beaulieu dans ce dossier-là. Ça
18 fait que moi ça a comme fait en sorte que j'avais
19 moins de crainte, je me dis quand tu embarques dans
20 le dossier, quand tu embarques un nouveau
21 partenaire où lui il était accompagné à Port
22 Cartier par la Caisse de dépôt, lui il est
23 accompagné également par une grande banque
24 canadienne. Les gens de SOLIM étaient d'accord, il
25 semble que ça a été approuvé par un conseil

1 majoritairement d'experts... d'externes.

2 Ça fait que toute cette conversation-là si
3 je la comprends bien c'est quand tu as le micro en
4 dessous de la bouche, les journalistes t'accusent
5 d'avoir fait... investi avec des gens proches des
6 Hells Angels ou... ça prend des réponses.

7 Ça fait que moi j'ai appelé le Fonds, j'ai
8 dit : « C'est quoi ce dossier-là », puis ils me
9 l'ont expliqué de même. Ils ont dit : « C'est
10 quelqu'un qui avait un passé criminel, qui a plaidé
11 coupable à du « shylocking », il était... serait,
12 d'après eux autres, en voie de réhabilitation. » La
13 Caisse de dépôt est avec, il y a une banque avec,
14 etc.

15 Et Yvon Bolduc m'avait clairement indiqué
16 que dans Pascal le fait qu'on ait pris une garantie
17 sur le terrain, on pouvait pas perdre de l'argent.
18 Mais comme vous voyez là-dedans, moi ma priorité au
19 Fonds de solidarité, je vous le répète, c'est nos
20 actionnaires. Et les actionnaires effectivement en
21 bout de piste n'ont... n'ont rien perdu.

22 Q. **[335]** Donc, le rendement et l'argent pour les
23 actionnaires?

24 R. Bien il y a plus que ça, il y a également la bonne
25 gouvernance puis on peut pas s'acoquiner avec des

1 bandits, ça c'est clair.

2 Q. **[336]** O.K. On s'entend que du « shylocking » c'est
3 pas une faculté affaiblie. Donc, à ce moment-là,
4 vous êtes pas surpris, puis je comprends que
5 c'était pas sous votre règne, Monsieur Arsenault,
6 c'est sous le règne de Henri Massé. Puis je
7 comprends la position, mais si vous vous reportez à
8 votre façon de voir les choses, est-ce que c'est un
9 critère vous qui vous aurait...

10 R. Moi je suis un peu...

11 Q. **[337]** ... qui vous aurait rebuté?

12 R. ... je suis un peu ni chair ni poisson là-dedans
13 parce que personnellement vous allez peut-être me
14 trouver naïf, mais je crois à la réhabilitation.
15 Parce que j'ai aidé des gens à se réhabiliter et
16 dans quelques situations, j'ai réussi. Je crois à
17 la réhabilitation, mais je suis pas naïf, je ne
18 crois pas à la réhabilitation de tous les gangsters
19 du Québec, là. Mais à un moment donné, on a deux
20 choix, tu sais, le Québec c'est l'endroit au Canada
21 où il y a moins de gens emprisonnés et on a une
22 philosophie de justice où on veut donner une chance
23 à la réhabilitation, mais c'est pas tout le monde
24 qui croit à ça, puis je respecte ceux qui y croient
25 pas. Et moi ce que j'avais entendu dire du dossier

1 c'est que Beaulieu était réhabilité. Et à ce que je
2 sache, Beaulieu est-ce qu'il est en prison
3 aujourd'hui, je pense pas, là. En tout cas, c'est
4 devenu un dossier toxique, c'est bien sûr vous
5 allez voir plus loin quand j'ai su qu'on était
6 peut-être indirectement dans un dossier de bar de
7 danseuses, j'ai fait une autre crise, là.

8 Q. **[338]** On est un petit peu plus loin de la
9 réhabilitation?

10 R. Ça a pas de bon sens. À un moment donné, il y a des
11 limite à la réhabilitation. On peut toujours bien
12 pas investir notre argent avec les... un bar de
13 stripteuses.

14 Q. **[339]** Mais...

15 R. Et malgré ça on était pas dedans. Je comprends pas
16 encore aujourd'hui, des fois on est dedans, des
17 fois on est pas dedans. Mais moi effectivement Yvon
18 Bolduc, je pense que vous avez des enregistrements
19 qui dit qu'il a fait des pressions pour passer ce
20 dossier-là parce que Beaulieu attendait depuis des
21 mois et étant donné que la banque, elle, elle a
22 dit : « Nous autres on est au courant que ce gars-
23 là est en réhabilitation, puis qu'il a déjà fait du
24 « shylocking », ça fait que les gens de SOLIM ont
25 embarqué dedans, mais j'ai pas été, comme vous le

1 dites si bien, j'ai pas été mêlé à ça.

2 Q. **[340]** Par contre, comme vous le dites si bien, vous
3 croyez à la réhabilitation, donc, si le dossier est
4 bon, le montage financier est exact et qu'il y a
5 une grande banque canadienne, on voit pas pourquoi
6 on prêterait pas à quelqu'un qui est monsieur
7 Beaulieu, c'est ça?

8 R. Ce que je vous dis avec les règles du jeu qu'on a,
9 l'amélioration de notre... l'amélioration continue
10 de notre bonne gouvernance, ce dossier-là ne se
11 serait pas fait après mai deux mille neuf (2009),
12 je suis convaincu de ça.

13 Q. **[341]** Parce qu'après mai deux mille neuf (2009)...

14 R. Maintenant je peux pas...

15 Q. **[342]** ... on introduit le risque réputationnel?

16 R. ... je peux pas... après mai deux mille neuf
17 (2009), moi j'ai exigé moi-même au Fonds de
18 solidarité avec l'accord de Yvon bien sûr.

19 (12:13:12)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[343]** Mais est-ce que c'est parce que vous ne
22 croyez plus à la réputation après mai deux mille
23 neuf (2009)?

24 R. C'est parce que je crois pas qu'on a avantage à
25 avoir des intérêts dans un bar de... de danseuses.

1 Je pense que il y a des limites à tout là, tu sais.

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[344]** Monsieur Arsenault, je vais essayer... vous
4 allez me permettre de vous recadrer deux petites
5 minutes, parce qu'encore une fois on perd... on
6 perd de vue, là, on perd de vue le but. Ce que je
7 vous demande, O.K., c'est qu'avant mai deux mille
8 neuf (2009) et je comprends que par tout le battage
9 médiatique, les problèmes que le Fonds a eu et tous
10 les dossiers qui ont été nommés toxiques par Yvon
11 Bolduc lui-même sur l'écoute électronique, après
12 mai deux mille neuf (2009) la notion de risque
13 réputationnel a été introduite dans l'évaluation
14 des dossiers. C'est exact?

15 R. Et...

16 Q. **[345]** C'est exact?

17 R. Oui.

18 Q. **[346]** Parfait. Avant mai deux mille neuf (2009),
19 cette notion-là n'existait pas ou était pas aussi
20 présente. Je comprends qu'il y avait les bilans
21 sociaux, on va en reparler puis on va vous donner
22 la chance de tout expliquer ça, mais je comprends
23 que cette notion-là était moins présente et comme
24 vous l'avez si bien dit, le Fonds avait à coeur le
25 rendement des actionnaires et ne pas leur faire

1 perdre d'argent et de faire fructifier leurs avoirs
2 en plus de la mission que le Fonds avait qui est un
3 peu plus sociale. C'est exact?

4 R. Et de maintenir et de créer des emplois.

5 Q. **[347]** Et de maintenir, qui est la mission sociale
6 effectivement, c'est exact?

7 R. C'est exact.

8 Q. **[348]** Donc, si je comprends bien votre témoignage,
9 le fait que monsieur Ron Beaulieu, vous êtes pas
10 étonné compte tenu de ça parce qu'il y avait une
11 grande banque canadienne que le montage financier
12 était peut-être acceptable, que les actionnaires
13 n'allaient pas perdre d'argent dans le dossier. Il
14 y avait pas de problème à ce que monsieur Beaulieu
15 qui a payé sa dette à la société, a plaidé
16 coupable, ait accès si tous les autres critères
17 sont remplis, accès à de l'argent du Fonds comme un
18 autre citoyen qui présente un projet semblable.
19 C'est exact?

20 R. Moi ce que je vous dis quand tout ça est sorti dans
21 les médias, le PDG du Fonds a identifié des
22 dossiers qu'il a qualifié de dossiers toxiques,
23 puis il a dit : « On va sortir de là. »

24 Q. **[349]** À cause du battage médiatique et de la notion
25 de risque réputationnel?

1 R. J'étais d'accord avec lui. Et en plus de ça, on a
2 décidé ensemble qu'on allait prendre les moyens
3 nécessaires, des « boucliers » qu'on vous a
4 expliqué, qu'on allait renforcer notre bouclier
5 pour faire en sorte qu'on puisse éviter telle
6 situation à l'avenir. Maintenant, je suis également
7 conscient que tu aies le bouclier que tu veux, il
8 peut y avoir quelqu'un à l'occasion qui puisse
9 passer dans les mailles du bouclier. Ça arrive.

10 Q. **[350]** Il n'est pas passé dans les mailles. À
11 l'intérieur du dossier de monsieur Beaulieu, le
12 fait qu'il avait plaidé coupable à une accusation
13 de « sherlocking » faisait partie du dossier soumis
14 au conseil d'administration dont faisaient partie
15 des critères qui ont été évalués. Alors, moi, ce
16 que je vous demande, c'est qu'à ce moment-là, et je
17 comprends qu'il y a eu un tournant, on a fait un
18 virage, c'est tant mieux, c'est la bonne chose à
19 faire, mais en deux mille sept (2007), la notion de
20 risque réputationnel n'était pas présente, et si
21 monsieur Beaulieu rencontrait par ailleurs les
22 autres critères du Fonds, il n'y avait pas de
23 problème à ce qu'il y ait une accusation
24 d'antécédents de telle sorte. La preuve, le dossier
25 est passé. C'est exact?

1 R. Dans le cas de monsieur Beaulieu, effectivement, le
2 dossier est passé.

3 Q. **[351]** Parce que, comme vous l'avez si bien dit, on
4 n'est pas là pour juger, il a payé sa dette à la
5 société, réhabilitation. C'est ça?

6 R. C'est ce qui m'a été expliqué par les gens du
7 Fonds.

8 Q. **[352]** C'est quoi la différence avec Raynald
9 Desjardins? Il avait payé sa dette à l'époque en
10 deux mille neuf (2009)?

11 R. La différence avec Raynald Desjardins, c'est que
12 Ken Pereira venait me voir à l'occasion et me
13 décrivait Raynald Desjardins comme un « capo » pour
14 employer son terme. Il disait que c'est un gars qui
15 avait les deux mains dans le crime organisé. Moi,
16 Raynald Desjardins, je ne le connaissais pas. J'ai
17 été obligé d'aller voir sur Internet c'était qui.
18 Les premières fois que Pereira est venu me voir, il
19 me parlait de Raynald Desjardins, je pensais que
20 c'était un agent d'affaires ou un délégué syndical.
21 Finalement, j'ai dit : « C'est qui ce Raynald
22 Desjardins-là? » Et Pereira m'a informé que Raynald
23 Desjardins avait encore les deux mains dans le sac.
24 Ça fait que je n'ai pas besoin de vous dire que
25 c'est un nom qui m'effrayait. Et, là, on était

1 rendu en deux mille neuf (2009). Et les
2 scandales... Les scandales! Les trois, quatre
3 dossiers toxiques commençaient à sortir. Et, moi,
4 il n'était pas question que Raynald Desjardins soit
5 un associé du Fonds. Pereira...

6 Q. **[353]** Ça, c'est à l'époque où il vous a amené la
7 carte d'affaires, c'est ça?

8 R. Non, non, avant ça.

9 Q. **[354]** Avant?

10 R. Pereira m'avait dit... Et vous remarquerez que
11 Dupuis m'a toujours caché que Raynald Desjardins
12 était dans Carboneutre. Moi, Carboneutre, Madame la
13 Présidente, c'est un dossier qui m'a séduit. Il m'a
14 séduit parce que c'est une nouvelle technologie
15 pour prendre du terrain contaminé, en faire du
16 terrain propice aux remblais par un procédé sous
17 vide. Et je suis allé visiter ça. Et j'ai passé au
18 moins deux heures avec un ingénieur qui s'appelle
19 Ringuette, Benoît Ringuette, si ma mémoire est
20 bonne. Et c'était... Ça m'a semblé son invention.
21 Puis il était vraiment passionné par ça. Et je me
22 disais, ça peut se qualifier dans des emplois, dits
23 des emplois verts.

24 Et j'ai eu au Fonds de solidarité puis au
25 syndicat des métallos à plusieurs reprises avis des

1 fermetures d'usines. Puis quand ça venait le temps
2 de racheter l'usine, surtout dans l'est de Montréal
3 et dans la région du canal Lachine, plus personne
4 était intéressé parce qu'à cause de
5 l'environnement, puis les terrains étaient trop
6 pollués.

7 Et Ringuette, et il y avait un monsieur
8 Thériault aussi qui était là, avec Jocelyn Dupuis
9 puis... je pense que c'est un nommé Bertolo puis un
10 nommé Arcuri. Et j'ai surtout, moi, passé mes deux
11 heures avec ces deux gars-là, parce que je voulais
12 voir... Je vous l'ai dit en entrée de jeu, je suis
13 un gars de shop, j'ai travaillé dans les mines,
14 j'ai toujours été fasciné, moi, par le domaine
15 industriel. Et même comme président de la FTQ, je
16 me suis fait un devoir de faire des visites
17 industrielles souvent pour aller voir comment ça
18 marche dans les shops, tout ça.

19 Et je me disais, si Carboneutre, si
20 Carboneutre, si on pouvait faire en sorte que ça
21 fonctionne, ça serait une technologie qu'on
22 pourrait exporter près des grandes villes, partout
23 en Amérique du Nord. C'est ce qu'eux m'avaient
24 expliqué. Et, honnêtement, j'ai été fasciné par le
25 côté technique de ça. Au niveau affaires, ces gens-

1 là, lorsque je les ai rencontrés, ils avaient une
2 lettre d'intention d'Investissement Québec. Et eux
3 aussi étaient accompagnés d'une (inaudible) et
4 c'est là que j'ai... Et, moi, je ne savais pas que
5 Raynald Desjardins était là-dedans. On m'avait
6 caché ça. Et c'est là que je l'ai amené à Gaétan
7 Morin. Puis j'ai dit à Gaétan : « Regarde ça, puis
8 si ça a du bon sens, ça a du bon sens; puis si ça
9 n'a pas de bon sens, tu me le dis. » Et finalement,
10 Gaétan Morin a commencé à demander du stock. Vous
11 savez, les états financiers, puis où qu'ils étaient
12 rendus, puis l'investissement, et caetera et les
13 gens de Carboneutre ont arrêté de lui envoyer ce
14 que lui demandait au niveau de la comptabilité,
15 tout ça, et finalement, Pereira m'a amené la carte
16 de Desjardins.

17 Q. [355] O.K.

18 R. Et je suis allé voir Gaétan avec au Fonds un matin.
19 J'ai dit : regarde, j'ai dit, arrête tout ça, là.
20 Desjardins est là-dedans. Puis là Gaétan m'a dit,
21 ça fait deux semaines c'est arrêté.

22 Q. [356] Superbe.

23 R. Eux nous renvoient pas ce qu'on demande, ça fait
24 que le dossier est mort.

25 Q. [357] Bien je vais vous demander, on va garder

1 l'avoir

2 je pense, c'est assez clair, effectivement.

3 R. C'est ce que j'ai dit en deux mille neuf (2009).

4 Q. **[360]** Voilà! Pourquoi est-ce que garder ce siège-là
5 était si important pour vous ou pour le président
6 de la FTQ?

7 R. Bien, à cette époque-là, je voulais pas passer
8 pour... surtout dans une crise médiatique dans
9 laquelle on était, je voulais pas passer pour le
10 président qui abandonne la présidence en plein
11 mandat.

12 Q. **[361]** Non, je pense que c'est pas ça que la
13 conversation dit, là, parce que vous avez dit :

14 Le prochain président va garder son
15 siège au Fonds.

16 Alors, pourquoi c'était si important pour vous que
17 le président de la FTQ demeure président du Fonds
18 de solidarité à l'époque? Il y a peut-être des
19 bonnes raisons, Monsieur Arsenault, on les connaît
20 pas.

21 R. Je les ai expliquées au début de mon témoignage,
22 Madame la Présidente. Le Fonds de solidarité de la
23 FTQ, c'est une création de la FTQ, la loi prévoit
24 qu'on a la majorité au conseil d'administration. Le
25 président est choisi, ça probablement toujours été

1 le président qui a été président, c'est choisi dans
2 nos instances. Et la dernière chose que je
3 souhaite, c'est que le conseil d'administration de
4 la FTQ soit composé de spéculateurs au lieu de
5 syndicalistes parce que oubliez jamais que
6 quelqu'un qui est sur le conseil d'administration
7 de la FTQ, il a une double imputabilité.

8 Q. **[362]** O.K.

9 R. Puis je vais vous donner un exemple. Quand je
10 dirigeais le syndicat des métallos, je faisais dans
11 mes instances, la promotion du Fonds de solidarité.
12 Soixante-treize pour cent (73 %) de mes membres au
13 syndicat des métallos étaient des actionnaires du
14 Fonds de solidarité, donc j'avais une double
15 responsabilité. C'était de me conduire comme un
16 administrateur responsable au Fonds de solidarité.
17 Et si le Fonds de solidarité plante, ma job comme
18 directeur des métallos est en jeu parce que je suis
19 élu au suffrage universel. Moi, je crois
20 sincèrement que c'est une formule gagnante, qu'on
21 est des gens de la FTQ au conseil d'administration
22 du Fonds de solidarité. Maintenant, quand ça vient
23 dans les instances décisionnelles au niveau des
24 comités, je pense qu'investisseur c'est un métier
25 et j'ai mis de l'avant la philosophie qu'on

1 mettrait une majorité de gens indépendant du Fonds
2 et de la FTQ pour nous conseiller et nous acheminer
3 dans nos dossiers, mais le dernier mot doit nous
4 appartenir.

5 Q. **[363]** O.K.

6 R. C'est ce que je pensais à cette époque-là, c'est ce
7 que je pense encore sincèrement aujourd'hui et on a
8 fait nos preuves. Quand on regarde les « labors
9 funds » du Canada anglais qui ont tous planté, ils
10 ont laissé ça à des spéculateurs.

11 Q. **[364]** Je pense qu'on peut arrêter là, on reprendra
12 après le lunch.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Alors, bon appétit à tous. On se revoit à deux
15 heures (14 h 00).

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 (Inaudible - micro fermé)

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. **[365]** ... et pour quelle raison... J'étais plutôt à
22 vous demander si vous aviez... vous étiez
23 d'opinion, encore aujourd'hui et en deux mille neuf
24 (2009), qu'il était important pour le président de
25 la FTQ, de la FTQ Centrale, naturellement, pas

1 Construction, d'être également président du Fonds
2 de solidarité. Vous avez fini par me dire
3 qu'effectivement, en deux mille neuf (2009) et
4 encore aujourd'hui, vous pensez que c'est important
5 d'avoir ces deux chapeaux-là. Est-ce que c'est
6 vraiment important que ce soit la présidence qui
7 appartienne sur la tête de la même personne ou si
8 c'est important plutôt qu'il y ait une
9 représentativité de la FTQ?

10 R. Aujourd'hui, après mure réflexion, la présidence
11 c'est pas une religion.

12 (14:06:36)

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Q. **[366]** Ce n'est pas quoi?

15 R. Une religion. Ce qui est important, c'est d'avoir
16 la majorité au conseil.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[367]** D'avoir la majorité au conseil.

19 R. Hum.

20 Q. **[368]** Et est-ce que c'est parce que vous nous
21 dites, Monsieur Arsenault, que c'est important
22 d'avoir une majorité au conseil pour les membres de
23 la FTQ parce que la majorité des actionnaires sont
24 membres de la FTQ ou des syndiqués de la FTQ? Est-
25 ce que c'est ça votre motivation?

1 R. Non, non, c'est pas ça. C'est la philosophie du
2 Fonds de solidarité qui en est une de capital
3 patient et qui est préoccupé aussi par le bilan
4 social. On veut pas s'associer avec des employeurs,
5 par exemple, qui... qui respecteraient pas... qui
6 feraient travailler des enfants dans d'autres pays,
7 je vous donne un exemple; des employeurs qui payent
8 pas leurs impôts; les employeurs « corporate bum »
9 comme on les appelle en anglais, là, dans d'autres
10 pays. On veut pas être associé avec eux autres.

11 Deuxièmement, on veut être capable aussi
12 chez nos partenaires aller faire de la formation
13 économique, créer un lien avec les employés non-
14 partenaires. Et on veut que les employés chez nos
15 partenaires soient au courant des bilans financiers
16 et de la situation économique de leur employeur. Et
17 moi, je mets en doute que si on avait une majorité
18 de spéculateurs, d'hommes et de femmes d'affaires
19 au conseil d'administration, que ça demeurerait
20 leur priorité. Je pense que c'est une vocation
21 qu'on s'est donné, la FTQ. Et vous savez, il y a
22 trente (30) ans de ça quand on a parti ce Fonds-là,
23 il y a du monde dans le monde des affaires qui
24 riait de nous autres. Moi, je suis allé souvent à
25 la radio puis à la télévision à Sept-Îles local

1 défendre cette idée-là et on a réussi.

2 Moi, je crois au Fonds, puis je crois qu'on
3 a une formule gagnante. Puis je crois qu'il faut
4 améliorer la... la gestion des risques, il faut
5 améliorer aussi tout... dans un processus
6 d'amélioration continue, en ce qui regarde les
7 risques réputationnels, tout ça. Mais, il faut
8 qu'au conseil d'administration qu'on ait une
9 majorité FTQ. Je crois à ça profondément, puis je
10 pense que c'est la recette du succès.

11 Q. **[369]** Oui. Monsieur... mais, Monsieur Arsenault, on
12 s'est mis d'accord ce matin que le Fonds de mil
13 neuf cent quatre-vingt-trois (1983), la philosophie
14 Louis Laberge lorsqu'il a créé le Fonds à ce
15 moment-là pour aider les travailleurs, pour
16 réinvestir dans l'économie, pour sauver des emplois
17 au Québec, et le Fonds de deux mille treize (2013)
18 qui est devenu une force économique et qui est...
19 qui rivalise, là, je vous dirais, avantageusement
20 avec la Caisse de dépôt puis les banques et les
21 investissements, vous l'avez dit, le rendement
22 était quand même assez intéressant. Vous pensez pas
23 que c'est le temps un peu de revoir un peu cette
24 philosophie-là justement et de faire en sorte que
25 le Fonds soit ce qu'il est, c'est-à-dire un facteur

1 d'investissements économique d'importance et qu'il
2 soit géré comme tel?

3 R. Moi, je crois que le Fonds doit rester dans les
4 mains des dirigeants de la FTQ.

5 Q. **[370]** O.K. Que ce soit par le biais de la
6 présidence ou par le biais de sièges au conseil,
7 c'est exact?

8 R. La majorité au conseil.

9 Q. **[371]** La majorité au conseil, c'est un minimum pour
10 vous.

11 R. C'est... c'est indispensable si on veut que le
12 Fonds continue. Et l'autre exemple que j'ai oublié
13 de vous donner ce matin, il y a pas de bonis au
14 Fonds chez nos hauts dirigeants et il y a pas...
15 Quand je parle de spéculateur, j'en ai trop vu de
16 ça dans ma vie des gens qui se paient des... des
17 congés de... d'actions, le terme m'échappe, puis
18 qui se paient des bonus de quatre, cinq, six cents
19 millions (400 M\$-500 M\$-600 M\$) par année...
20 quatre, cinq, six, sept millions (4 M\$-5 M\$-6 M\$-
21 7 M\$) par année, on a trop vu ça souvent. Et on a
22 vu ça dans les « labor funds » aussi dans le Canada
23 anglais. Moi, je crois que le PDG les gens alentour
24 de lui, oui, il faut bien les payer, mais il faut
25 pas que ça devienne une orgie comme on a vu dans

1 d'autres fonds. Moi, quand j'ai vu des gens, par
2 exemple, Derek Pannell que je vous parlais ce matin
3 qu'il est parti de la Noranda avec vingt-huit,
4 trente million (28 M\$-30 M\$) dans son portefeuille.
5 On a vu ça également avec Monty à Bell Canada et
6 combien de fois. Moi, je pense qu'on est les
7 gardiens de ça, on est les gardiens de ça. Puis
8 tant que les gens de la FTQ vont être là, ça
9 arrivera pas.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Q. **[372]** Est-ce que c'est pour ça que vous vous sentez
12 légitimé d'accepter des cadeaux et notamment de
13 faire des voyages luxueux sur le Touch de monsieur
14 Accurso?

15 R. Madame, le voyage sur le Touch de monsieur Accurso,
16 je l'ai payé très cher. On en parle à toutes les
17 semaines.

18 Q. **[373]** La question, c'est pas ça. La question, c'est
19 puisque vous dites qu'on est pas payé, il y a pas
20 de rémunération additionnelle...

21 R. Ça a aucun rapport, Madame.

22 Q. **[374]** ... je vous demande si c'est ça qui fait en
23 sorte que vous vous sentez légitimé de faire...
24 d'accepter des cadeaux luxueux de la part
25 d'entrepreneurs.

1 R. De quels cadeaux vous parlez?

2 Q. **[375]** Bien, notamment le... de faire un voyage sur
3 le Touch.

4 R. C'est une relation d'affaires avec monsieur Accurso
5 et je peux vous dire que quand je regarde ce qui se
6 passe dans le monde des affaires, j'ai ici Michael
7 Sabia qui est allé passer une semaine à Sagard et
8 étant donné qu'ils ont pas parlé d'affaires, le
9 Commissaire aux lobbyistes trouve que c'est
10 correct. Moi, je pense que dans la mentalité
11 québécoise, il y a comme deux poids, deux mesures.
12 Quand c'est le président du syndicat, c'est pas
13 correct, quand c'est Robert... quand c'est Michael
14 Sabia, tout est correct.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[376]** On a établi ce matin, Monsieur Arsenault,
17 ensemble, quand on parle des pouvoirs du conseil
18 d'administration du Fonds, j'en suis encore en
19 train de comprendre quelle est l'influence ou le
20 pouvoir que le conseil d'administration peut avoir
21 sur l'attribution de fonds ou, en tout cas, la
22 passation d'un dossier. Je peux comprendre qu'une
23 fois que le dossier est rendu au conseil
24 d'administration, on peut voter pour ou contre,
25 c'est exact?

- 1 R. C'est exact.
- 2 Q. **[377]** O.K. Donc, le pouvoir est de refuser ou
3 d'accorder le dossier, c'est exact?
- 4 R. Le conseil d'administration, c'est exact.
- 5 Q. **[378]** Oui. Mais, une fois qu'il a passé à travers
6 le processus.
- 7 R. C'est exact.
- 8 Q. **[379]** Est-ce que le conseil d'administration a un
9 pouvoir de faire passer un dossier qui n'aurait pas
10 passé le processus ou de faire passer un dossier
11 par une voie parallèle au processus habituel?
- 12 R. À ma connaissance, il y a jamais eu de « fast
13 track » au Fonds de solidarité.
- 14 Q. **[380]** O.K.
- 15 R. À ma connaissance, tous les dossiers... en tout
16 cas, sous ma présidence et dans le temps que
17 j'étais sur le conseil, tous les dossiers ont passé
18 par les... la machine à saucisses, excusez
19 l'expression, mais les... je peux vous dire que les
20 externes sur le conseil d'administration étaient
21 très pointilleux là-dessus, et avec raison. Et avec
22 raison. J'ai jamais vu, moi, un président de la FTQ
23 arriver au Fonds avec un dossier. Quand je parle
24 d'un « fast track », il a fallu qu'il passe dans
25 les équipes multidisciplinaires et par les

1 différents conseils. À ma connaissance, ça s'est
2 toujours fait de même.

3 Q. **[381]** O.K. Vous avez suivi la Commission, j'en suis
4 certaine, Monsieur Arsenault, vous avez vu,
5 plusieurs ont témoigné sur l'importance d'avoir un
6 siège au Fonds. Ça va même devenir l'objet...
7 l'objet, peut-être, en tout cas, selon les
8 témoignages qu'on a entendus devant la Commission,
9 d'une guerre entre deux clans : le clan de Jocelyn
10 Dupuis et le clan de Jean Lavallée. Étiez-vous au
11 courant, vous, à cette époque-là, de cette... je
12 veux dire, je comprends que vous étiez au courant
13 des élections, là, mais étiez-vous au courant de
14 cette guerre qui se menait pour le siège au Fonds?

15 R. La... la FTQ Construction a décidé, dans ses
16 règlements internes... et comme j'ai expliqué le
17 matin, j'ai pas de contrôle là-dessus, ils sont
18 complètement autonomes. Ils ont décidé, après le
19 départ de Jean Lavallée, que ça serait le... le...
20 le directeur général de la FTQ Construction qui
21 siégerait au... au bureau de la FTQ donc,
22 automatiquement, au Fonds de solidarité.

23 Q. **[382]** Au moment des élections, c'est le président
24 qui, de façon traditionnelle, allait au Fonds?

25 R. Au moment des élections c'était le président qui

1 allait au Fonds, c'est exact.

2 Q. **[383]** O.K. Étiez-vous au courant qu'une des... une
3 des raisons de la scission entre Jocelyn Dupuis et
4 Jean Lavallée, à l'époque, est le fait qu'il y ait
5 deux équipes qui se présentent aux élections,
6 c'était en grande partie pour obtenir la chaise au
7 Fonds par le biais de la présidence?

8 R. J'étais au courant qu'il y avait des discussions
9 entre eux, une mésentente, et j'étais également au
10 courant que l'équipe de... de Richard Goyette, Yves
11 Mercure, eux, ils avaient proposé, dans leur
12 programme électoral, que s'ils étaient élus que ça
13 serait le... que ça serait le... excusez-moi, le
14 directeur général de la FTQ Construction qui
15 siégerait au Fonds de solidarité, donc la FTQ
16 Construction, le conseil général proposerait que le
17 directeur général vienne au Fonds de solidarité.
18 J'aimerais également rajouter qu'en mai deux mille
19 neuf (2009), lorsqu'on a décidé d'avoir une
20 majorité d'externes, externes sur le fonds
21 immobilier, parce qu'on tuait, si vous me permettez
22 l'expression, SOLIM puis on convertissait ça en
23 fonds immobilier et on relocalisait physiquement le
24 fonds immobiliser dans la bâtisse du Fonds de
25 solidarité, et là Richard Goyette, qui était sur le

1 conseil d'administration du Fonds de solidarité, a
2 exprimé son désir de ne pas être sur SOLIM. Qu'il y
3 a plus personne de la FTQ Construction sur SOLIM,
4 qui allait devenir, dans les mois qui suivent, le
5 fonds immobilier du Fonds de solidarité.

6 Q. **[384]** Traditionnellement, qui allait sur la SOLIM,
7 par rapport à la FTQ Construction, naturellement,
8 toujours, là, pour cibler?

9 R. C'était, comme vous le savez, Jean Lavallée qui
10 était le président de... de SOLIM, du conseil
11 d'administration. Mais, après le départ de Jean
12 Lavallée, la FTQ Construction nous a dit, pour
13 qu'il y ait apparence de... de... qu'il y ait pas
14 d'apparence de conflit d'intérêts étant donné que
15 SOLIM est beaucoup dans la construction, tout ça :
16 « Nous autres, on veut plus avoir personne sur
17 SOLIM. » Et pas besoin de vous dire que j'ai agréé
18 à ça avec enthousiasme.

19 Q. **[385]** Mais monsieur Lavallée a quitté son poste au
20 moment des élections à la FTQ Construction, comment
21 se fait-il qu'il est resté sur la SOLIM, là,
22 presque six mois par la suite?

23 R. Il est resté sur la SOLIM parce que... je lui avais
24 promis que, si... on rétablirait l'ordre à la FTQ
25 Construction, qu'on pourrait considérer qu'il

1 devienne président de SOLIM comme un externe.

2 Q. **[386]** Est-ce que vous avez un pouvoir, vous, pour
3 appointer les gens sur le conseil d'administration
4 de la SOLIM?

5 R. Bien, je suis président du conseil
6 d'administration, c'est sûr que j'ai un pouvoir
7 pour appointer les gens à SOLIM.

8 Q. **[387]** O.K. Il y a pas de siège réservé pour la FTQ
9 Construction?

10 R. Il y en a plus depuis le mois de mai deux mille
11 neuf (2009).

12 Q. **[388]** Oui, mais, avant le mois de mai deux mille
13 neuf (2009), il y avait un siège réservé pour la
14 FTQ Construction?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[389]** Donc, en vertu de quoi vous aviez le pouvoir
17 de promettre à monsieur Lavallée qu'il resterait
18 sur la SOLIM malgré son départ de la FTQ
19 Construction?

20 R. Bien, c'était l'entente qui avait été faite... que
21 j'essayais de faire entre les deux clans. J'avais
22 dit à Richard Goyette : « Si tu... tu vas venir sur
23 le conseil d'administration de la FTQ, en
24 contrepartie Jean Lavallée va rester à SOLIM. » Et
25 ça c'était avant le mois de mars, avant que toutes

1 les nouvelles sortes, là. « Et, à ce moment-là, on
2 aurait un arrangement que les gens de la FTQ
3 Construction... et, ça, ça pourrait faire en sorte
4 de... de régler votre chicane interne puis que
5 Jocelyn Dupuis et Lavallée arrêtent d'avoir de
6 l'ascendance sur les deux clans. »

7 Q. [390] Oui, mais ça, cet arrangement-là, vous avez
8 fait ça quand, avant le résultat des élections ou
9 après?

10 R. Je me souviens pas.

11 Q. [391] Parce qu'on s'entend, là, à partir du moment
12 où il y a des élections, qu'il y a un vote, qui est
13 pas nécessairement traditionnel non plus au sein de
14 la FTQ Construction, là, je pense qu'il y a pas eu
15 beaucoup de votes dans l'histoire de cette
16 organisation-là. À partir du moment où qu'il y a un
17 vote, qu'on gagne par deux voies ou par soixante-
18 quinze (75), là, c'est le président qui... qui a le
19 pouvoir, j'imagine, de suggérer ou de mettre
20 quelqu'un à la SOLIM. Quel était l'avantage, là, de
21 monsieur Goyette de laisser ça... de laisser
22 monsieur Jean Lavallée là, qui était dans le clan
23 adverse, on s'entend?

24 R. Monsieur Goyette prétendait que les gens sur
25 lesquels monsieur Lavallée avait une ascendance,

1 qu'ils lui mettaient les bois dans les roues dans
2 les opérations de tous les jours. Vous avez
3 d'ailleurs ici, là, j'ai lu ça hier soir également,
4 vous avez des...

5 Q. **[392]** On va y aller avec...

6 R. ... des écoutes là-dessus.

7 Q. **[393]** Oui, mais on va y aller avec votre souvenir,
8 Monsieur Arsenault?

9 R. Bien c'est ça.

10 Q. **[394]** C'est ça?

11 R. Je viens de vous donner mon souvenir.

12 Q. **[395]** Et, là, est-ce que vous avez discuté de ça
13 avant avec les deux clans, là, peu importe ce qui
14 arrive, peu importe qui gagne, monsieur Lavallée va
15 garder son poste à la SOLIM?

16 R. Je me... je me souviens pas.

17 Q. **[396]** Vous vous souvenez pas?

18 R. C'est possible que...

19 Q. **[397]** O.K.

20 R. ... ça se soit fait avant ou après, je me souviens
21 pas.

22 Q. **[398]** N'est-il pas vrai, Monsieur... Monsieur
23 Arsenault, que monsieur Goyette était pas chaud,
24 chaud à l'idée que Jean Lavallée reste, là,
25 justement?

- 1 R. Monsieur Goyette était vraiment frustré du fait
2 qu'il y avait pas les mains libres à cent pour cent
3 (100 %) pour faire avancer selon lui la FTQ
4 Construction et se plaignait constamment que le
5 clan Lavallée lui mettait les bois dans les roues.
- 6 Q. **[399]** Et malgré ça monsieur Lavallée est resté près
7 de six mois, là, passé les élections à la SOLIM?
- 8 R. C'est exact.
- 9 Q. **[400]** Grâce à vous?
- 10 R. Grâce à l'entente que j'avais avec la FTQ
11 Construction.
- 12 Q. **[401]** Et qu'est-ce que vous avez expliqué à
13 monsieur Goyette pour qu'il accepte cette entente-
14 là, parce qu'en vertu de la tradition ou même des
15 statuts, je veux dire, je comprends que le poste
16 lui appartenait, il avait le pouvoir de décider qui
17 allait à SOLIM...
- 18 R. Non.
- 19 Q. **[402]** ... à ce moment-là?
- 20 R. Je m'excuse. Le poste de la SOLIM appartenait pas à
21 monsieur Goyette.
- 22 Q. **[403]** O.K. Contrairement au conseil
23 d'administration?
- 24 R. Pour vous donner un exemple, les métallos ont pas
25 de poste à la SOLIM, le SCFP a pas de poste à la

1 SOLIM. C'était pas un poste de dire c'est réservé à
2 la FTQ Construction ou c'est réservé au vice-
3 président, c'est-à-dire réservé au représentant de
4 la FTQ Construction sur le conseil d'administration
5 du Fonds de solidarité. Je sais pas si vous me
6 suivez. C'était pas réservé.

7 Q. **[404]** Alors...

8 R. Louis Bolduc qui vient des Travailleurs unis du
9 commerce et de l'alimentation était sur SOLIM. Ça a
10 rien à faire avec le commerce et l'alimentation.

11 Q. **[405]** Non, je comprends, que contrairement au Fonds
12 de solidarité où dans l'article 4...

13 R. C'est ça.

14 Q. **[406]** ... les... la répartition des postes est
15 clairement définie?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[407]** Au niveau de la SOLIM comment... la
18 composition du conseil d'administration elle se
19 définit comment, à ce moment-là, combien de
20 membres?

21 R. Ah, écoutez, je me souviens pas exactement, je sais
22 qu'à une époque il y avait Jean Lavallée du côté
23 syndical, il y avait Louis Bolduc, puis il y avait
24 René Roy et il y en avait d'autres des externes. Ça
25 peut paraître invraisemblable, c'est des gens que

1 je connais pas. Ils ont été nommés, là, avant...
2 avant mon arrivée et de mémoire, ils étaient trois,
3 trois, je pense.

4 Q. **[408]** Mais est-ce que cette répartition-là est
5 définie quelque part dans les statuts ou bien c'est
6 une répartition qui s'est fait au fil des ans
7 d'avoir trois, trois, puis du monde qui vient du
8 milieu syndical?

9 R. Selon ma connaissance ça s'est fait au fil des ans.
10 Et ce qu'on a changé, je le répète, au mois de mai
11 Lavallée, Jean Lavallée est parti et ce qu'on a
12 changé au mois de mai, c'est qu'on a demandé que la
13 FTQ Construction ne soit plus sur SOLIM et
14 deuxièmement qu'on ait une majorité d'externes du
15 Fonds et de la FTQ.

16 Q. **[409]** Alors, êtes-vous capable, Monsieur Arsenault,
17 de m'expliquer puis de m'aider à comprendre
18 pourquoi on a entendu plusieurs enregistrements
19 d'écoute électronique au cours de l'automne, on a
20 entendu plusieurs témoignages et il y a un thème
21 récurrent qui vient toujours devant la Commission
22 concernant le Fonds de solidarité, la FTQ
23 Construction, c'est la fameuse chaise au Fonds.
24 Expliquez-moi pourquoi et ça c'est doublé des gens
25 qui pensent que vous avez peut-être une influence à

1 titre de président du Fonds de solidarité pour
2 faire passer des dossiers. Expliquez-moi, là, d'où
3 vient cette notion que d'avoir une chaise au Fonds
4 est si importante au point qu'on en ait des
5 scissions au sein de la FTQ Construction?

6 R. Moi ma compréhension de la chicane à la FTQ
7 Construction c'était beaucoup plus que la chaise au
8 Fonds de solidarité, c'était la vice-présidence de
9 la FTQ. Et c'est effectivement prestigieux pour un
10 dirigeant syndical d'un syndicat affilié à la FTQ
11 d'être vice-président de la FTQ. Et bien sûr ça
12 entraîne dans les syndicats qui ont un certain
13 nombre de membres, ça entraîne une chaise au Fonds
14 de solidarité également.

15 Q. **[410]** Et, là, vous me dites donc que tout ça, toute
16 cette bataille-là cette... cette saga à la FTQ
17 Construction c'est pour une question de prestige?

18 R. Dans les... si on regarde les statuts des
19 différents syndicats de la FTQ Construction, ça
20 fonctionne un peu, ça c'est une découverte que j'ai
21 faite quand je suis arrivé à la présidence de la
22 FTQ, aux Métallos, par exemple, le président, puis
23 à la FTQ aussi, le président c'est le « number
24 one », c'est le numéro 1, le secrétaire est le
25 numéro 2.

1 Lorsqu'on regarde dans les syndicats de
2 tradition AFL, parce que vous savez en dix-neuf
3 cent cinquante-sept (1957), il y avait la AFL aux
4 États-Unis, puis la CIO, la AFL était des syndicats
5 de métier, la CIO c'était les syndicats
6 industriels. Et ils se sont fusionnés, ce qui a
7 fait la AFL-CIO, ici ça a fait le CTC et la FTQ.
8 Dans les syndicats de tradition AFL, ce sont des
9 syndicats où le secrétaire c'est un poste plus
10 prestigieux que le président.

11 Et les gens de la FTQ Construction ne
12 comprenaient pas que le président que la FTQ
13 Construction était considéré comme le numéro 1,
14 parce que dans ces syndicats-là à tradition AFL, le
15 président ne fait que présider les assemblées et
16 c'est le directeur général ou le secrétaire général
17 qui est la personne la plus indépendante.

18 Et il y a eu des discussions à mon... à ma
19 connaissance, les dernières années, là, avant même
20 que je sois président de la FTQ, il y avait des
21 discussions et Jocelyn Dupuis ne comprenait que ce
22 soit pas le directeur général qui siège à la FTQ
23 Construction, parce que dans leur syndicat à eux
24 respectif, c'est le directeur général qui est le
25 numéro 1.

1 Je vais vous donner un exemple. Le 791, qui
2 est le syndicat des opérateurs...

3 Q. **[411]** Machinerie lourde?

4 R. ... de machinerie lourde, j'ai les grues, c'est
5 monsieur Gérard qui est le « number 1 » et monsieur
6 Gérard c'est le directeur général. Le président, je
7 vais être honnête avec vous, je sais pas qui c'est.
8 C'est quelqu'un qui travaille sur un chantier puis
9 il vient une fois par mois présider les assemblées.
10 C'est pour ça que monsieur Lavallée avait aucun
11 salaire comme président de la FTQ Construction,
12 tandis que monsieur Jocelyn Dupuis, lui, avait un
13 salaire. Ces gens-là par tradition, c'est le
14 directeur général qui est le numéro 1 et pour des
15 raisons qui me sont inconnues à l'époque, Jean
16 Lavallée était président puis c'est lui qui était à
17 la FTQ, puis je me souviens que Jocelyn Dupuis
18 m'avait parlé quand j'étais aux métallos, dire :
19 « Michel, ça n'a pas de bon sens, il faudrait que
20 ce soit le directeur général qui soit là et non le
21 président comme c'est dans nos syndicats. »

22 Q. **[412]** O.K. Donc, je reprends la question du début.
23 Ce que vous me dites, c'est que la saga des
24 élections, tout ce qui s'est passé, tout ce qu'on a
25 entendu devant la Commission, cette scission entre

1 Jean Lavallée et Jocelyn Dupuis, tout ça est pour
2 avoir le prestige, avoir un siège à la FTQ et non
3 pas au Fonds de solidarité?

4 R. Je pense que ça peut être pour les deux.

5 Maintenant, il y avait plus que ça. Jocelyn Dupuis
6 soufflait dans le cou à Jean Lavallée depuis
7 plusieurs années. Jean Lavallée vieillissait, il
8 était moins présent, il prenait des vacances. Et
9 Dupuis faisait une campagne dans son dos pour
10 essayer d'être le numéro un de la FTQ Construction.
11 Mais, ça, ce n'est pas... Moi, à cette époque-là,
12 ce n'était pas de quoi qui me scandalisait, dans le
13 sens que...

14 Q. **[413]** Ça date de quelle époque cette campagne-là?

15 R. Ah! La chaudière a renversé à mes élections au mois
16 de novembre deux mille sept (2007), à mes élections
17 comme président de la FTQ. Moi, on m'a rapporté
18 qu'il y avait eu de brasse camarade dans le caucus
19 de la FTQ Construction. Il y a des gens qui
20 demandaient à Jean de s'en aller, quand il n'était
21 pas là. Quand il n'était pas là (sic), ils
22 voulaient qu'il reste. Et, là, il y avait eu des
23 changements. Et Jean Lavallée était là depuis le
24 tout début, comme on sait. Il passait soixante-cinq
25 (65) ans. Il y a des gens qui souhaitaient son

1 départ.

2 Q. **[414]** Et, ça, ça date, quoi, du printemps deux
3 mille huit (2008) à peu près, avant même...

4 R. Non, avant ça.

5 Q. **[415]** Avant même?

6 R. Avant mes élections. Je parle de décembre... Moi,
7 j'ai été élu le trente (30) novembre deux mille
8 sept (2007). C'est avant ça. Mais c'est propre à
9 plusieurs syndicats. Je veux dire, dès que tu
10 commences à élire des gens, il y a des clans, puis
11 il y a des campagnes, puis... On voit ça chez
12 plusieurs affiliés de la FTQ des batailles à la
13 direction. Puis c'est sain. Ce sont des
14 organisations démocratiques. Puis il n'y a rien de
15 mal là-dedans quand tu es élu qu'à un moment donné
16 que quelqu'un veut avoir la présidence. Ça fait
17 partie de tout organisme démocratique.

18 Q. **[416]** Pensez-vous que Jocelyn Dupuis, à ce moment-
19 là, voulait avoir la présidence?

20 R. Jocelyn Dupuis, à ce moment-là, voulait... Bien,
21 c'était assez nébuleux son affaire, parce que lui
22 me disait : « Je veux corriger ça. Mais en même
23 temps, dans un an, je m'en vais. » Jocelyn Dupuis
24 m'avait toujours dit, moi que... Il est parti à
25 l'automne deux mille huit (2008). Son contrat

1 d'après ce qu'il disait finissait aux élections
2 deux mille neuf (2009), puis après ça qu'il s'en
3 allait. Il m'avait toujours laissé sous
4 l'impression qu'il ne serait pas là longtemps. Mais
5 il voulait que lui... puis pour l'avenir, que le
6 directeur général, pardon, de la FTQ Construction
7 soit considéré le numéro un, parce que c'est
8 l'employé de la FTQ Construction, c'est l'autorité
9 dans la FTQ Construction. Tandis, comme
10 j'expliquais tout à l'heure, Jean Lavallée ne
11 faisait que venir présider les assemblées de la FTQ
12 Construction. C'est ce que, moi, il me disait, là.

13 Q. **[417]** À votre connaissance, quand est-ce qu'il
14 voulait partir, Jocelyn Dupuis, avant toute
15 l'histoire des comptes de dépenses?

16 R. Il voulait partir au prochain congrès qui aurait eu
17 lieu dans le printemps deux mille neuf (2009).
18 C'est ce qu'il m'avait confié.

19 Q. **[418]** O.K.

20 R. Il disait toujours : « C'est ma dernière année.
21 C'est ma dernière année. »

22 Q. **[419]** Donc, il partait de toute façon, si je
23 comprends bien?

24 R. C'est ce qu'il m'a expliqué d'ailleurs quand je
25 suis allé déjeuner avec au début septembre deux

1 mille huit (2008). Il m'avait dit : « D'une façon
2 ou d'une autre, je vais partir au prochain congrès
3 au printemps prochain. » J'ai dit : « Tu serais
4 peut-être mieux de partir tout de suite. » Puis
5 finalement, il m'a rappelé le dix-sept (17)
6 septembre, les deux, pour me dire qu'ils partaient
7 les deux.

8 Q. **[420]** Vous n'avez pas eu beaucoup de résistance
9 dans le ménage que vous avez fait en dix-huit (18)
10 jours?

11 R. Je n'ai pas fait de ménage. J'ai demandé à Dupuis
12 de s'en aller, que c'était indéfendable. Et le dix-
13 sept (17) au soir, ils m'ont appelé les deux pour
14 dire qu'ils partaient les deux. Et le dix-huit (18)
15 au matin, si vous ne les avez pas, je vais demander
16 à mon procureur de vous les faire parvenir, il y a
17 un communiqué de presse de la FTQ Construction qui
18 dit que les deux quittent. Et ils ont avancé le
19 congrès, comme vous savez, au mois de novembre qui
20 devait avoir lieu le printemps d'après.

21 Q. **[421]** Avez-vous été surpris d'entendre que monsieur
22 Lavallée allait quitter lui aussi?

23 R. Oui. Des surprises, tu en as à tous les jours dans
24 ce monde-là.

25 Q. **[422]** Oui, mais celle-là particulièrement, est-ce

1 qu'elle vous a surprise?

2 R. Oui. « Que c'est qui se passe? » « On s'en va. »

3 Q. **[423]** Vous n'avez pas demandé à monsieur Lavallée
4 pourquoi, lui, il décidait de quitter lui aussi?
5 Parce que vous n'avez jamais mentionné à monsieur
6 Lavallée qu'il devait quitter, n'est-ce pas?

7 R. J'ai appris, moi, dans le monde syndical, quand
8 quelqu'un décide de s'en aller, c'est fini. J'avais
9 embauché sur la Côte-Nord un excellent permanent
10 syndical, quelqu'un qui aurait pu devenir directeur
11 des métallos, quant à moi. Deux ans après, il est
12 venu me voir puis il m'a dit que c'était fini. J'ai
13 consulté des gens proches de moi qui avaient de
14 l'expérience en psychologie, puis tout ça.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Vous n'avez pas répondu à la question, Monsieur
17 Arsenault.

18 PAR LE TÉMOIN :

19 R. Est-ce que j'ai été surpris? Oui.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non, ce n'est pas ça la question.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[424]** Non. Est-ce que vous lui avez posé la
24 question à monsieur Lavallée pourquoi il quittait,
25 à ce moment-là?

- 1 R. Oui. Puis il m'ai dit : « Regarde, je suis fatigué,
2 puis c'est le temps de la relève. » Quelque chose
3 de même. De mémoire.
- 4 Q. **[425]** Est-ce qu'il a fait référence à une
5 conversation qu'il aurait eue avec monsieur Dupuis?
6 Est-ce qu'il a fait référence à des pressions que
7 monsieur Dupuis aurait mises sur lui par rapport au
8 fait qu'il quitte à ce moment-là?
- 9 R. Je ne me souviens pas. Je sais que monsieur Dupuis
10 avait dit : « Si je pars, Johnny va partir aussi. »
- 11 Q. **[426]** O.K. Avez-vous demandé à monsieur Dupuis ce
12 qu'il voulait dire par là?
- 13 R. Il n'a pas répondu. De mémoire.
- 14 Q. **[427]** Vous lui avez posé la question?
- 15 R. Il dit : « On va s'en aller les deux, il dit, ce
16 n'est pas vrai que je vais partir tout seul. »
- 17 Q. **[428]** O.K. Puis est-ce qu'il vous a expliqué de
18 quelle façon il pouvait convaincre Jean Lavallée...
- 19 R. Non.
- 20 Q. **[429]** ... qui était là depuis trente (30) ans?
- 21 R. Non.
- 22 Q. **[430]** Non.
- 23 R. Je sais qu'ils ont eu une discussion le dix-sept
24 (17) au soir. Et j'ai eu un téléphone après, qu'ils
25 s'en allaient les deux.

- 1 Q. **[431]** Ça fait que vous n'avez pas posé plus de
2 questions sur la motivation du départ de monsieur
3 Lavallée à ce moment-là en même temps que monsieur
4 Dupuis?
- 5 R. J'ai peut-être posé des questions, mais je n'ai
6 jamais eu de réponse.
- 7 Q. **[432]** Vous n'avez pas jamais eu de réponse?
- 8 R. Bien, de mémoire, sa réponse, c'est : « Regarde, je
9 suis fatigué. » Puis bla bla bla. « Puis je m'en
10 vas. »
- 11 Q. **[433]** Mais précédemment à ça, est-ce que vous aviez
12 eu des discussions avec monsieur Lavallée sur son
13 avenir ou qu'est-ce qu'il pensait faire? C'est des
14 gens que vous côtoyez, c'est exact?
- 15 R. Moi, j'entendais dans le champ qu'il y a des gens
16 qui désiraient que Jean Lavallée parte.
- 17 Q. **[434]** Oui, mais le désir de Jean Lavallée, c'était
18 quoi, lui?
- 19 R. Quand je lui en parlais, il disait : « Des fois,
20 j'aimerais ça m'en aller, tout le monde veut que je
21 reste. » Ça fait que, comme je vous ai expliqué au
22 début, c'est... les affiliés, là, si tu veux
23 survivre longtemps comme président de la FTQ, mets-
24 toi pas le nez dans la politique de tes affiliés, à
25 moins qu'on te le demande, ou à moins que la

1 chicane est prise entre deux clans, tu peux essayer
2 d'arranger ça. Mais laisse les forces s'affronter.
3 Puis les règles du jeu, c'est... Et c'était la même
4 chose quand je dirigeais le syndicat des métallos.
5 Les règles du jeu, c'est que tu travailles avec le
6 gagnant. C'est de même que ça fonctionne.
7 Lorsqu'une section locale aux métallos, il y avait
8 une chicane politique interne, moi, j'étais
9 permanent, coordonnateur régional ou directeur, tu
10 regardes ça aller puis lui qui a perdu, bien tu
11 l'appelles pour lui dire, regarde, tu as livré une
12 belle bataille mais on va travailler avec lui qui a
13 été élu.

14 Q. [435] Parlons justement des élections. On va entrer
15 peut-être un petit peu plus là-dedans. La victoire
16 s'est faite par la peau des dents (sic) si on peut
17 dire, on s'entend là-dessus?

18 R. Ça c'est un peu la honte de ma... mon incompétence.
19 Il y avait, c'est assez incroyable puis ça me gêne
20 encore de le raconter. De mémoire, il y avait cent
21 vingt-deux (122) électeurs. Il y a un électeur qui
22 a décidé de pas voter. J'ai compté les votes avec
23 Yves Paré et quelqu'un de la salle qui a été nommé
24 comme scrutateur. On a compté cent vingt-deux votes
25 (122) votes puis il y en avait juste cent vingt et

1 un (121). Mais il y avait un clan définitivement
2 qui avait gagné par plus d'un vote et à ce moment-
3 là, j'ai pris le micro puis j'ai dit, écoutez,
4 c'est vrai. Parce qu'après ça je suis retourné
5 compter les votes parce que le gars s'est levé dans
6 la salle puis il dit hey!, il dit moi j'ai pas
7 voté. Mon Dieu, Seigneur, qu'est-ce qui se passe
8 là. Je me suis assis avec Yves Paré puis l'autre
9 scrutateur dont le nom m'échappe. On a recompté ça
10 puis là il y en avait juste cent vingt et un (121).
11 Bon la belle affaire. Moi j'ai offert à ce moment-
12 là à la salle, tout le monde était encore là, ils
13 attendaient les résultats. J'ai dit, regardez, dans
14 une telle circonstance, moi je propose qu'on
15 reprenne le vote. Je m'excuse, c'est une erreur et
16 là il y a eu des discussions. Jean Lavallée est
17 allé au micro puis il a dit, regarde, même si on
18 reprend le vote, la différence entre le gagnant
19 puis le perdant c'est plus d'un vote. Je pense que
20 c'était six, de mémoire. Ça fait qu'il a dit, même
21 si on reprend le vote, ça donne rien. Moi je
22 propose qu'on considère l'élection correcte. Il y a
23 eu une proposition puis tout le monde était
24 d'accord.

25 Q. [436] Monsieur Lavallée a proposé à ce moment-là

1 qu'on maintienne...

2 R. Oui.

3 Q. [437] ... le scrutin tel qu'il avait été fait?

4 R. Oui parce qu'il y avait plus qu'un vote de
5 différence.

6 Q. [438] Ça a pas changé par la suite ça?

7 R. Non. Mais pas devant moi en tout cas.

8 Q. [439] Pas devant vous. Monsieur Lavallée a jamais
9 eu de discussion avec vous à l'effet qu'il trouvait
10 que l'élection avait été pas suffisamment, l'écart
11 était pas suffisamment marqué pour que ça tienne le
12 coup, non?

13 R. Après oui, il est revenu. Il faudrait reprendre
14 l'élection. Je lui ai dit, regarde Jean, il est
15 trop tard, là, il est trop tard, là. C'est toi-même
16 qui a proposé ça. C'est quelques semaines après
17 effectivement si ma mémoire est fidèle, là. Il est
18 revenu en disant, il faudrait tout reprendre ça.
19 J'ai dit tu peux pas faire ça. On peut pas faire
20 ça, il y a eu une erreur dans les votes mais la
21 différence était cinq, six puis c'est toi-même qui
22 est venu proposer qu'on agrée avec ce vote-là. J'ai
23 jamais présidé une élection après ça et j'en
24 présiderai plus jamais.

25 Q. [440] À quel moment vous avez été mis au courant

1 par, vous avez entendu l'écoute électronique là-
2 dessus. Vous avez eu une discussion avec Gilles
3 Audet à l'effet que Richard Goyette aurait demandé,
4 là, la permission à Raynald Desjardins avant de se
5 présenter aux élections. Vous avez été mis au fait
6 de ça quand Monsieur Arsenault?

7 R. Je me souviens pas mais c'est pas si clair que vous
8 le dites. Moi ce que j'ai dit à Audet dans
9 l'écoute, j'ai dit écoute, soit qu'il est en train
10 de dire au crime organisé moi là, je mets de
11 l'ordre dans cabane ou bien donc qu'il est en train
12 de leur demander la permission. C'était pas clair,
13 clair dans mon esprit. Ce que j'ai fait à ce
14 moment-là, j'ai dit, puis je l'ai dit publiquement
15 puis je le répète encore ici aujourd'hui, je suis
16 pas un chef de police. J'étais à cette époque-là un
17 chef syndical. Et moi quand quelqu'un venait me
18 voir puis me disait je pense qu'un tel a des
19 contreparties, je pense qu'un autre est dans le
20 crime organisé, bla, bla, bla, des rumeurs, il y en
21 a tous les jours dans ce monde-là. On peut pas
22 commencer à congédier puis à suspendre puis à
23 mettre sous tutelle. Ça fait que j'ai proposé, bien
24 j'ai... la FTQ on a proposé Richard Goyette comme
25 membre du conseil d'administration de la CSST et je

1 savais pertinemment bien à cette époque-là que pour
2 être accepté à la CSST, il fallait que tu passes le
3 test du ministère de la Sécurité publique qu'on
4 m'avait toujours dit qui était assez sévère et on
5 m'a rapporté à la CSST que monsieur Goyette n'avait
6 même pas une contravention de vitesse ou de
7 stationnement, que lui son dossier au niveau du
8 ministère de la Sécurité publique était blanc comme
9 neige. À partir de là, j'en ai déduit que monsieur
10 Goyette n'avait pas de relation avec le crime
11 organisé. Il me semble que les gens dans notre
12 société qui sont spécialisés là-dedans me
13 l'auraient dit. J'ai pas de raison de pas faire
14 confiance au ministère de la Sécurité publique.

15 Q. [441] O.K. Mais moi ma question est la suivante,
16 là. Quand vous avez appris que Raynald Desjardins
17 était impliqué dans Carboneutre, vous avez fait une
18 nuance assez significative ce matin avec lui, entre
19 lui et Ronnie Beaulieu. Maintenant vous apprenez à
20 un certain moment donné que Raynald Desjardins, et
21 d'ailleurs Ken Pereira a témoigné à cet effet-là
22 également, à l'effet que Raynald Desjardins l'avait
23 fait venir dans l'histoire des factures de Jocelyn
24 Dupuis. Raynald Desjardins tourne autour de la FTQ
25 Construction, tourne autour du Fonds de solidarité.

1 Vous l'avez défini ce matin de façon assez claire
2 pour quelles raisons c'était important pour vous
3 par rapport à Carboneutre. Moi je me demande, là,
4 quand est-ce que vous avez appris ça puis pourquoi
5 vous avez toléré ce fait-là?

6 R. Toléré quoi?

7 Q. [442] Les faits que Mich... Qu'est-ce que vous avez
8 fait pour vérifier ça, si Richard Goyette s'était
9 vraiment effectivement fait approcher ou en tout
10 cas, avait reçu un la bénédiction?

11 R. Richard Goyette m'a jamais dit qu'il s'était fait
12 approcher. Il dit j'ai rencontré Raynald Desjardins
13 puis je lui ai dit clairement que je me présentais
14 à la FTQ Construction.

15 Q. [443] Oui mais votre conversation avec monsieur
16 Audet, elle est claire. On mentionne que Richard
17 Goyette a dû demander la permission à Raynald
18 Desjardins avant de se présenter comme, au poste de
19 président de la FTQ Construction. Qu'est-ce que
20 vous pouvez faire là-dedans, là? C'est quoi votre
21 pouvoir comme président de la FTQ?

22 R. Bien mon pouvoir, j'ai... je peux rien faire comme
23 président de la FTQ, absolument rien. Je veux dire,
24 c'est de la régie interne d'un affilié. C'est à eux
25 à décider qui les représente. Maintenant à cette

1 époque-là, j'avais pas d'indication non plus que
2 Desjardins était encore dans le crime organisé.
3 C'est Pereira plus tard qui est venu me le dire.
4 Mais en même temps, Richard Goyette passait le test
5 à la Sécurité publique. C'est pas plus compliqué
6 que ça, là.

7 Q. [444] Donc il passait le test à la Sécurité
8 publique et malgré une allégation que le président
9 ou le futur président de la FTQ Construction doit
10 demander la permission à un membre du crime
11 organisé, vous avez les mains liées. C'est ça vous
12 nous dites?

13 R. Bien vous savez, c'est une conversation fortuite.
14 Est-ce qu'il a demandé la permission ou il l'a
15 avisé. Une chose certaine dans cette conversation-
16 là, moi à un moment donné j'ai dit soit qu'il est
17 dans le crime organisé jusqu'au cou ou bien donc il
18 est en train de leur dire, là, moi je fais des
19 changements. Je connais assez Richard Goyette. J'ai
20 jamais pensé une seconde que Goyette était dans le
21 crime organisé. Jamais, jamais, jamais.

22 Q. [445] Vous connaissez les liens entre monsieur
23 Dupuis et monsieur Goyette? C'est deux personnes
24 qui sont très proches, on s'entend?

25 R. C'est vrai.

1 Q. [446] Bon. Vous savez également que monsieur Dupuis
2 est en affaires avec Raynald Desjardins par le
3 biais de Carboneutre, à peu près à la même époque
4 ou un peu avant?

5 R. Non, non, non, c'est longtemps après. Là vous...
6 vous, vous me parlez de fin deux mille huit (2008),
7 début deux mille neuf (2009) et Desjardins, j'ai
8 appris ça, là, comme en mars... quand on a arrêté
9 le dossier, mars, avril, là, c'est après ça.

10 Q. [447] Mais dans la conversation que vous avez donc,
11 vous savez déjà c'est qui Desjardins, là, fin deux
12 mille huit (2008), début deux mille neuf (2009),
13 non?

14 R. Bien, je connais son passé... son passé et...
15 c'est-à-dire quand... Moi, c'était... Desjardins,
16 j'avais aucune idée qui c'était, je vous l'ai dit
17 ce matin. J'étais sous l'impression que ce gars-là
18 était... était un délégué syndical. Il m'en avait
19 parlé plusieurs fois puis à un moment donné, il
20 dit : « Tu as pas l'air de réaliser qui que
21 c'est », il le traitait de capo. Capo, il est dans
22 la famille...

23 (14:38:59)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [448] Vous avez dit ça. Mais la question c'est :

1 Fin janvier, début... c'est-à-dire fin deux mille
2 huit (2008), début deux mille neuf (2009), vous
3 saviez qui il était, Raynald Desjardins?

4 R. Oui, oui.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[449]** Donc, quand monsieur Pereira vous amène sa
7 carte comme étant quelqu'un d'impliqué dans
8 Carboneutre, vous savez qui est Raynald Desjardins?

9 R. Bien, certainement, j'ai témoigné ça ce matin,
10 c'est là que je suis allé voir Gaétan Morin...

11 Q. **[450]** Parfait.

12 R. ... pour mettre le dossier Carboneutre à la
13 poubelle, mais Gaétan m'a dit : « Ça fait deux
14 semaines qu'on l'a abandonné. »

15 Q. **[451]** À partir du moment où vous savez qui est
16 Raynald Desjardins, à partir du moment où vous avez
17 une allégation que le président de la FTQ
18 Construction se serait fait... aurait reçu la
19 bénédiction d'un capo de la mafia ou du crime
20 organisé pour se présenter à la FTQ Construction,
21 ça lève pas des drapeaux rouges pour vous, c'est
22 pas un de vos pouvoirs de surveillance ou, à tout
23 le moins, moral?

24 R. Moralement... D'ailleurs, j'aimerais corriger ceci.
25 Richard Goyette était directeur général.

1 Q. **[452]** Directeur général.

2 R. O.K. Moralement, je vous ai dit, j'avais aucune
3 preuve que... que Goyette était acoquiné avec
4 Desjardins. Aujourd'hui encore, peut-être je suis
5 naïf mais je suis convaincu que Goyette était pas
6 acoquiné avec Desjardins d'aucune façon. Il est
7 simplement aller lui dire : « Regarde, moi, je me
8 présente. » Est-ce que c'était demander sa
9 permission? J'ai probablement extrapolé dans la...
10 la conversation téléphonique mais une chose est
11 certaine, ce gars-là passait le test à la sécurité
12 publique et, ça, ça m'a réconforté.

13 Q. **[453]** Donc, tout va bien sur papier, tout va bien?

14 R. Pas nécessairement, Madame, mais, moi, je peux vous
15 dire que j'ai confiance aux institutions et quand
16 la sécurité publique me dit que quelqu'un est
17 correct... je le répète encore une fois, je suis
18 pas un chef de police et je commencerai pas à faire
19 des enquêtes sur... chaque fois qu'on me parle mal
20 de quelqu'un, je commencerai pas à faire une grande
21 enquête sans ça ça finira plus. Je veux dire, dans
22 notre monde, il y a du placotage à tous les jours.
23 Comme je dis, je passais trois heures par jour au
24 téléphone. C'était une époque difficile, ma
25 responsabilité c'était de virer le bateau de bord

1 puis réaligner les choses puis c'est ce que j'ai
2 fait.

3 Q. **[454]** Est-ce que monsieur Goyette lui-même vous a
4 dit qu'il avait dû parler avec monsieur Desjardins
5 ou qu'il avait informé monsieur Desjardins de son
6 désir de se présenter...

7 R. Oui. Oui, oui. Oui, oui, il me l'a dit.

8 Q. **[455]** Donc, on parle pas ragotage, monsieur Richard
9 Goyette lui-même vous informe qu'il parle avec
10 quelqu'un qui, vous l'apprenez plus tard, est un
11 capo du crime organisé, suffisamment impliqué pour
12 que les principes de réhabilitation s'appliquent
13 pas quand on arrive dans Carboneutre et, ça, pour
14 vous, c'est pas suffisant pour dire : « Un instant,
15 là »?

16 R. Quand Desjardins est arrivé dans Carboneutre, les
17 principes de la réhabilitation, à cette époque-là,
18 il était... il était en affaires, c'était avant
19 toutes ces histoires-là, comme il est accusé
20 présentement. Mais c'est clair que... toute
21 l'histoire du risque réputationnel, ça se bâtissait
22 tranquillement à cette époque-là. Et là on était
23 rendus à un point, avec les quelques dossiers qu'on
24 a... que le pdg considérait « top-sec », il
25 fallait serrer la vis, il fallait être d'une grande

1 prudence et... Et c'est clair que, moi, quand j'ai
2 appris que lui était là-dedans, à mon jugement à
3 moi, il fallait arrêter ça immédiatement. Et c'est
4 ce que... c'était déjà fait, d'une façon ou d'une
5 autre. Ça a été fait quinze (15) jours avant que
6 j'en parle.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Madame Blanchette, je vais vous demander l'écoute
9 électronique qui se trouve à l'onglet 20, s'il vous
10 plaît.

11 Q. **[456]** Vous l'avez pas non plus celle-là, Monsieur
12 Arsenault. C'est une écoute électronique du dix-
13 sept (17) février deux mille neuf (2009), qui a
14 lieu entre Louis Bolduc et vous, Monsieur
15 Arsenault.

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Me SONIA LeBEL :

20 Peut-être mettre ça sur pause, Madame Blanchette,
21 s'il vous plaît.

22 Q. **[457]** Alors, ça c'est la fameuse carte d'affaires
23 qui vous a été remise par monsieur Pereira, c'est
24 exact?

25 R. Ça doit être ça, oui.

1 Q. **[458]** Ça doit être ça. Dix-sept (17) février deux
2 mille neuf (2009), ça correspond. O.K.

3 J'ai reçu sa carte d'affaires hier.

4 Bin, tu m'as dit que t'étais pour
5 l'avoir.

6 Je l'ai eue, c'est la même compagnie
7 que l'autre, le même sigle, la même
8 carte d'affaires, les mêmes adresses.

9 Lui est vice-président l'autre est
10 pdg.

11 Donc, on parle de monsieur Raynald Desjardins, à ce
12 moment-là?

13 R. Oui, ça doit être ça.

14 Q. **[459]** Parfait. Continuez, Madame Blanchette, s'il
15 vous plaît.

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE (suite)

18

19 Q. **[460]** Alors, on sait du témoignage de monsieur
20 Pereira, on sait les factures qui ont été déposées
21 par maître Gallant dans le témoignage de monsieur
22 Dupuis que le fameux moineau c'est Raynald
23 Desjardins, c'est exact?

24 R. Ça ressemble à ça.

25 Q. **[461]** Ça ressemble à ça. C'est ce que vous vouliez

1 dire par « moineau » dans votre conversation?

2 R. Probablement.

3 Q. **[462]** Probablement?

4 R. Ça fait cinq ans de ça.

5 Q. **[463]** Oui, je vous ramène à la ligne 25 :

6 Pereira m'a confirmé ce que Tony m'a
7 dit, Goyette prend ses ordres du
8 moineau.

9 Dix-sept (17) février deux mille neuf (2009), là,
10 c'est pas assez... là, vous êtes assez ferme, vous
11 êtes pas dans le ragot, là?

12 R. Bien sur le ragot, c'est Tony Accurso qui m'a dit
13 ça.

14 Q. **[464]** Avec Tony Accurso, il vous raconte des
15 ragots?

16 R. Je le sais pas. J'ai pas de preuve comme tel.

17 Q. **[465]** Puis vous référez jamais à Tony Accurso pour
18 quoi que ce soit des affaires de la FTQ?

19 R. Je consulte bien du monde sur les affaires de la
20 FTQ du côté patronal, pas juste monsieur Accurso,
21 bien du monde.

22 Q. **[466]** Comme qui?

23 R. Bien le président du Conseil du patronat, la
24 présidente de la Chambre de commerce, des gens du
25 côté patronal que je rencontre à la CSST. On pose

1 des questions sur les marchés, comment ça marche
2 les relations avec tel syndicat, etc. Ça se fait
3 sur une base régulière.

4 Q. **[467]** O.K. Puis savoir qui doit se présenter où,
5 quel poste Johnny Lavallée doit garder, quand est-
6 ce qu'il doit quitter SOLIM, si Richard Goyette est
7 contrôlé par Raynald Desjardins, vous faites pas ça
8 avec tous les partenaires ou tous les patrons?

9 R. Non, mais je mettais... je mettais en doute, j'ai
10 toujours mis en doute que Goyette était contrôlé
11 par Richard Desjardins. J'avais pas de preuve que
12 Tony Accurso me dise ça, qui était proche de Jean
13 Lavallée, il me dise ça. Moi personnellement j'ai
14 jamais cru ça. J'ai jamais cru que Goyette...

15 (14:47:19)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[468]** On peut pas dire que vous avez le ton de
18 quelqu'un qui est incrédule, là?

19 R. Bien c'est des conversations et souvent ces
20 conversations-là c'est du « brainstorming », je
21 vous ferai remarquer en passant que j'ai jamais eu
22 accès à ces conversations-là avant de venir
23 témoigner ici ce matin. Ce qu'on donne, par
24 exemple, à quelqu'un qui est (inaudible) au
25 criminel, moi j'ai pas cette opportunité-là.

1 Q. **[469]** Bien non c'est pas un procès.

2 R. Et je peux vous dire que s'il avait fallu que je
3 crois ce que tous les patrons me disent, puis tous
4 les officiers de syndicat qui sont en chicane dans
5 une... dans une guerre politique, j'en entends de
6 toutes les sortes. J'avais pas de preuve tangible
7 que Goyette prenait ses ordres de Desjardins. Et
8 honnêtement, Madame puis Monsieur Lachance, je
9 doute de ça encore aujourd'hui. C'est un drôle de
10 moineau ça Richard Goyette. Et je ne pense pas
11 qu'il prenait ses ordres de Desjardins. Je ne pense
12 pas ça.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[470]** Monsieur Arsenault, vous avez Ken Pereira qui
15 vient vous voir à un certain moment donné qui vous
16 explique que dans le cadre des factures avec
17 Jocelyn Dupuis, il s'est fait offrir par Raynald
18 Desjardins un poste ou à tout le moins de l'aider à
19 obtenir un poste au sein de la FTQ Construction,
20 peu importe le titre du poste, on s'entend, on est
21 dans les principes.

22 Vous avez Richard Goyette qui vous dit
23 qu'il est allé informer, personnellement ça me
24 trouble, mais qu'il est allé informer monsieur
25 Raynald Desjardins du fait qu'il allait se

1 présenter. Naturellement il vous a pas confirmé
2 avoir eu sa permission, mais il vous informe de ça.
3 Vous avez Tony Accurso qui on va le voir au fil des
4 conversations et quelqu'un avec qui vous discutez
5 beaucoup, vous informe que Richard Goyette est
6 contrôlé par le moineau. Ken Pereira vous le dit.
7 Suffisamment troublé par Raynald Desjardins pour
8 trouver les moyens nécessaires pour mettre un
9 « stop » au dossier Carboneutre quand vous apprenez
10 qu'il est vice-président, puis pour vous c'est pas
11 suffisamment patent pour intervenir?

12 R. Bien j'étais en processus d'enquête, je peux vous
13 dire que Ken Pereira, à un moment donné, est venu à
14 mon bureau régulièrement, il m'en contait des
15 vertes et des pas mûres à tous les jours. À tous
16 les jours. Tellement que les gens de mon entourage
17 l'avait baptisé le « Capitaine Bonhomme ». Il avait
18 toujours une histoire abracadabrante. Et, là, j'ai
19 demandé à Gille Audette : « Il vient d'où ce gars-
20 là, Pereira? » Et, là, on a fait... Gilles Audette
21 a fait une enquête, on s'est rendu compte que Ken
22 Pereira avait deux identités. Ken Pereira avait un
23 passé criminel. Ensuite il souffrait tant qu'à moi
24 un peu de quérulence, tu réglais un problème le
25 lendemain il arrivait avec un autre, ça ne

1 finissait jamais. Et finalement...

2 Q. **[471]** Je pense que l'histoire a démontré qu'il
3 fabulait pas trop, non?

4 R. Finalement j'ai demandé à Louis Cauchy d'aller le
5 rencontrer pour savoir exactement ce qu'il voulait.
6 Et, là, Ken Pereira a demandé à Louis Cauchy une
7 prime de quatre cent mille dollars (400 000 \$) et
8 une job à la FTQ. Et, ça, Madame, j'ai partagé ça
9 avec vos enquêteurs, maître Chartrand, au mois
10 d'août deux mille douze (2012). En plus de ça, moi,
11 j'ai dit à Ken Pereira... j'ai dit à Louis Cauchy :
12 « Regarde, rappelle-là. » Moi, je ne voulais plus
13 le voir. « Rappelle-le puis dis-lui que je ne mange
14 pas de ce pain-là. Pereira n'aura jamais une cent
15 de moi, ni en chèque puis ni en cash. »

16 Q. **[472]** Monsieur Arsenault...

17 R. Et, finalement, j'ai... Vous avez en votre
18 possession, Madame la Présidente, vos procureurs,
19 Ken Pereira, suite à ça, m'a laissé des téléphones
20 de menaces, des téléphones de menaces au moins à
21 deux reprises. Et cette commission a ces écoutes-
22 là.

23 Q. **[473]** Monsieur Arsenault, là, vous avez dévié la
24 conversation à ce sujet avec Ken Pereira. Moi, j'en
25 suis encore avec Richard Goyette et Raynald

1 Desjardins. Ken Pereira vous informe qu'il a
2 rencontré Raynald Desjardins suite à l'histoire des
3 comptes de dépenses de Jocelyn Dupuis, et que
4 Raynald Desjardins lui a offert de le porter au
5 sein de la FTQ Construction. Vous avez quand même
6 accordé beaucoup de crédibilité à Ken Pereira quand
7 il vous a apporté la carte de Desjardins dans
8 Carboneutre. Vous avez...

9 R. Bien, une carte, on est allé voir sur Internet,
10 puis c'était exact.

11 Q. **[474]** Bien, c'est comme une corroboration, on
12 s'entend-tu?

13 R. C'est ça.

14 Q. **[475]** Bon. Jusque-là ça va bien.

15 R. Hum.

16 Q. **[476]** Suffisamment que, à raison, vous soyez
17 troublé par le fait que monsieur Desjardins veuille
18 avoir accès à certains fonds du Fonds. Vous avez
19 monsieur Goyette lui-même qui vous informe qu'il a
20 informé monsieur Desjardins, qui est un quidam par
21 rapport à la FTQ Construction, de son désir de se
22 présenter. Et vous avez Tony Accurso qui, on le
23 verra plus tard, n'est quand même pas un ennemi,
24 vous l'avez dit ce matin, qui vous informe lui
25 aussi que monsieur Goyette est contrôlé « par le

1 moineau ». Puis je reprends les mots de la
2 présidente. Vous êtes très affirmatif sur l'écoute
3 électronique. Pour vous, là, ce n'était pas
4 suffisant pour vous donner le goût d'intervenir?

5 R. On a surveillé Richard Goyette de très près.
6 D'ailleurs, il s'en plaint dans les écoutes. Et
7 finalement il est parti l'année d'après. Et j'ai
8 pris bien soin à ce que monsieur Desjardins n'ait
9 pas de partenariat avec le Fonds de solidarité.
10 Maintenant, je vous explique. Comme président de la
11 FTQ, je n'ai pas de lien hiérarchique avec la FTQ
12 Construction. Et ce sont les gens de la FTQ
13 Construction qui décident qui dirige la FTQ
14 Construction en vertu de leurs règles à eux. Et ils
15 avaient décidé que c'était Richard Goyette.

16 Q. **[477]** O.K. Quelle était la surveillance que vous
17 avez faite? Vous avez dit : « J'ai surveillé
18 monsieur Goyette de très près. » Ça se traduit
19 comment ça?

20 R. Bien, au niveau de la FTQ Construction, au niveau
21 du travail syndical, le travail était fait. Ce
22 qu'on a fait également, on lui a demandé
23 l'autorisation, et il nous l'a donnée, de vérifier
24 les livres de la FTQ Construction. On a donné aux
25 gens de la FTQ Construction une formation sur la

1 tenue de livres, et de faire en sorte que les
2 incidents avec Jocelyn Dupuis ne se représentent
3 plus, c'est-à-dire qu'on ait des règles du jeu au
4 niveau des comptes de dépenses, factures, et
5 cetera. Donc, on a donné un encadrement à Goyette
6 avec une surveillance. Et je n'ai pas besoin de
7 vous dire que les dossiers que Dupuis amenait au
8 Fonds, je le répète encore une fois, il n'y en a
9 pas un qui a passé la barre.

10 Q. **[478]** Ça, cette surveillance-là, ça a été fait,
11 quoi, suite à l'histoire des comptes de dépenses de
12 monsieur Dupuis?

13 R. Suite à l'élection de la nouvelle équipe. Nous, on
14 leur a dit : « Écoutez... » Puis on a fouillé les
15 statuts de la FTQ. Je ne pouvais pas les mettre en
16 tutelle comme tel. Bon. On a dit : « Vous êtes une
17 nouvelle équipe, nous, on va vous encadrer au
18 niveau des finances. Il faut qu'il y ait de la
19 clarté à la FTQ Construction. » Et, effectivement,
20 il y a eu là, je crois, une amélioration au niveau
21 des comptes de dépenses, ces choses-là. On a
22 encadré des règles avec une formation.

23 Q. **[479]** Peut-être juste pour m'éclairer un petit peu.
24 Est-ce que vous avez, vous, est-ce que la FTQ
25 Centrale a le pouvoir... Parce que vous dites que

1 vous avez surveillé les livres, vérifié les livres
2 de la FTQ Construction, je pense, bon, et cetera.
3 Est-ce que vous avez ce pouvoir-là de le faire de
4 vous-même...

5 R. Non.

6 Q. **[480]** ... ou vous avez dû demander la permission à
7 monsieur Goyette?

8 R. Non, je n'ai pas ce pouvoir-là de moi-même.

9 Q. **[481]** Ça fait que vous avez procédé comment avec
10 monsieur Goyette pour avoir cette autorisation-là?

11 R. C'est lui qui nous l'a offert. Moi, j'ai dit :
12 « Écoute, il faut que ça change, puis il faut qu'il
13 y ait apparence, il faut que les choses se fassent
14 correctes. Puis les histoires avec le crime
15 organisé, tout ça. » Puis, là, il m'a donné
16 l'assurance qu'il allait virer le bateau de bord.
17 Puis il dit : « Je suis même prêt à t'ouvrir mes
18 livres sur la table. Puis je suis prêt à prendre de
19 la formation de la FTQ sur la tenue de livres. Je
20 suis même prêt à autoriser que ton adjoint, à
21 l'époque qui était Gilles Audette, vienne faire des
22 "spot checks" dans nos livres à l'occasion. »

23 Q. **[482]** Et, ça, j'imagine... Ça, c'est au lendemain
24 des élections que ça s'est fait, cette discussion-
25 là avec monsieur Goyette?

1 R. Bon, peut-être pas le lendemain, mais la première
2 fois qu'on s'est rencontré, j'imagine, après
3 l'élection.

4 Q. **[483]** Si je vous dis qu'on a mis la main sur une
5 lettre de monsieur Goyette datée du dix-huit (18)
6 novembre deux mille huit (2008), est-ce que c'est
7 possible?

8 R. Oui, c'est possible.

9 Q. **[484]** Oui. Donc, à partir du dix-huit (18) novembre
10 deux mille huit (2008), vous avez eu l'autorisation
11 d'aller vérifier dans les livres ou faire des
12 « spot checks » comme vous vouliez?

13 R. Oui.

14 Q. **[485]** L'avez-vous fait à partir du dix-huit (18)
15 novembre?

16 R. Gilles Audette l'a fait à l'occasion.

17 Q. **[486]** À l'occasion?

18 R. Hum.

19 Q. **[487]** À partir du dix-huit (18) novembre. Jusqu'à
20 quel moment à ce moment-là?

21 R. Je ne me souviens plus.

22 Q. **[488]** O.K. Et sans cette lettre-là, si je comprends
23 bien, la FTQ dans son rôle n'aurait pas eu le
24 pouvoir de faire...

25 R. C'est exact.

- 1 Q. **[489]** ... ces vérification-là?
- 2 R. C'est exact.
- 3 Q. **[490]** Donc, s'il n'y a pas de lettre le dix-huit
4 (18) novembre, pas capable de faire ces
5 vérifications-là?
- 6 R. C'est ça. Je ne peux pas, moi, demain matin...
7 Bien, je ne peux pas! Là, je ne peux plus, là. Mais
8 le président de la FTQ actuel ne peut arriver au
9 syndicat des métallos puis dire : « Ouvrez-moi vos
10 livres! »
- 11 Q. **[491]** O.K.
- 12 R. Comme le président du Conseil du patronat ne
13 pourrait pas arriver chez Alcan, par exemple,
14 dire : « Ouvrez vos livres! »
- 15 Q. **[492]** Donc, à partir du dix-huit (18) novembre deux
16 mille huit (2008), monsieur Goyette vous autorise à
17 faire ces « spot checks » là. Donc, quand on dit au
18 lendemain des élections, on s'entend que c'est dans
19 la foulée des élections?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[493]** Compte tenu de. Et est-ce que monsieur
22 Goyette est au courant des vérifications qui ont
23 été faites par monsieur Audette à partir du dix-
24 huit (18) novembre deux mille huit (2008)?
- 25 R. Écoutez, moi j'ai pas suivi ça tous les jours. J'ai

1 donné le mandat à Gilles. J'ai dit regarde : mets
2 sur pied de la formation de tenue de livres puis va
3 voir de temps en temps. Puis les quelques fois que
4 Gilles m'est revenu avec ça, il m'a dit que tout
5 semblait correct.

6 Q. [494] O.K. On n'a pas coté l'écoute précédente que
7 j'ai fait jouer Madame la greffière.

8 LA GREFFIÈRE :

9 114P-1334.1, 1334.2.

10 14:56:41

11

12 114P-1334.1: Écoute électronique 08-0459_2124 du 17
13 février 2009

14

15 114P-1334.2: Transcription de l'écoute électronique
16 08-0459_2124 du 17 février 2009

17

18 Q. [495] Et je vais vous demander Madame Blanchette,
19 on va coter l'onglet 35, conversation que vous avez
20 pas non plus Monsieur Arsenault. Vous allez voir
21 ça. L'onglet 35 daté du cinq (5) mars deux mille
22 neuf (2009). Alors on est à quelle cote Madame la
23 greffière?

24 LA GREFFIÈRE :

25 1335.1, 1335.2.

1 114P-1335.1: Écoute électronique 08-0459_2723 du 5
2 mars 2009

3

4 114P-1335.2: Transcription de l'écoute électronique
5 08-0459_2723 du 5 mars 2009

6

7 Q. [496] Parfait. Alors je vais vous demander de la
8 faire jouer. C'est entre vous et Gilles Audet et
9 ensuite, Madame Blanchette, je vais vous demander
10 de faire jouer par la suite, immédiatement,
11 l'onglet 36 qu'on va coter immédiatement.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1336.1, 1336.2.

14

15 114P-1336.1: Écoute électronique 08-0459_2796 du 5
16 mars 2009

17

18 114P-1336.2: Transcription de l'écoute électronique
19 08-0459_2796 du 5 mars 2009

20

21 Q. [497] Qui est une conversation entre vous, là, qui
22 suit, là, la première conversation est du cinq (5)
23 mars deux mille neuf (2009) à six heures (6 h) le
24 matin. Vous allez avoir l'occasion de la voir à
25 l'écran Monsieur Arsenault, et la seconde est en

1 date du cinq (5) mars deux mille neuf (2009) à neuf
2 heures (21 h) le soir. Allez-y Madame Blanchette.

3

4 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

5

6 Q. [498] Là, on est à la conversation 36, c'est exact
7 Madame Blanchette? Conversation avec Henri Massé.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 (15:07:12)

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. [499] Alors, une seule question peut-être avant la
14 pause, Monsieur Arsenault. Il y a plusieurs faits
15 intéressants dans ces conversations-là.

16 R. Je suis content que ma mère est plus de ce monde...

17 Q. [500] Maintenant, maintenez-vous...

18 R. ... dans mon vocabulaire.

19 Q. [501] ... maintenez-vous, après avoir écouté les
20 conversations, que c'est à partir du quinze (15)
21 novembre deux mille huit (2008) que vous avez eu
22 l'autorisation de Richard Goyette et qu'à partir de
23 ce moment-là monsieur Audette a fait effectivement
24 des « spot check » à la FTQ Construction?

25 R. Écoutez, de mémoire, j'avais eu une autorisation

1 verbale de Richard Goyette, il m'avait dit après
2 les élections : « Si vous voulez, les livres sont
3 ouverts » bla bla bla, mais je l'avais jamais eue
4 par écrit. Puis, ça, c'est quelle date ça, je me
5 souviens pas?

6 R. Vingt-cinq (25) mars deux mille neuf (2009).

7 Q. **[502]** Bon. À un moment donné, j'ai dit : « J'ai
8 jamais eu ta lettre, écris-moi-la, mais écris-moi-
9 la à la date où tu me l'avais... où tu me
10 l'avais... tu me l'avais dit oralement. »

11 Q. **[503]** C'est votre réponse? C'était simplement pour
12 officialiser quelque chose qui avait déjà été
13 verbal.

14 R. Je peux... je peux vous dire que, après l'élection,
15 - et, ça, peut-être mes procureurs pourront faire
16 la recherche - après l'élection de Goyette et avant
17 le vingt-cinq (25) mars, il y a eu de la...

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[504]** Le cinq (5) mars.

20 R. Pardon?

21 Me SONIA LeBEL :

22 Le cinq (5) mars?

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Q. **[505]** C'est le cinq (5) mars.

25 R. Le cinq (5) mars.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Je suis désolée, Madame.

3 R. Je suis convaincu qu'il y a eu de la formation de
4 tenue de livres à la FTQ Construction après
5 l'élection puis avant le cinq (5) mars.

6 Q. **[506]** Merci.

7 R. De mémoire, je suis profondément convaincu de ça.

8 Q. **[507]** Je pense qu'on peut prendre la pause.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12 (15:34:17)

13 LA GREFFIÈRE :

14 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même
15 serment.

16 R. Oui.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[508]** Monsieur Arsenault, on a abordé, de façon un
19 petit peu sporadique tout au cours de la journée
20 pour différents sujets, le dossier Carboneutre. Je
21 pense qu'on va pouvoir peut-être faire le tour un
22 peu de cette question-là et voir un peu la trame
23 des événements de votre point de vue à vous. Vous
24 le savez, à la Commission, on a étudié le dossier
25 Carboneutre, on a entendu des témoins, on a entendu

1 monsieur Dupuis nous parler de ce dossier-là.
2 Maintenant, je veux savoir de votre point de vue à
3 vous et votre rôle dans ce dossier-là. Je vais
4 peut-être vous donner quelques dates, vous suggérer
5 quelques dates au niveau de la trame factuelle et
6 vous me direz si ça vous convient.

7 Vous avez donc mentionné que vous aviez eu,
8 je pense, une rencontre avec des gens de
9 Carboneutre, monsieur Ringuette, entre autres,
10 c'est exact? Et monsieur... un promoteur Yves
11 Thériault. Est-ce que c'est possible que ce soit
12 les gens que vous ayez rencontrés?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[509]** O.K. Monsieur Ringuette, monsieur Thériault
15 étaient alors accompagné de monsieur Arcuri et de
16 monsieur Jocelyn Dupuis, c'est ce que vous nous
17 avez dit ce matin.

18 R. Et je crois qu'il y avait un monsieur là qui
19 s'appelait Bertolo, là, Bertolo à l'italienne, pas
20 Bertolo, L-O-T, comme on voit en Gaspésie.

21 Q. **[510]** Bertolo - O.

22 R. Oui, Bertolo - O, c'est ça.

23 Q. **[511]** O.K. Est-ce que c'est des gens, Dominico
24 Arcuri et monsieur Bertolo, que vous connaissiez à
25 l'époque?

1 R. Non.

2 Q. **[512]** O.K. Vous êtes venu à apprendre par la suite
3 qui ils étaient.

4 R. Oui.

5 Q. **[513]** Et à quel moment vous avez eu connaissance de
6 qui étaient ces gens-là?

7 R. J'ai lu dans les documents ici, à un moment donné,
8 j'avais... entre autres, j'avais demandé, à des
9 amis italiens, Arcuri, c'était qui. Puis de
10 mémoire, on m'avait expliqué que son père était
11 dans la crème glacée puis qu'il y avait eu des
12 histoires de contrôle de crème glacée à une
13 certaine époque au Québec. En tout cas, c'était pas
14 un enfant de coeur, là, la description qu'on m'a
15 faite d'Arcuri. Bertolo, j'avais demandé à Jocelyn
16 Dupuis, ce gars, s'il est correct, parce que son
17 frère a été assassiné en avant d'un club sportif,
18 là, un centre de conditionnement physique. Et
19 Jocelyn m'avait garanti qu'il se chauffait pas du
20 même bois que son père et que c'était l'honnêteté
21 même.

22 Q. **[514]** O.K. Ça, cette information-là sur monsieur
23 Arcuri et monsieur Bertolo, la déteniez-vous, là,
24 lors de votre rencontre avec monsieur Ringuette?

25 R. Non, j'ai été surpris de voir Bertolo là parce que

1 le nom me disait quelque chose. Et en revenant avec
2 Jocelyn Dupuis, j'ai dit : « Écoute, c'est-tu
3 parent avec l'autre, lui, parce que chez nous, en
4 Gaspésie, les Bertolo, c'est des Bertolot, L-O-T,
5 on prononce « lot » » puis, là, je voyais bien que,
6 par sa physionomie que c'était pas un Gaspésien. Il
7 semblait d'un italien, je veux pas être raciste,
8 là, mais... Il m'a dit : « Oui, c'est le frère de
9 l'autre, mais soit sans crainte, il est clean »
10 comme ils disent dans le milieu.

11 Q. **[515]** Ça, c'est vraiment au retour de la réunion,
12 de la rencontre?

13 R. Dans l'auto en revenant, si je me souviens bien, je
14 crois que j'avais laissé mon auto au motel, je suis
15 allé déjeuner avec Jocelyn, je crois, dans un
16 Mike's et on est allé là juste avec son auto, puis
17 il m'a ramené, là. De mémoire, c'est ça.

18 Q. **[516]** Est-ce que c'est fréquent, Monsieur
19 Arsenault, ou est-ce que c'était fréquent plutôt,
20 pour se rapporter à l'époque, qu'on vous fasse
21 comme ça des présentations particulières de
22 dossiers qu'on veut amener au Fonds?

23 R. Avant que l'investissement passe, c'était peu
24 fréquent. J'ai fait ça une fois comme président de
25 la FTQ, ça a été cette fois-là. Il faut...

1 Q. **[517]** Vous avez accepté pour quelle raison?

2 R. Écoutez, j'arrivais à la FTQ, j'ai été élu, comme
3 vous le savez, en décembre, c'est en janvier. Puis
4 moi, je pense, je suis allé là comme au mois de
5 mai, j'avais quatre mois d'expérience. Présider la
6 FTQ, là, c'est pas comme être comptable ou avocat
7 ça. T'apprends pas ça à l'université, t'apprends
8 sur le tas. Et bien sûr, c'était après mes
9 élections puis je... je pense que j'en donnais plus
10 que le client en demande. Je commençais à cinq
11 heures et demie, six heures (5 h 30-6 h 00) le
12 matin, je finissais à dix heures (22 h 00) le soir.
13 De mémoire, cette rencontre-là, c'était à sept
14 heures (7 h 00) un samedi matin. Et quand on me
15 demandait de quoi, j'essayais d'appliquer la maxime
16 à Louis Laberge qui nous avait dit quand j'étais
17 jeune, il a dit ça toute sa vie, « à force d'être
18 utile, tu deviens nécessaire et toujours dans le
19 même contexte que t'as pas de pouvoir hiérarchique,
20 t'as un pouvoir moral, mais ton pouvoir moral, il
21 faut que tu le bâtisses. Et quand les affiliés te
22 demandent de quoi, bien, t'essaies de leur rendre
23 service » et je suis allé là. Puis comme j'ai dit
24 tout à l'heure, moi, j'ai été... j'ai été séduit
25 par cette technologie-là, mais j'ai passé beaucoup

1 plus de temps avec monsieur Ringuette qui parlait
2 avec tellement de passion de son... de son procédé,
3 de prendre de la terre contaminée et de la rendre
4 prête dans douze (12) jours par... comme
5 j'expliquais ce matin. Et je suis un gars de shop,
6 ça m'a impressionné. Puis après ça, ils m'ont sorti
7 des lettres de... j'avais Bertolo puis Arcuri d'un
8 bord, mais l'autre bord, j'avais une lettre, un
9 engagement d'Investissement Québec, pour moi,
10 c'était sérieux. Après quatre mois à la présidence
11 de la FTQ, je me disais quand qu'Investissement
12 Québec ça... t'as une lettre qui dit qu'ils sont
13 engagés... Et il y avait, de mémoire, une banque...
14 encore mon histoire de banque, là, je vais vous en
15 parler toute la semaine, mais pour moi, c'est
16 important, il y avait une banque dans le procédé.
17 Et c'est des nouveaux emplois, des emplois verts et
18 finalement, comme j'ai expliqué ce matin, combien
19 de fois qu'on aurait pu reprendre des usines dans
20 l'Est de Montréal, puis on les a pas repris parce
21 que le terrain était trop pollué puis le ministère
22 de l'Environnement, les risques étaient trop
23 grands. Donc, je me disais, si on peut trouver une
24 technologie qui va dépolluer nos terrains dans les
25 secteurs industriels, qu'on puisse relancer des

1 usines, c'est une idée qui me charmait.

2 Q. **[518]** O.K. Donc, on situe, selon un document qui a
3 été préparé par monsieur Gaétan Morin et qui a été
4 déposé dans le cadre du témoignage de l'enquêteur
5 Milano sous la cote 100P-954, on situe cette
6 rencontre-là le six (6) mai deux mille huit (2008),
7 il y a rencontre sur le site de l'entreprise.

8 Alors, ça, c'est la rencontre à laquelle vous avez
9 assistée le six (6) mai deux mille huit (2008)?

10 R. Bien, vous savez, j'ai pas mes agendas avec moi,
11 mais, Madame, je vous ai envoyé mes agendas à votre
12 demande.

13 Q. **[519]** Mais, est-ce qu'à cette époque-là...

14 R. Ça devrait être marqué dans mon agenda. Est-ce que
15 le six (6) mai deux mille huit (2008), c'est un
16 samedi matin?

17 Q. **[520]** Je sais pas. Est-ce que c'est possible que ce
18 soit en mai deux mille huit (2008), dans ces eaux-
19 là?

20 R. C'est fort possible.

21 Q. **[521]** Donc, on se situe à peu près dans la période
22 de votre souvenir.

23 R. C'est fort possible.

24 Q. **[522]** Même si on n'est pas précisément à cette
25 date-là.

1 R. C'est fort possible.

2 Q. **[523]** C'est fort possible. Donc, ce que vous nous
3 dites c'est que, dès la journée de votre... de
4 votre rencontre avec monsieur Ringuette et qu'on
5 vous explique le processus de décontamination de
6 Carboneutre, dès ce moment-là, ils détiennent une
7 lettre d'intention d'Investissement Québec?

8 R. C'est ce qui a été discuté.

9 Q. **[524]** Au jour 1 de cette rencontre. Avez-vous
10 fait... avant de vous rendre à cette rencontre-là,
11 avez-vous fait des demandes au Fonds de solidarité
12 pour voir est-ce qu'on connaît cette entreprise-là,
13 est-ce qu'il a déjà présenté des demandes?

14 R. Non, mais j'ai appris par après qu'il y avait déjà
15 eu une demande de refusée.

16 Q. **[525]** Donc, si vous je dois, moi, qu'il y a eu une
17 première demande de financement qui a été faite en
18 deux mille sept (2007), qui a été refusée, puis une
19 seconde demande qui a été faite également en
20 novembre deux mille sept (2007), la même année, qui
21 a été refusée, qu'on en était à la troisième?

22 R. C'est fort possible. Et le Fonds m'a avisé, à ce
23 moment-là, qu'à la troisième demande, il y avait la
24 fameuse lettre d'intention d'Investissement Québec,
25 qui était pas lors des deux premières.

1 Q. **[526]** O.K.

2 R. De mémoire.

3 Q. **[527]** Donc, vous auriez fait une démarche au Fonds
4 ou c'est les gens?

5 R. J'ai... j'ai dit aux gens que je mettrais sur pied
6 une rencontre avec... avec Gaétan Morin, qui était
7 le numéro 2 du Fonds et responsable, à l'époque, de
8 l'investissement. Et, effectivement, il y a eu une
9 rencontre et là, cette fois-là, il y avait... on
10 m'avait dit qu'à la première ou la deuxième
11 rencontre, Domenic Arcuri était allé là la chemise
12 ouverte puis... en tout cas, vous avez entendu,
13 j'ai trouvé ça un peu disgracieux. J'aurais aimé
14 que vous me ménagiez un peu là-dessus parce que je
15 passe des commentaires sur les Italiens d'avant
16 dix-neuf cent soixante-seize (1976), mais que
17 voulez-vous, c'est votre choix. - J'ai moins de
18 bons services dans les restaurants italiens depuis
19 ce temps-là, que j'avais avant. - Et... voyons!
20 c'est quoi je disais? C'était quoi votre question?
21 Je m'excuse.

22 Q. **[528]** On va y revenir. Donc, ce que je vous
23 demandais, là... Peut-être qu'on va revenir à la
24 question de base. Ce que je vous disais...

25 R. Oui, oui...

1 Q. **[529]** ... c'est quand vous avez fait la rencontre
2 le six (6) mai, étiez-vous au courant des deux
3 refus précédents pour Carboneutre?

4 R. Non, je l'ai su après, d'après moi.

5 Q. **[530]** Vous l'avez su après.

6 R. Pas mal sûr.

7 Q. **[531]** O.K. Et quand vous faites... On va tenir pour
8 acquis que c'est le six (6) mai, là, c'est pas un
9 piège, on va parler du... c'est dans le... c'est
10 dans le mémo de monsieur Gaétan Morin, qui a été
11 produit sous la cote 100P-954.

12 R. Mais j'ai jamais pensé LeBel qu'il y avait des
13 pièges ici, je pense qu'on se parle en toute
14 confiance.

15 Q. **[532]** Juste entre nous, entre vous et moi.

16 R. Est-ce que vous tentez de me piéger à l'occasion?

17 Q. **[533]** Entre vous et moi.

18 R. Non.

19 (15:43:51)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[534]** Non, pas du tout, Monsieur Arsenault, on veut
22 juste la vérité.

23 R. C'est ce que je vais vous dire, Madame.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[535]** Parfait. Donc, entre vous et moi, est-ce que

1 vous... donc, vous savez, le six (6) mai, le matin
2 du six (6) mai, vous êtes informé par les gens
3 qu'il y a une lettre d'intention d'Investissement
4 Québec?

5 R. J'ai su par après. Puis là je reviens à mon
6 histoire. Arcuri est arrivé au Fonds, qu'il avait
7 rencontré une madame... une conseillère en
8 investissement, je pense c'est Colette Roy, mais je
9 suis pas sûr. Et il était pas préparé. Et
10 finalement elle lui avait demandé... parce que la
11 terre arrivait contaminée et là, il y avait un
12 procédé sous vide, que dans douze (12) jours ça
13 faisait de la bonne terre pour du remblai puis
14 Arcuri voulait qu'on embarque avec eux là-dedans.
15 Et madame Roy a dit : « Bon, bien, ça coûte tant...
16 lui qui vient te mener un voyage de terre, c'est
17 tant; nous ça nous coûte tant, il reste tant. Mais
18 après ça, le terre qui va aller en remblai, quel
19 prix qu'on va la vendre? » Puis Arcuri s'était tapé
20 sur la poche, il dit : « Ça, ça va aller ici cet
21 argent-là, je suis un contracteur. » En voulant
22 dire que : « Quand le produit fini va sortir, vous
23 allez faire votre profit seulement sur la
24 transformation, mais vous serez pas là pour vendre
25 le produit fini. » Ça fait que là madame Roy, ce

1 qu'on m'a conté, elle a dit : « Écoute, c'est pas
2 de même que ça marche. On est " partner " du point
3 A au Z », et ça passait pas pour un dossier
4 sérieux. Finalement, moi, quand j'ai... on m'a
5 invité, là on m'a avisé, on m'a dit qu'il y avait
6 une lettre de... d'intention d'Investissement
7 Québec. Donc, j'ai pensé que le projet était plus
8 sérieux.

9 Q. **[536]** C'est un peu ce que vous expliquiez ce matin,
10 qu'on peut présenter des demandes à répétition tant
11 qu'on améliore le dossier ou qu'il y a des
12 conditions qui sont modifiées, c'est exact?

13 R. Conditions gagnantes aussi pour les actionnaires du
14 Fonds.

15 Q. **[537]** Oui, tout à fait. Oui, sinon on va continuer
16 à les refuser, de toute manière.

17 R. Bien, si on pense que le dossier...

18 Q. **[538]** Si ça fonctionne pas.

19 R. ... est pas rentable, c'est clair qu'on va le
20 refuser.

21 Q. **[539]** Parfait. Au... au sortir de votre réunion du
22 mois de mai deux mille huit (2008) ou votre
23 rencontre avec monsieur Ringuette, Bertolo, Arcuri
24 et Dupuis, qu'est-ce que vous leur faites savoir,
25 est-ce que vous leur dites : « Je m'en occupe de

1 votre dossier »? Est-ce que vous leur expliquez la
2 procédure?

3 R. Il y avait, comme vous dites Bertolo, Dupuis,
4 Arcuri, Thériault...

5 Q. **[540]** Et Ringuette.

6 R. Et Ringuette.

7 Q. **[541]** Et monsieur Ringuette.

8 R. On était cinq.

9 Q. **[542]** Oui.

10 R. Six avec moi. Je leur ai dit : « Écoutez, j'ai le
11 procédé, il y a probablement de l'avenir dans cette
12 business-là. Je vais vous organiser une rencontre
13 avec Gaétan Morin, qui est le numéro 2 du Fonds,
14 puis vous viendrez débattre votre dossier. Arrivez
15 là, sérieux, là, puis arrivez là avec quelqu'un qui
16 comprend de quoi dans un plan d'affaires, puis nous
17 autres, là, on fera pas la charité puis on perd pas
18 d'argent. Puis si, un jour, on embarque " partner "
19 avec vous autres, là, on veut avoir notre juste
20 part du gâteau aussi. » Puis je leur ai fait mon
21 laïus habituel, là, qu'on était pas... on pelletait
22 pas l'argent par les fenêtres puis qu'il fallait
23 qu'ils soient sérieux.

24 Q. **[543]** Mais est-ce que c'est le processus habituel
25 ça, Monsieur Arsenault, de passer, premièrement,

1 par une rencontre avec le numéro 1, après ça
2 monsieur Gaétan Morin le numéro 2...

3 R. Non.

4 Q. **[544]** Je veux dire...

5 R. Non.

6 Q. **[545]** ... on s'entend, là, que ce dossier-là,
7 depuis le début il est pas sur la « track »
8 officielle, on s'entend?

9 R. C'est... c'est pas le processus officiel et j'ai
10 appris sur le tas. Je vais d'être nommé président
11 de la FTQ et des dossiers de même il y en a jamais
12 eu après. Je me suis jamais mêlé dans un dossier,
13 aller voir les lieux de travail avant qu'il y ait
14 un investissement. J'ai fait plusieurs lieux de
15 travail après, mais après que le Fonds a décidé
16 d'investir, après que les équipes
17 multidisciplinaires, les conseils sectoriels, que
18 ça ait passé au conseil d'administration. C'est
19 arrivé qu'il y a plusieurs partenaires du Fonds qui
20 m'ont dit : « Monsieur Arsenault - ou - Michel, on
21 aimerait ça que tu viennes visiter nos
22 installations. » Je suis allé avec plaisir parce
23 que, je le répète, j'aime ça. Je suis allé visiter
24 les imprimeries de Transcontinental, je suis allé
25 jusqu'à Rivière-du-Loup visiter des tourbières,

1 rencontrer les gens sur les lieux de travail,
2 observer les conditions de travail, parler
3 également avec...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[546]** On peut-tu revenir à Carboneutre?

6 Me SONIA LeBEL :

7 Oui.

8 R. Hein?

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[547]** Est-ce qu'on pourrait revenir à Carboneutre?

11 R. Bien, c'est parce que la question : « Est-ce que
12 vous faites ça normalement? », je réponds à la
13 question.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[548]** Non, j'ai dit, dans le dossier...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[549]** Vous avez dit, non, que vous veniez d'arriver
18 au Fonds à ce moment-là et que vous l'avez pas fait
19 par la suite.

20 R. Hum.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[550]** Est-ce que c'est...

23 R. Je l'ai fait par la suite, mais avec des
24 partenaires non avec des futurs partenaires. C'est
25 ça je voulais...

- 1 Q. **[551]** Non, c'est ça donc, pas pour présenter un
2 dossier qui n'était pas encore...
- 3 R. C'est exact.
- 4 Q. **[552]** ... un dossier dans lequel le Fonds était
5 partenaire?
- 6 R. C'est exact.
- 7 Q. **[553]** Parce qu'on est au jour 1 d'un dossier, on
8 s'entend, avec Carboneutre, là?
- 9 R. Au jour 1 du troisième « pitch ».
- 10 Q. **[554]** Exactement. Donc, c'est pas habituel. Est-ce
11 que c'est parce que, vous l'avez dit tantôt, c'est
12 un affilié de la FTQ et que vous aviez l'impression
13 il fallait rendre un service, à ce moment-là?
- 14 R. C'est parce que je manquais d'expérience comme
15 président de la FTQ.
- 16 Q. **[555]** O.K. Par la suite je comprends, bon, en date
17 du seize (16) mai deux mille huit (2008), à
18 l'onglet 6 des pièces déposées déjà, Madame
19 Blanchette, simplement afficher à l'écran la
20 transcription d'une écoute électronique qui a été
21 déposée encore dans le cadre du témoignage de
22 monsieur Nic Milano, les pièces 100P-906.1 et
23 906.2. On voit que monsieur Dupuis téléphone à
24 votre bureau et donne possiblement à votre
25 secrétaire une précision et lui dit : « Michel m'a

1 demandé un renseignement, tu diras que c'est le
2 dossier de décontamination et que la compagnie
3 c'est Mirabeau. » Il prend la peine de l'épeler
4 puis il dit : « Le propriétaire s'appelle Domenico
5 Arcuri pour la compagnie de décontamination ECN. »
6 Et, là, bon, on prend la peine de l'épeler
7 toujours. Il parle du propriétaire qui est Domenico
8 Arcuri.

9 Pour quelle raison monsieur Dupuis vous
10 renseigne vous et passe pas directement à Gaétan
11 Morin, à ce moment-là?

12 R. J'ai pas souvenir de ça. J'ai vraiment pas souvenir
13 de ça.

14 Q. **[556]** Est-ce que... je veux dire, est-ce que c'est
15 parce que dès le départ de ce dossier-là monsieur
16 Dupuis a été sous l'impression que vous pouviez
17 faire quoi que... quelque chose. Parce que monsieur
18 Dupuis semble, là...

19 R. Je vais vous répondre tout de suite, là. J'ai
20 jamais de ma vie rencontré Domenic Arcuri seul.
21 Jamais, jamais, jamais.

22 Q. **[557]** O.K. Et vous savez pas pour quelle raison
23 monsieur Dupuis doit dix jours plus tard vous
24 rendre compte de qui est monsieur Arcuri et de la
25 compagnie pour lequel il est propriétaire. Vous

1 avez pas de souvenir quel était le rapport et
2 pourquoi vous aviez posé cette question-là?

3 R. Mirabeau, je me souviens pas de ça. Est-ce que ma
4 secrétaire m'a transmis cette information-là, j'ai
5 pas de souvenir de ça.

6 Q. **[558]** O.K. En date du vingt (20) mai deux mille
7 huit (2008) toujours dans une écoute qui a été
8 déposée dans le cadre du témoignage de monsieur
9 Milano sous la cote 100P-909.1 et .2 à l'onglet 7,
10 Madame Blanchette, du cahier de pièces, la ligne 75
11 plus particulièrement, vous dites à Jocelyn Dupuis
12 qui encore une fois, on s'entend, là, « punche »,
13 en bon français avec vous concernant ce dossier-là
14 et vous lui dites :

15 Moi ce qu'on m'a dit, j'ai faite
16 checker ça là, pas m, l'affaire de
17 Dominic, tout ça là... c'est dans la
18 machine à saucisse.

19 C'est ce que vous nous expliquez tantôt par rapport
20 au processus?

21 R. L'affaire à Dominic, d'après ce que je lis là c'est
22 Carboneutre.

23 Q. **[559]** Oui?

24 R. La machine à saucisses c'est Gaétan Morin et les
25 équipes multidisciplinaires et encore une fois à

1 cette même époque-là, je sais pas si c'était la
2 même journée, j'appelle Gaétan Morin et je lui
3 dis : « Gaétan, les dossiers que je te réfère c'est
4 toi qui décides si ça marche pas à ton jugement ou
5 au jugement de tes équipes, tu m'envoies un
6 courriel de trois lignes et ça va finir là. »

7 Q. **[560]** O.K. Avez-vous expliqué à monsieur Dupuis, à
8 ce moment-là, que c'est pas avec vous qu'il devait
9 faire affaire pour le dossier de Carboneutre, puis
10 qu'il y avait un processus d'établi puis de se
11 rapporter à monsieur Morin?

12 R. Non.

13 Q. **[561]** Avez-vous à tout moment du processus expliqué
14 à monsieur Dupuis que c'était entre les mains de
15 monsieur Gaétan Morin ou en tout cas de tout autre?

16 R. J'y ai sûrement dit que c'était dans les mains de
17 Gaétan Morin.

18 Q. **[562]** O.K. Est-ce que monsieur Arcuri lors... avez-
19 vous plusieurs rencontres avec monsieur Ringuette,
20 monsieur Thériault?

21 R. Une fois seulement à ma souvenance.

22 Q. **[563]** Une fois. Monsieur Arcuri était présent?

23 R. Bien, c'est-à-dire qu'ils sont venus une fois. Je
24 dirais une fois sur les lieux et une fois la
25 rencontre avec Gaétan Morin a eu lieu dans mon

1 bureau et de mémoire il y avait une dame avec eux,
2 je crois qu'elle s'appelait France, une dame avec
3 elle qui était...

4 Q. **[564]** Si je parle de Marlène Girard?

5 R. Marlène Girard, excusez-moi, vous avez raison,
6 excusez-moi, c'était quelqu'un qui de mémoire était
7 ingénieure avec un MBA.

8 Q. **[565]** O.K. Donc...

9 R. Donc, qui avait suivi mon conseil d'arriver avec
10 quelqu'un d'articulé qui était capable de se mettre
11 au même niveau que Gaétan Morin, puis de discuter
12 un dossier, puis...

13 Q. **[566]** Bon...

14 R. ... de discuter chiffres.

15 Q. **[567]** ... selon le témoignage de monsieur
16 Ringuette, Monsieur...

17 R. Oui.

18 Q. **[568]** ... Arsenault, cette rencontre-là aurait eu
19 lieu vers la dernière semaine de mai, première
20 semaine de juin. Est-ce que ça pourrait avoir de
21 l'allure dans votre souvenir?

22 R. Oui.

23 Q. **[569]** Donc, c'est à peu près deux, trois semaines
24 après la rencontre sur le site?

25 R. Oui.

1 Q. **[570]** Et vous dites que monsieur Morin était
2 présent dans le bureau?

3 R. De mémoire, oui.

4 Q. **[571]** Parce que selon monsieur Ringuette, il y
5 avait vous, monsieur, lui-même naturellement,
6 Marlène Girard, Yves Thériault, Domenic Arcuri?
7 Êtes-vous certain que monsieur Morin était là?

8 R. Oui.

9 Q. **[572]** Oui?

10 R. Oui.

11 Q. **[573]** O.K. C'est à cette occasion-là qu'il vous
12 aurait présenté ces fameux fioles, de pots de terre
13 contaminée, etc., dans votre bureau, qu'il aurait
14 fait une espèce de démonstration, là, sur le
15 processus?

16 R. C'est possible.

17 Q. **[574]** Vous avez souvenir de cette démonstration-là
18 que vous (inaudible)?

19 R. J'ai eu ces pots de terre-là dans mon bureau
20 jusqu'au dernier jour de ma présidence.

21 Q. **[575]** O.K. Donc, effectivement...

22 R. C'est des petits pots.

23 Q. **[576]** On comprend que c'est pas des « containers »?

24 R. Non, non. C'est des pots de confiture, la terre
25 après, puis avant le processus sous vide.

- 1 Q. **[577]** O.K. Parfait. Et ça serait à l'occasion de
2 cette rencontre-là qu'on vous aurait apporté ces
3 petits pots?
- 4 R. C'est possible.
- 5 Q. **[578]** Ces fioles-là, c'est possible, mais vous avez
6 eu ça ces pots de terre-là dans votre bureau
7 jusqu'à la fin de votre présidence, vous avez pris
8 ça où?
- 9 R. Soit que je les ai pris sur le site quand je suis
10 allé visiter ou soit qu'eux les ont amenés quand
11 ils sont venus à mon bureau.
- 12 Q. **[579]** O.K.
- 13 R. Je me souviens pas.
- 14 Q. **[580]** Donc, c'est à l'occasion d'une des deux
15 rencontres, là, là-dessus on est formel?
- 16 R. Sûrement.
- 17 Q. **[581]** Mais il y a-tu une troisième possibilité?
- 18 R. Pas que je me souviens. De mémoire j'ai eu deux
19 rencontres dans ce dossier-là.
- 20 Q. **[582]** O.K. Et ces pots de terre-là sont reliés à
21 Carboneutre et à une de ces rencontres-là?
- 22 R. Ces pots de terre-là, il y a un pot de terre
23 contaminée puis l'autre c'est après les douze jours
24 de sous vide, où que la terre peut servir de
25 remblai.

- 1 Q. **[583]** O.K.
- 2 R. Oui, oui, c'est deux... c'est Carboneutre, c'est
3 deux pots de Carboneutre, avant et après.
- 4 Q. **[584]** O.K. Est-ce que vous savez si à une des deux
5 rencontres, quel était le rôle de monsieur Arcuri à
6 ces deux rencontres-là ou à une de ces deux
7 rencontres-là, est-ce qu'il était actif dans la
8 rencontre?
- 9 R. D'après moi à la deuxième rencontre, il n'a pas dit
10 un mot. Ou que non il a parlé, la madame tantôt.
- 11 Q. **[585]** Marlène Girard?
- 12 R. Marlène Girard elle lui faisait fermer la boîte.
13 Elle disait : « Domenic, ferme-toi, c'est moi qui
14 vais expliquer le dossier. » Ça me souvient de ça.
- 15 Q. **[586]** O.K. Donc, monsieur Arcuri était quand même
16 assez actif à cette rencontre-là?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[587]** O.K.
- 19 R. Il disait pas grand chose de sensé, mais il se
20 faisait aller la margoulette.
- 21 Q. **[588]** O.K. Lors de cette rencontre-là, vous dites
22 que monsieur Morin était présent, donc, vous avez
23 dû expliquer aux gens en présence et les gens de
24 Carboneutre que c'est avec monsieur Morin qu'ils
25 devraient faire affaires. J'imagine que vous leur

1 avez expliqué qu'à titre de président du Fonds vous
2 avez pas de pouvoir dans le processus, puis que ça
3 serait, quand ça serait rendu au conseil que vous
4 seriez en mesure d'intervenir ou non, que votre
5 rôle prendrait sa place?

6 R. Je n'ai pas mémoire d'avoir donné ces explications-
7 là. Normalement, les gens viennent dans mon bureau.
8 Je ne fais pas des grands laïus. Je dis, regarde,
9 c'est monsieur Morin du Fonds, assoyons-nous,
10 montrez-nous le dossier.

11 Q. **[589]** Mais, là, vous m'avez dit tantôt que c'est
12 arrivé à une seule reprise que vous avez reçu des
13 gens pour un dossier du Fonds. Alors...

14 R. Oui, mais...

15 Q. **[590]** ... il n'y a pas de normalité là-dedans?

16 R. Non. Je dis, normalement, quand des gens viennent
17 dans mon bureau... Monsieur Morin, ce n'est pas...
18 c'est-à-dire, ce n'est pas la seule personne en six
19 ans qui est venu à mon bureau. Je vous dis,
20 normalement, quand les gens viennent dans mon
21 bureau, on s'assoit puis... Je ne commence pas à
22 expliquer mon rôle puis...

23 Q. **[591]** Oui, mais, Monsieur...

24 R. Je ne joue pas au gars important, t'sais.

25 Q. **[592]** Monsieur Arsenault...

1 R. On a un dossier, on en parle.

2 Q. **[593]** Monsieur Arsenault, on n'est pas dans un
3 dossier avec un partenaire actuel du Fonds. On est
4 dans un dossier pour quelqu'un qui applique pour
5 avoir une forme de financement quelconque. On sait
6 que le Fonds peut en faire plusieurs formes. Une
7 forme de financement quelconque. On n'entrera pas
8 dans les détails de la demande de Carboneutre. Vous
9 nous avez dit, il y a à peine quelques minutes, que
10 vous l'avez fait une seule fois et que, rapidement,
11 vous vous êtes rendu compte que ce n'était pas la
12 chose à faire et que vous aviez transféré le
13 dossier à Gaétan Morin. Avez-vous expliqué à ces
14 gens-là, dans la seule fois où vous avez reçu des
15 gens pour un dossier particulier, dans une
16 procédure qui n'est pas habituelle, qu'à partir de
17 maintenant, compte tenu que monsieur Morin était
18 présent, qu'ils feraient affaire avec monsieur
19 Morin, que ce n'était pas votre rôle, le président
20 du Fonds, de recevoir des dossiers?

21 R. Je n'ai pas souvenance de ça. Là, on parle de mai
22 deux mille huit (2008). Je n'ai pas souvenance de
23 ça.

24 Q. **[594]** Mais, par contre, vous vous souvenez que
25 c'est le seul dossier pour lequel vous avez pris

1 une procédure, je dirais, inhabituelle, bien que
2 vous ayez corrigé le tir rapidement?

3 R. Ce que je vous dis, vous m'avez demandé si c'était
4 mon habitude d'aller visiter des lieux de travail
5 avant que les dossiers soient faits, j'ai dit non.
6 De mémoire, j'ai fait ça une fois comme président
7 un samedi matin au mois de mai. Je suis allé voir.
8 Et, finalement, à la fin de la journée, le dossier
9 Carboneutre n'a pas été fait. Et le Fonds l'avait
10 abandonné sans que je le sache. Et à ma demande,
11 quand j'ai eu la carte de Desjardins, il n'a pas
12 été fait.

13 Q. **[595]** O.K. Là, on est rendu à la fin de la journée.
14 On va revenir au début, si vous permettez. Je vais
15 reposer une autre question. Est-ce que vous avez
16 eu, dans le cadre de votre présidence, dans les six
17 années où vous avez été là président du Fonds, reçu
18 beaucoup de gens pour une présentation ou une
19 demande qui passait particulièrement au début par
20 vous? Et je ne parle pas d'une rencontre fortuite,
21 Monsieur Arsenault, quand vous promenez votre
22 chien. Je parle d'une demande où quelqu'un vient
23 vous présenter un processus, un dossier, une
24 entreprise qui a besoin de financement et qui passe
25 directement par le président du Fonds.

1 R. De mémoire, non.

2 Q. **[596]** Donc, Carboneutre serait le dossier
3 d'exception, si je comprends bien, et vous...

4 R. De mémoire, oui. Mais, là, si vous m'en sortez un
5 autre là-dessus, c'est possible. Mais je ne me
6 souviens pas d'un autre dossier.

7 Q. **[597]** De mémoire, oui. Et comme vous l'avez
8 expliqué tantôt, vous étiez nouveau dans le
9 processus. Et vous avez rapidement réalisé que ce
10 n'était pas la façon de faire et vous avez
11 transféré le dossier à Gaétan Morin, c'est exact?

12 R. C'est exact. Et je tiens à rajouter que
13 Carboneutre, c'est un dossier que nous n'avons pas
14 fait.

15 Q. **[598]** On situe la rencontre qu'on vient d'établir
16 avec monsieur Arcuri au début, fin mai, début juin,
17 c'est selon le témoignage de monsieur Ringuette
18 devant la Commission. Pièce 100P-914.2, qui est à
19 l'onglet...

20 LA GREFFIÈRE :

21 L'onglet 8.

22

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[599]** L'onglet 8 du cahier de pièces, Madame
25 Blanchette. Non, ce n'est pas ça du tout. L'onglet

1 8. Je pensais que c'était une lettre, mais c'est
2 une transcription. On apprend que le vingt (20)
3 juin deux mille huit (2008) dans le cadre de cette
4 conversation-là que monsieur Arcuri vous a envoyé
5 un courriel avec la présentation qui semble être
6 une présentation financière. C'est Jocelyn Dupuis
7 qui vous téléphone le dix (10) juin.

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[600]** Le dix (10) juin deux mille huit (2008).

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[601]** Il vous dit à la ligne 25, bon t'es supposé
12 d'avoir tout reçu :

13 JD: Le comptable voulait vérifier si
14 tout est bin correct là. T'es supposé
15 d'avoir ça.

16 MA: Oui, oui, de Dominic euh, je l'ai.

17 JD: Tu l'as? Bon bin excellent mon
18 chum.

19 MA: Ouais, Dominic mon Blackberry
20 presentation bla bla bla. [...] attend
21 un ti peu. Bonjour Dominic envoyé à C.
22 Pantaloni.

23 Donc, vous lui lisez un message sur votre
24 Blackberry. Monsieur Arcuri semble vous avoir
25 envoyé directement des informations. Il s'agit de

1 Grondin là.

2 JD: Oui, oui, oui. C'est ça.

3 MA: Y a pas de problème, c't'en
4 marche.

5 Pourquoi vous ne dites pas à monsieur Dupuis à ce
6 moment-là, ce n'est pas ce genre d'attitude-là qui
7 laissait croire à monsieur Dupuis que vous étiez en
8 mesure de passer ses dossiers, soit celui de
9 Carboneutre, soit celui de Grondin?

10 R. Écoutez, je vais vous le répéter encore.

11 J'étirais la sauce.

12 Q. **[604]** Déjà en juin deux mille huit (2008)?

13 R. Oui, Madame.

14 Q. **[605]** Pour quelle raison?

15 R. J'étirais la sauce parce que ce n'est pas à moi
16 à rejeter les dossiers. C'est aux gens du Fonds de
17 solidarité à rejeter les dossiers. Moi, je suis élu
18 comme président de la FTQ. Jocelyn Dupuis est le
19 directeur général d'un affilié de soixante-dix
20 mille (70 000) membres. Et lorsqu'il m'appelle pour
21 un dossier, je lui dis : « Regarde, je mets ça dans
22 la machine à saucisses. » J'appelle l'autre bord de
23 la rue. Je leur dis : « Regardez le dossier. S'il
24 est bon, vous savez ce que vous avez à faire; s'il
25 n'est pas bon, envoyez-moi un courriel de trois

1 lignes pour dire qu'il n'est pas bon. »

2 Q. **[606]** O.K.

3 R. C'est pas au président du conseil
4 d'administration, ni au président de la FTQ à
5 commencer à dire aux gens que les dossiers sont pas
6 bons.

7 Q. **[607]** O.K.

8 R. Je peux vous dire là-dessus. J'ai également à
9 peu près à cette période, c'est venu à mes oreilles
10 qu'il y avait bien du monde de la FTQ Construction
11 qui se promenait dans la bâtisse du Fonds de
12 solidarité et j'ai, dans un premier temps, arrêté
13 ça. J'ai dit là ça a pas de bon sens. Moi, je veux
14 pas que ça se produise et lorsqu'il y a des
15 dossiers qui viennent du côté syndical, on va
16 canaliser ça au bureau du président de la FTQ pas
17 pour qu'il y ait soixante-dix (70) personnes de la
18 FTQ qui s'en aillent au Fonds tous les jours. Et
19 pendant un certain temps, j'ai fait ça mais ça
20 mangeait beaucoup de mon temps. Il y a pas juste
21 monsieur Dupuis qui m'appelait. Il y en a d'autres
22 aussi. Et ce que j'ai fait, j'ai pris la décision,
23 j'ai rencontré Jean Thifault qui lui est le
24 directeur des relations avec les travailleurs au
25 Fonds, un cadre du Fonds, un gestionnaire puis j'ai

1 dit à Jean, regarde, moi je peux plus, là. Tout le
2 monde m'appelle puis là j'essaie de rendre service
3 à tout le monde mais là, là, je peux pas travailler
4 de cinq heures (5 h) le matin à dix heures (22 h)
5 tous les soirs puis à passer des heures de temps à
6 référer des dossiers au Fonds puis... Ça fait que
7 j'ai dit à Jean Thifault ça va être ta job asteure
8 mon ami, là. À l'avenir, quand quelqu'un m'appelle
9 pour un dossier, je réfère à Jean Thifault. Jean
10 Thifault le réfère au conseiller financier et c'est
11 là que j'ai appris, le métier a rentré, c'est là
12 que j'ai appris à arrêter de répondre aux demandes
13 de tout le monde.

14 Bon. Moi je suis arrivé en fonctions pour
15 le vrai, là, disons le trois (3) janvier deux mille
16 huit (2008) et au mois de mai deux mille neuf
17 (2009), après avoir passé à travers l'histoire du
18 bateau, après avoir passé à travers les dossiers
19 toxiques, j'ai exigé de Yvon Bolduc puis son
20 équipe, j'ai également demandé au conseil
21 d'administration du Fonds avec l'appui des
22 externes, un fort appui des externes, qu'on
23 améliore tout le processus de bonne gouvernance, ce
24 qui veut dire tout ce que je vous ai expliqué pour
25 SOLIM tout à l'heure et également ma façon de faire

1 après deux mille neuf (2009), ça a été de canaliser
2 les dossiers qui venaient des différents syndicats
3 de la FTQ sur le bureau de Jean Thifault qui lui
4 était le directeur du service avec les travailleurs
5 et Jean les enlignait dans les différentes
6 spécialités au Fonds de solidarité. Ça m'a pris un
7 an et quatre mois avant de, et j'ai fait des
8 enquêtes puis j'ai été obligé de réfléchir mais
9 j'ai consulté aussi, j'ai fait du « brain
10 storming » avec les gens qui m'entourent, avec le
11 secrétaire général de l'époque, avec mes deux
12 adjoints à l'époque, mes deux conseillers
13 politiques, et j'ai trouvé que la solution c'était
14 ça.

15 Bon entre-temps, il y a eu toutes ces
16 choses-là, là, que vous me mettez sur le nez
17 aujourd'hui mais vous savez, on est rendu en
18 janvier deux mille quatorze (2014) et cette
19 situation-là a été corrigée. Si tout ça serait à
20 refaire aujourd'hui, c'est clair que j'enverrais
21 Jocelyn Dupuis à Jean Thifault puis je dirais,
22 regarde Jocelyn, tanne-moi pas avec ça, là. Va-t'en
23 voir Jean Thifault. Si ça passe, ça passe, si ça
24 passe pas, t'es fait mais les spécialistes dans
25 l'investissement, c'est pas le monde syndical,

1 c'est le monde qu'on met en pôle, les gestionnaires
2 au Fonds de solidarité. Ça a toujours été ma
3 philosophie. Ça m'a pris un an et quatre mois à
4 comprendre tout ça puis à enligner ça de même mais
5 c'est ce qu'on a fait ensemble.

6 Q. **[608]** Bon. Revenons donc au mois de juin deux mille
7 huit (2008) si vous permettez. Je comprends que par
8 la suite, à partir de l'été deux mille huit (2008),
9 de l'automne deux mille huit (2008) et même du
10 printemps deux mille neuf (2009) quand vous
11 apprenez que monsieur Desjardins est dans le
12 dossier, je comprends qu'à un certain moment donné,
13 effectivement vous étirez la sauce avec Jocelyn
14 Dupuis. On est au mois de juin deux mille huit
15 (2008), vous venez de visiter le site, vous venez
16 de rencontrer ces gens-là. Vous avez pris la peine
17 de nous dire que vous étiez extrêmement
18 enthousiasme (sic) concernant le projet. Vous êtes
19 tellement enthousiasme (sic) que vous dites dans la
20 conversation à l'onglet 9, 100P-916 du vingt-sept
21 (27) juin deux mille huit (2008) à la ligne 18
22 « J'ai des pots de terre, je les montre à tout le
23 monde. ». Je pense qu'on est pas à la période où on
24 étire la sauce encore Monsieur Arsenault. Vous avez
25 une bonne relation avec monsieur Dupuis mais vous

1 prenez la peine de nous dire que le dossier est
2 transféré à Gaétan Morin. Pourquoi à ce moment-là
3 vous dites pas à Jocelyn, écoute Jocelyn, je suis
4 enthousiasme (sic) avec ton dossier. Je montre mes
5 pots de terre partout mais arrête de m'appeler.
6 C'est pas moi qui peut faire quelque chose.
7 Adresse-toi au bon conseiller, suis le processus.
8 Pourquoi c'est pas clair avec monsieur Dupuis à ce
9 moment-là?

10 R. Parce que monsieur Dupuis est le directeur
11 général de la FTQ Construction. Je viens d'être élu
12 président de la FTQ et j'ai pas l'expérience
13 nécessaire, et à force de me faire, je dirais pas
14 harceler, mais à force de me faire approcher par un
15 peu tout le monde sur les dossiers, j'ai dit, il
16 faut que je trouve un processus à ça. J'en ai
17 discuté avec Gilles Audet, Pierre Laliberté à
18 l'époque qui était... j'avais deux conseillers
19 politiques, avec René Roy, puis on a décidé
20 d'établir une politique qu'à l'avenir on enverrait
21 les gens à Jean Thifault.

22 Q. **[609]** O.K. Donc vous voyez pas là justement le
23 problème des vases communicants entre le président
24 de la FTQ puis le président du Fonds de solidarité,
25 le fait que vous avez de la pression d'un affilié

1 qui fait en sorte qu'à titre de président du Fonds,
2 vous êtes pas porté à suivre les mêmes processus,
3 ou vous avez tellement de pression que vous êtes
4 pas capable de lui dire non?

5 R. Madame, être président de la FTQ c'est de vivre
6 avec la pression à tous les jours. T'as de la
7 pression de tes affiliés, t'as la pression de
8 l'opinion publique, t'as la pression de la presse,
9 t'as des pressions des dirigeants gouvernementaux,
10 faut que tu gères ta pression puis faut que tu
11 trouves des façons de la partager puis c'est ce que
12 j'ai fait dans ce cas-ci après mûre réflexion,
13 après avoir consulté, j'ai décidé de... d'augmenter
14 la charge de travail de Jean Thifault et d'y
15 référer les gens qui m'appelaient.

16 Q. **[610]** O.K. Juin deux mille huit (2008), gérer la
17 pression alors que le processus est bien enclenché,
18 que c'est un dossier qui, pour l'instant en juin
19 deux mille huit (2008) à sa face même, est
20 intéressant pour le Fonds. Gérer la pression, ça
21 c'est de pas dire à Jocelyn Dupuis, mon homme, suis
22 le processus s'il vous plaît.

23 R. Encore une fois, ma solution avec Thifault, ça
24 s'est pas fait en deux mille huit (2008). J'étais
25 en réflexion à ce moment-là et finalement, j'en

1 deux dossiers-là.

2 Jocelyn tanne-moi pas avec ça, il y a un processus,
3 à ce moment-là ce n'est pas quelque chose que vous
4 pouvez lui dire en juillet deux mille huit (2008)?

5 R. Pas en deux mille huit (2008) ma réflexion n'était
6 pas terminée comme je vous ai expliqué, ça faisait
7 six mois que j'étais président de la FTQ, je
8 voulais essayer de faire plaisir à tout le monde,
9 et finalement je réitère encore ma déclaration, le
10 dossier Carboneutre, c'est un dossier qu'on n'a pas
11 fait et ce à ma demande..

12 Q. **[614]** Au printemps deux mille neuf (2009). Quand je
13 vous posais la question...

14 R. C'est vrai que ce n'est pas en tirant sur les
15 fleurs qu'elles poussent plus vite.

16 Q. **[615]** Tout à fait.

17 R. J'ai étiré la sauce jusqu'à ce que le groupe du
18 Fonds dise non, comme je voulais qu'ils fassent.

19 Q. **[616]** Mais pourquoi, en juillet... Ah! alors, en
20 juillet deux mille huit (2008), déjà vous aviez
21 l'intention... vous pensiez qu'on devait refuser le
22 dossier, on est à peine un mois dans le processus?

23 R. En juillet deux mille huit (2008), j'attendais,
24 vous vous souviendrez les réponses du Fonds, elles
25 étaient à l'analyse.

1 Q. **[617]** Donc, à ce moment-là, il y avait pas de
2 raison de penser qu'il était bon ou mauvais,
3 c'était encore un dossier neutre?

4 R. J'étirais la sauce en lui disant que je m'en
5 occupais mais, en réalité, il était dans la machine
6 à saucisse du Fonds. Et vous avez, dans vos
7 enregistrements, où j'explique clairement à Gaétan
8 Morin : « Gaétan, c'est toi qui décide. »

9 Q. **[618]** Oui, on est...

10 R. « Ce sont les gens du Fonds qui décident. Quand
11 c'est non, gênez-vous pas, dites que c'est non,
12 mais je veux savoir pourquoi pour être capable
13 d'expliquer ça à mon monde. »

14 Q. **[619]** Vous savez que dans ces enregistrements-là...

15 R. L'investissement, c'est pas ma spécialité.

16 Q. **[620]** Mais vous savez parfaitement bien, comme moi,
17 Monsieur Arsenault, que dans les enregistrements
18 auxquels vous faites référence, avec monsieur
19 Morin, on est beaucoup plus tard dans le processus,
20 on est pas en juillet deux mille huit (2008), là,
21 on est rendus plus tard, quand le dossier commence
22 à devenir problématique, là. On s'entend?

23 R. On s'entend que j'ai étiré la sauce puis que le
24 dossier a pas été fait.

25 Q. **[621]** Oui, mais on s'entend qu'en juillet deux

1 mille huit (2008), le processus était enclenché et
2 le dossier était encore quelque chose de viable?

3 R. Il a pas été fait.

4 Q. **[622]** Ma question est la suivante : Est-ce qu'on
5 s'entend... n'est-il pas vrai, Monsieur Arsenault,
6 qu'en juillet deux mille huit (2008), le
7 processus... le dossier était bien enclenché et, à
8 ce moment-là, il était encore viable?

9 R. Le dossier était dans les mains des spécialistes du
10 Fonds et non dans les miennes, et c'était à eux à
11 décider si le dossier était faisable ou non.

12 Q. **[623]** Est-ce qu'on s'entend, Monsieur Arsenault,
13 qu'en juillet deux mille huit (2008), le dossier
14 était encore un dossier viable?

15 R. D'après les écoutes qui sont là, ça semble que
16 c'est ça.

17 Q. **[624]** Donc, est-ce qu'il y avait un problème de
18 dire à monsieur Dupuis : « Inquiète-toi pas, ton
19 dossier est entre bonnes mains, il suit le
20 processus »?

21 R. C'est pas ce que je dis, là?

22 Q. **[625]** Ce que vous dites, à la ligne 45 :

23 L'affaire de la terre, la terre
24 contaminée, l'affaire à Raynald, je va
25 y passer des dossiers, Jocelyn, là. Tu

1 vas voir, j'ai juste une parole, fie-
2 toi sur moi.

3 C'est pas ce genre de déclaration-là qui donnait à
4 penser à monsieur Dupuis que vous étiez, à tout le
5 moins, capable de jouer d'influence?

6 R. Je croyais au dossier, comme je vous disais, parce
7 qu'il y avait une lettre d'Investissement Québec et
8 le... le procédé me... me séduisait, m'épatait, je
9 devrais dire. Et lorsqu'on a... lorsque les gens...
10 les spécialistes du Fonds m'ont dit : « 1, ils sont
11 pas organisés au niveau... au niveau du plan
12 d'affaires. 2, ça peut pas marcher », bien, là j'y
13 ai plus cru. J'y ai plus cru.

14 (16:12:46)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[626]** Donc, au mois de juillet deux mille huit
17 (2008), vous étiriez pas la sauce?

18 R. Bien, j'étirais la sauce avec Dupuis, en lui
19 disant : « Regarde, il est dans la machine à
20 saucisse », puis c'est là qu'il était. Qu'est-ce
21 que vous voulez que je vous dise de plus? Mais
22 c'est quoi que vous voulez savoir? Ça fait deux
23 heures que vous me torturez sur un dossier qu'on
24 n'a pas fait. Demandez-moi la vraie question, je
25 vais vous la dire. On n'a pas fait ce dossier-là.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[627]** Qu'est-ce que vous pensiez pouvoir faire
3 quand vous dites à Jocelyn Dupuis, au mois de
4 juillet : « Fie-toi sur moi, j'ai juste une
5 parole », avez-vous de l'influence sur les dossiers
6 du Fonds? Pouviez-vous passer...

7 R. Non.

8 Q. **[628]** ... des dossiers du Fonds?

9 R. Non. La réponse c'est non. J'ai jamais...

10 Q. **[629]** Alors, pourquoi...

11 R. ... passé de dossier du Fonds. Parce que c'est
12 politique, parce que je suis président de la FTQ, à
13 l'époque, et j'avais dit en même temps... moi, je
14 voulais que ce soit le Fonds qui dise non au
15 dossier et non moi. C'est juste pour ça. Moi, je
16 voulais... puis je l'avais dit clairement puis vous
17 l'avez dans vos enregistrements, vous l'avez fait
18 jouer vous-même. Moi, j'ai été clair avec les gens
19 du Fonds.

20 Q. **[630]** Vous avez pas été clair avec Jocelyn Dupuis,
21 Monsieur Arsenault.

22 R. « La FTQ va vous envoyer des dossiers, vous décidez
23 comme professionnels si c'est un dossier rentable
24 ou pas. » Ça, j'ai toujours maintenu cette ligne-là
25 avec les gens du Fonds.

1 Q. **[631]** Alors, je reviens à ma question de base et
2 sous-jacente à toute cette ligne de question là.
3 Est-ce que c'est pas exact, Monsieur Arsenault, que
4 compte tenu que monsieur Dupuis était issu du
5 milieu de la construction, de la FTQ Construction,
6 la FTQ qui a des sièges au Fonds, et le fait que
7 vous ayez deux chapeaux, des vases communicants,
8 est-ce que c'est pas justement problématique pour
9 refuser des dossiers?

10 R. Il y a une solution à chaque problème. Et quand ça
11 vient le temps de... de... d'accepter ou refuser un
12 dossier au Fonds de solidarité... au niveau de
13 l'investissement, le dernier mot sont (sic) aux
14 équipes multidisciplinaires, aux conseils
15 sectoriels et après ça il vient au conseil
16 d'administration.

17 Q. **[632]** Je vais vous soumettre une hypothèse,
18 Monsieur Arsenault. Un dossier est fantastique, le
19 montage financier est excellent, le rendement
20 potentiel pour le Fonds est mirobolant. Il y a un
21 problème dans le dossier, du genre de Raynald
22 Desjardins, avez-vous le pouvoir de le refuser
23 juste sur cette base-là, pré-deux mille neuf?

24 R. Aujourd'hui avec l'amélioration qu'on a amenée au
25 mois de mai deux mille neuf (2009), on a demandé au

1 niveau du plumitif puis au niveau aussi du... de
2 retracer l'argent, on a renforcé notre bouclier que
3 monsieur Morin vous a expliqué et c'est clair
4 qu'aujourd'hui s'il arrivait avec un dossier et que
5 Raynald Desjardins serait le vice-président de la
6 compagnie c'est clair qu'il serait pas accepté.
7 D'ailleurs... d'ailleurs, il a pas été accepté dans
8 ce temps-là puis on a renforcé nos règles au niveau
9 des risques réputationnels. Ça fait que si on l'a
10 refusé à cette époque-là où que les règles étaient
11 un peu moins sévères, c'est clair qu'on l'aurait
12 refusé aujourd'hui aussi.

13 Q. **[633]** Oui, mais il a été refusé sur quelle base à
14 cette époque-là, Monsieur Arsenault? Sur la base du
15 fait que Raynald Desjardins était vice-président?

16 R. Je le dis encore pour la quinzième fois
17 aujourd'hui, ça me fait plaisir de le répéter.

18 (16:15:52)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[634]** Non, mais c'est parce que, Monsieur
21 Arsenault, vous avez pas répondu à sa question. Je
22 comprends que vous considérez peut-être que vous
23 êtes sous la torture, mais si vous répondiez aux
24 questions au lieu de bifurquer, ça serait moins
25 long puis vous en finiriez plus vite. Sa question

1 c'est, n'est-il pas exact qu'à ce moment-là, vous
2 aviez le pouvoir d'empêcher un dossier de passer?

3 R. La réponse est non. Je peux pas empêcher un dossier
4 de passer au Fonds. La réponse c'est non. J'ai trop
5 de respect pour les conseillers financiers du Fonds
6 pour leur dire : « Ce dossier-là tu le fais pas. »
7 Maintenant il y a une forme de dossier, c'est sûr,
8 par exemple, si le bilan social passe pas, le
9 dossier sera pas accepté. Mais moi le président
10 dire : « Ce dossier-là passe ou il passe pas. »
11 C'est pas de même que ça fonctionne.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. **[635]** Donc, vous avez pas le pouvoir, oublions la
14 question de respect, aviez-vous pré deux mille neuf
15 (2009) le pouvoir de refuser un dossier au Fonds à
16 titre de président une fois qu'il est arrivé au
17 conseil d'administration?

18 R. Ça a jamais arrivé.

19 Q. **[636]** C'est pas parce qu'on a un pouvoir qu'on
20 l'exerce, Monsieur Arsenault. Aviez-vous pré...

21 R. Vous savez, Madame, le pouvoir, là, quand tu l'as
22 tu le partages, puis tu le ménages.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[637]** Alors, ce que vous dites c'est que non vous
25 aviez... vous aviez pas le pouvoir, l'autorité

1 morale de le faire, c'est ça que vous dites, comme
2 président, là, vous pouviez pas le faire?

3 R. Je l'aurais certainement pas fait.

4 Q. **[638]** La question c'est est-ce que vous avez...

5 R. Je le sais pas, Madame, que j'ai le pouvoir, peut-
6 être que j'aurais pu arriver au conseil
7 d'administration une journée puis dire :
8 « Regardez, ce dossier-là il faut qu'il passe. »
9 Mais moi je suis respectueux des règles qu'on s'est
10 données, puis j'ai jamais... j'ai questionné des
11 dossiers dans six ans au Fonds, bien dans treize
12 ans je devrais dire, mais six ans comme président,
13 mais j'ai jamais voté sur un dossier au Fonds.

14 J'ai présidé des débats et j'ai bien sûr
15 atteint dans la majorité des cas, comme
16 j'expliquais ce matin, des consensus, dans d'autres
17 cas il y a des gens qui ont exprimé leur... leur
18 décision. Mais moi comme président j'ai jamais joué
19 au matamore, je suis le président, puis c'est moi
20 qui mène toute, c'est moi le boss. C'est pas de
21 même que ça fonctionne. Quand tu présides la FTQ,
22 tu es un animateur, tu te dois de convaincre les
23 gens et non donner des ordres. C'est de même que ça
24 fonctionne à la FTQ parce que nos affiliés sont
25 chez nous sur base volontaire. Ils peuvent quitter

1 demain matin. Donc, il faut que tu convaincs.

2 Avec les années, c'est sûr que tu te bâtis
3 un pouvoir moral, mais c'est même que ça
4 fonctionne. C'est pas une compagnie. Moi je suis
5 pas Pierre-Karl Péladeau le principal actionnaire
6 de... de Vidéotron, je suis pas un des fils
7 Desmarais dans Power Corporation.

8 Ça t'est prêté ces jobs-là, ça t'est prêté,
9 tu es élu président de la FTQ, tu as la
10 responsabilité de faire, de présider le conseil
11 d'administration du Fonds puis il faut que tu
12 conjugues avec tes gens, tu donnes pas d'ordre.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[639]** O.K. Mais ça va bien pour votre rôle de
15 président de la FTQ, ce sont des affiliés, qui sont
16 là sur une base volontaire. Encore une fois, je
17 constate qu'il y a confusion entre vos deux
18 chapeaux, Monsieur Arsenault. Moi je vous parle de
19 votre rôle de président du Fonds de solidarité de
20 la FTQ, pas celui de président de la FTQ. Aviez-
21 vous le pouvoir à titre de président du Fonds de
22 refuser un dossier quand il arrive au conseil
23 d'administration malgré les recommandations au
24 niveau du montage financier, pré deux mille neuf
25 (2009), toujours pré deux mille neuf (2009)?

1 R. Pré deux mille neuf (2009), ça veut dire avant ou
2 après?

3 Q. [640] Pré, ça veut dire avant?

4 R. Je pense pas.

5 Q. [641] Donc, je comprends bien que c'est...

6 R. (Inaudible) le pouvoir. Ça aurait été impensable
7 qu'un président du conseil d'administration du
8 Fonds, que les conseillers financiers arrivent avec
9 une recommandation qui a été approuvée par un
10 comité sectoriel, puis que le président du conseil
11 d'administration dise : « Regarde, ça ce dossier-là
12 on le fait pas. » C'est pas de même que ça
13 fonctionne.

14 D'abord les dossiers avant d'arriver au
15 conseil d'administration, moi je préside également
16 le conseil exécutif et je siégeais également sur
17 deux autres, comité de redressement puis un autre
18 comité dont j'oublie le nom. Et c'est pas une
19 question de pouvoir, c'est un travail de
20 collégialité, ça. Et les dossiers avant d'arriver
21 au conseil d'administration, je les voyais au
22 conseil exécutif.

23 Et le conseil exécutif encore là est formé
24 d'une majorité d'externes. On était quatre là-
25 dessus, à ma souvenance et il y avait madame Martin

1 de mémoire, monsieur Vachon, en tout cas
2 aujourd'hui ils sont quatre, puis on est deux, tu
3 as le président qui est le...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Q. **[642]** C'est correct, Monsieur Arsenault, je
6 comprends que si on vous avait présenté, par
7 exemple, un dossier qui aurait été approuvé et où,
8 par exemple, ça aurait été le crime organisé qui
9 était à la base de ce dossier-là, vous estimez que
10 si vos... les gens qui sont sous vous avaient
11 autorisé ce dossier-là, vous aviez pas l'autorité
12 de le refuser, vous, en sachant ce que c'était.

13 R. Parce qu'il était sous...

14 Q. **[643]** C'est ce que vous nous dites?

15 R. Bien tous les dossiers, Madame, étaient acceptés
16 par le conseil... le conseil exécutif avant le
17 conseil d'administration.

18 Q. **[644]** O.K.

19 R. Je vais vous dire une circonstance que probablement
20 qu'on l'aurait fait. Un hurluberlu au Fonds qui
21 aurait arrivé avec un investissement avec Walmart,
22 on aurait dit non.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[645]** Madame Blanchette, je vais vous demander de
25 faire jouer l'écoute électronique qui se trouve à

1 l'onglet 22 s'il vous plaît, une conversation du
2 dix-sept (17) février deux mille neuf (2009), la
3 session 2177 de la ligne 459. Et on va la coter,
4 Madame la Greffière, sous quelle cote?

5 LA GREFFIÈRE :
6 1337.1, 1337.2.

7

8 114P-1337.1 : Écoute électronique 08-0459_2177
9 du 17 février 2009

10

11 114P-1337.2 : Transcription de l'écoute
12 électronique 08-0459_2177 du 17
13 février 2009

14

15 PAR LE TÉMOIN :

16 R. Quelle date encore vous avez dit?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Le dix-sept (17) février deux mille neuf (2009).

19 Me SONIA LeBEL :

20 C'est une nouvelle écoute électronique, Monsieur
21 Arsenault. Vous ne l'avez pas celle-là.

22

23 ÉCOUTE DE LA CONVERSATION DU 17 FÉVRIER 2009

24

25 16:29:47

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [646] J'aimerais comprendre quelque chose Monsieur
3 Arsenault. Il ressort de cette écoute électronique
4 là que vous voulez, à titre de président du Fonds
5 de solidarité, discuter d'un dossier avec Richard
6 Goyette, lui demander son avis et faire en sorte
7 qu'il ne recommande pas. C'est quoi son pouvoir à
8 Richard Goyette par rapport au Fonds à ce moment-
9 là?

10 R. À ce moment-là Richard Goyette était sur le conseil
11 d'administration du Fonds de solidarité.

12 Q. [647] O.K. Il apparaît très clair, en tout cas, il
13 ressort très clairement à mon point de vue à moi de
14 l'écoute électronique, que pour vous, là, le
15 rôle... qui est monsieur Desjardins, le fait qu'il
16 soit relié au crime organisé et le fait qu'il était
17 hors de question qu'il ait un dossier au Fonds
18 m'apparaît très clair. C'est exact?

19 R. Hum, hum.

20 Q. [648] Vous êtes très ferme sur cette question-là.
21 Êtes-vous en train de me dire qu'à part prendre des
22 moyens détournés, dire à Gaétan Morin de trouver
23 une solution pour refuser le dossier sur la base du
24 cadre financier, vous aviez vous à ce moment-là, et
25 je trouve ça quand même assez troublant, aucun

1 pouvoir à titre de président du Fonds pour dire, ce
2 dossier-là, ça suffit. On le stoppe.

3 R. C'était pas nécessaire, il était arrêté à ce
4 moment-là par Gaétan Morin.

5 Q. [649] En date du dix-sept (17) février deux mille
6 neuf (2009), le dossier n'était pas arrêté par
7 Gaétan Morin, Monsieur Arsenault.

8 R. Il était à l'étude mais comme je vous le dis, le
9 dix-sept (17) février deux mille neuf (2009),
10 j'avais pas eu encore les résultats des conseillers
11 du Fonds de solidarité. J'attendais après ça.
12 Maintenant ce genre de discussions-là, c'est très
13 politique puis moi je calcule ça comme du « brain
14 storming ». T'appelles un de tes v.p., tu dis
15 regarde, qu'est-ce qu'on pourrait faire
16 politiquement et je voulais m'assurer également,
17 puis ça on était en février deux mille neuf (2009),
18 c'est la même période où j'avais soumis le nom à
19 Goyette à la Sécurité publique, je voulais être sûr
20 de mettre Goyette à ma main, bien comme il faut,
21 là, et avoir cette espèce d'autorité morale sur
22 lui, faire en sorte qu'il marche les fesses serrées
23 et ça a réussi parce... jusqu'à un certain point
24 parce qu'au mois de mai deux mille neuf (2009),
25 Goyette a proposé lui-même de pas être sur SOLIM.

1 Donc la stratégie d'y mettre le nez dans le caca de
2 Jocelyn Dupuis, ça a fait en sorte qu'à un moment
3 donné, il voulait plus toucher à SOLIM non plus.
4 Puis finalement, on se souviendra qu'en deux mille
5 dix (2010), j'ai rencontré ces deux moineaux-là au
6 Centre Bell, une partie de hockey. Ils m'ont menacé
7 physiquement devant mon épouse et le lendemain
8 matin, Goyette était parti.

9 Q. [650] O.K. On se situe au mois de février...

10 R. S'ils m'ont menacé devant mon épouse, c'est parce
11 que je livrais pas ce qu'eux voulaient. Maintenant
12 les techniques, la politique, la façon que je l'ai
13 fait, vous pouvez questionner tout ça, je veux
14 dire, libre à vous. Moi je vous dis que le dossier
15 n'a pas été fait et je prenais tous les moyens
16 possibles pour pas que ça se fasse.

17 Q. [651] Le dossier, Monsieur, on est... Monsieur
18 Arsenault, on se situe dans cette conversation-là
19 le dix-sept (17) février deux mille neuf (2009).
20 Déjà au dix-sept (17) février deux mille neuf
21 (2009), il y a un problème majeur avec le dossier
22 Carboneutre compte tenu des gens en présence dans
23 le dossier, particulièrement monsieur Raynald
24 Desjardins. Il ressort clairement de l'écoute
25 électronique avec monsieur Bolduc, il y en a

1 d'autres avec monsieur Audet, vous avez des
2 conversations avec plusieurs personnes, que c'est
3 un fait troublant à juste titre.

4 R. Moi quand je...

5 Q. [652] Moi ce que je vous demande, Monsieur
6 Arsenault...

7 R. Oui.

8 Q. [653] ... le dossier a été refusé quand par
9 monsieur Morin? Fin avril, est-ce que c'est
10 possible?

11 R. C'est possible.

12 Q. [654] Bon. Est-ce que vous vous souvenez sur quelle
13 base il a été refusé le dossier?

14 R. C'est que les deux bases, je le répète, la première
15 base, c'est que les gens de Carboneutre envoyaient
16 pas les documents requis par le Fonds de
17 solidarité. Et la deuxième base, moi, quand j'ai
18 eu la preuve flagrante que Desjardins était là-
19 dedans, je suis allé mener la carte d'affaires à
20 Gaétan Morin.

21 Q. [655] O.K. Madame Blanchette, on peut-tu aller à
22 l'onglet 5 des pièces déjà produites, s'il vous
23 plaît. On va revenir à la note de service de
24 monsieur Morin qui a été produite le trente (30)
25 septembre deux mille treize (2013) et a été déposée

1 dans le cadre du... du témoignage de monsieur
2 Milano, la pièce 100P-954. Si on va à la fin, on
3 parle particulièrement du dossier Carboneutre.
4 C'est là-dedans qu'on apprend que le dossier a
5 eu... a été refusé à deux reprises précédentes,
6 qu'il y a eu la rencontre du six (6) mai deux mille
7 huit (2008) dont je faisais rapport ce... un peu
8 plus tôt, et on explique que :

9 En raison des besoins de fonds [...]
10 bon

11 ... le dossier est transféré [...]
12 au Fonds... bon, il est passé du Fonds...

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[656]** ... des Fonds... aux Fonds régionaux... des
15 Fonds régionaux au Fonds de solidarité lui-même.

16 D'accord. Et que:

17 Il y a eu quelques rencontres durant
18 lesquelles le Fonds aurait demandé de
19 l'information à de nombreuses
20 reprises. Le dossier a été décliné
21 pour la troisième fois au mois d'avril
22 2009...

23 pour les raisons suivantes

24 ... (prévisions financières
25 irréalistes, valeur de l'achalandage

1 non démontrée, absence de suivi de
2 l'entreprise à de nombreuses demandes
3 d'information de la part du Fonds).
4 Ma question est la suivante, Monsieur Arsenault,
5 advenant le fait que les prévisions financières
6 eues été réalistes, que la valeur de l'achalandage
7 aurait été démontrée et même avantageuse, que
8 l'entreprise aurait répondu à toutes les demandes
9 du Fonds et tous les suivis, mais qu'il demeure
10 encore le facteur Raynald Desjardins, qu'est-ce que
11 vous pouviez faire? Aidez-nous à comprendre qu'est-
12 ce que vous pouviez faire à ce moment-là pour
13 bloquer le dossier parce qu'il n'est pas plus
14 acceptable?

15 R. J'aurais avisé Gaétan Morin, comme je l'ai fait
16 quand j'ai eu la carte, et j'aurais avisé les gens
17 du Fonds, probablement le p.-d.g., dire « regarde,
18 va dans ton équipe avec cette carte-là, puis
19 explique leur que, à cause des risques
20 réputationnels, on peut pas investir avec cet
21 individu-là ». Mais, je tiens à vous noter, Madame
22 la Présidente, Monsieur Lachance, que dans toutes
23 mes discussions, je suis constant, je veux pas
24 faire le dossier. Quand je parle à Louis Bolduc,
25 c'est un dossier que je ne veux pas faire. Je fais

1 du brainstorming pour essayer de trouver des façons
2 comment qu'on fait pour pas qu'il passe. C'est ça
3 cette discussion-là.

4 Q. **[657]** Ça, c'est...

5 R. Parce que je voulais pas qu'il passe, mais en même
6 temps, je voulais maintenir une relation avec
7 Dupuis parce qu'il était vice-président et parce
8 qu'il avait... là on est rendu en deux mille neuf
9 (2009), mais je voulais maintenir une relation
10 parce que la chicane était toujours prise dans la
11 FTQ Construction. Je voulais ramener ces deux
12 groupes-là ensemble, donc j'étirais la sauce. Mais,
13 vous avez aucune écoute qui démontre que, moi, je
14 voulais faire ce dossier-là. J'étais pas
15 confortable avec, c'est-à-dire j'étais confortable
16 au début à cause du procédé, mais quand j'ai vu à
17 un moment donné que ça sentait la merde, j'ai pris
18 les moyens nécessaires pour pas le faire. Ça a
19 peut-être pris un mois ou deux de plus, je vous le
20 concède. J'aurais peut-être dû au mois de février,
21 mais finalement il s'est pas fait. Il ne s'est pas
22 fait, et je le répète, ce dossier-là ne s'est pas
23 fait. J'ai fait, comme président de la FTQ, aucun
24 dossier avec Jocelyn Dupuis et ses amis, aucun
25 dossier. Vous pouvez questionner ma méthode de

1 travail, libre à vous.

2 Q. [658] Monsieur Arsenault...

3 R. Mais, j'en ai pas fait. Ça, je pense, c'est fort
4 important. Puis je vous demande, vous allez avoir
5 des décisions à rendre, respectueusement...

6 Q. [659] Mais, si c'est...

7 R. ... je vous demande de tenir compte de ça.

8 Q. [660] Monsieur Arsenault...

9 R. Ça, c'est la vérité.

10 Q. [661] ... je pense que depuis le début dans ma
11 ligne de question, il est très clair pour moi que
12 vous ne vouliez pas faire ce dossier-là et je vous
13 le dis à juste titre. Ce que je me questionne...

14 R. Vous m'avez questionné toute la journée sur le
15 dossier.

16 Q. [662] C'est parce que... c'est parce que la
17 question est la suivante. Le mandat de la
18 Commission est de regarder l'infiltration du crime
19 organisé dans le milieu de la construction et un
20 des mandats de la Commission est de faire des
21 recommandations pour éviter que des choses comme ça
22 se reproduisent. Nous avons quoi? Nous avons
23 quelqu'un qui porte le chapeau du président de la
24 FTQ Construction. Nous avons quelqu'un qui porte en
25 même temps le chapeau du Fonds de solidarité. On a

1 un dossier problématique...

2 R. Non, non, la FTQ Construction...

3 Q. **[663]** ... du président de la FTQ... la FTQ
4 Centrale.

5 R. La FTQ Centrale.

6 Q. **[664]** Voilà! Et nous avons également la même... la
7 même personne qui porte le chapeau de président du
8 Fonds de la FTQ. Nous avons un dossier ici qui
9 passe par la FTQ en passant par la FTQ
10 Construction...

11 R. Hum, hum.

12 Q. **[665]** ... et s'en va au Fonds. On a vous dans le
13 milieu de ça qui ne semble pas avoir le pouvoir de
14 le refuser. Aidez-nous à comprendre, Monsieur
15 Arsenault, c'est clair pour tout le monde, là.

16 R. Le dossier, j'ai pris les moyens pour le refuser.
17 Maintenant...

18 Q. **[666]** Qu'est-ce qu'on...

19 R. ... ce dossier-là, respectueusement encore,
20 Investissement Québec était prêt à le faire.
21 Investissement Québec était prêt à le faire. Il y a
22 une grande banque canadienne qui était dedans
23 aussi, hein!

24 Q. **[667]** Moi, je trouve que la FTQ et le Fonds de
25 solidarité, on est traité avec beaucoup de sévérité

1 par votre Commission. Puis je vous demande
2 respectueusement, est-ce que les autres
3 institutions financières du Québec vont devoir
4 venir s'asseoir ici comme moi, le président, et le
5 conseil d'administration pour expliquer? Est-ce que
6 Louis Vachon va venir s'asseoir ici et expliquer
7 pourquoi est-ce que Marina Brousseau, lorsqu'on a
8 retiré notre prêt, c'est la Banque Nationale qui a
9 prêté à monsieur Brousseau? Il y avait des Hells
10 Angels, là, à la Marina Brousseau, ça a d'l'air ou
11 des sympathisants. Est-ce qu'ils vont venir ici?
12 Est-ce que les gens d'Investissement Québec vont
13 venir expliquer ici comment ça se fait qu'eux, dans
14 Carboneutre, ils avaient donné une lettre
15 d'intention qui a, jusqu'à un certain point, eu de
16 l'influence sur le fait que j'ai été séduit par...
17 par ce projet-là, par ce procédé-là? C'est ça que
18 je me demande des fois comme ex-président de la FTQ
19 et ex-président du Fonds de solidarité. Je le
20 répète, le Fonds de solidarité, c'est toute une
21 organisation. Moi, j'en suis fier et j'espère que
22 les recommandations de votre Commission ne feront
23 pas en sorte qu'il va être démantelé. Ce serait une
24 tragédie pour l'économie du Québec, une tragédie.
25 Puis je vous dis ça en tout respect.

1 Q. **[668]** Maintenant, pour les fins de notre
2 recommandation, pour les fins de notre mandat, ce
3 que vous nous dites donc, c'est que le dossier
4 Carboneutre, là, arrive sur votre bureau au conseil
5 d'administration, suit le processus au niveau du
6 montage financier, des capacités de rendement, la
7 viabilité de l'entreprise passe tous les créneaux,
8 chemine dans la machine à saucisse jusque sur votre
9 bureau au conseil d'administration. Le seul bogue
10 dans le dossier, c'est Raynald Desjardins. Est-ce
11 que je comprends qu'avant deux mille neuf (2009)...

12 R. Madame, c'est faux ce que vous dites. Le do...

13 Q. **[669]** C'est une hypothèse que je vous soumets,
14 Monsieur Arsenault.

15 R. Non, mais le dossier n'a pas amené... n'a pas été
16 amené au conseil d'administration.

17 Q. **[670]** J'essaie de comprendre le pouvoir que vous
18 aviez, Monsieur Arsenault.

19 R. Ce sont les conseillers financiers du Fonds qui ont
20 décidé de pas le faire et, dans la même période,
21 moi, j'avais une information supplémentaire qui
22 était la carte de Raynald Desjardins. Je l'ai donné
23 à Gaétan Morin qui m'a dit « ça fait quinze (15)
24 jours, trois semaines que le dossier est à la
25 poubelle... pas à la poubelle, mais il dit, ils

1 répondent pas à nos attentes » et on était dans une
2 période, là, j'imagine, de mars, avril où le Fonds
3 avait des exigences et où Carboneutre remplissait
4 pas les exigences ou il envoie pas les papiers
5 nécessaires. C'est ça l'histoire, c'est pas plus
6 compliqué que ça.

7 Q. [671] O.K. Je vais reprendre ma question.

8 (16:40:38)

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Maître, je pense qu'on a compris.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Qu'il n'a pas le pouvoir.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Bien, on va... on va tirer les conclusions qui
15 s'imposent.

16 Me SONIA LeBEL :

17 Je pense qu'on peut suspendre.

18

19 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

20

21 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

22

23 SERMENT

24 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE,

25 sténographes officiels, certifions que les feuilles

1 qui précèdent sont et contiennent la transcription
2 d'un enregistrement numérique, hors de notre
3 contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
4 enregistrement, le tout conformément à la loi.

5

6 Et nous signé,

7

8

9

10 _____
11 Odette Gagnon (Tableau #202129-3)
12 Sténographe officielle

13

14

15

16

17

Jean Larose (Tableau #254493-8)
Sténographe officiel